



Agence régionale du Centre
pour le livre, l'image et
la culture numérique

Rapport d'activité 2014

çiçliç

● LIVRE ● IMAGE ● CULTURE NUMÉRIQUE ● EN RÉGION CENTRE

Faits marquants

6

8

10

12

14

Missions : 19

41

63

79

Structure : 90

92

Une transformation à l'œuvre

L'exercice 2014 peut être considéré comme le terme d'un premier cycle de transformation des politiques portées par l'établissement de coopération culturelle. Trois années se sont en effet écoulées depuis la création de l'agence Ciclic. Dans la continuité du travail engagé, il s'est agi ces derniers mois, tout en l'amplifiant, de poursuivre le mouvement impulsé dès 2012.

Si la publication du rapport d'activités permet de témoigner largement de ces dynamiques à l'œuvre pour l'ensemble des missions de l'agence, il est possible de retenir quelques faits marquants et révélateurs des mutations et chantiers dans le cadre des politiques portées par l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Ainsi, après plusieurs mois de concertation, la signature d'un accord-cadre entre le Centre national du livre, le Conseil régional du Centre-Val de Loire, l'État et Ciclic place la Région parmi les territoires précurseurs en matière de soutien aux champs du livre et de la vie littéraire. Aménagement culturel du territoire et défense d'un maillage de points de ventes qualifiés, soutien à la création dans la diversité des situations d'écriture pour des auteurs de plus en plus fragilisés, innovation et éducation artistique en faveur des lycéens et apprentis, on retrouve dans l'articulation et le développement des axes politiques de cette convention un modèle basé sur la volonté commune des parties prenantes engagées dans une coopération active et renouvelée.

Au plan de sa politique de diffusion numérique, après deux années d'existence, l'écosystème Internet de Ciclic a connu des évolutions majeures qualifiant en profondeur la politique numérique d'information, de diffusion culturelle et de transmission des savoirs portée par l'agence. Ces évolutions se sont traduites en particulier par une refonte complète de l'organisation des contenus et la mise en œuvre d'une articulation éditoriale des différentes productions. L'univers web de Ciclic s'est également étendu, avec la création de trois nouveaux univers thématiques. Parmi ces opus, Upopi, l'université populaire des images, destinée à tous les publics désireux de ralentir le regard face aux flux d'images qui nous envahissent quotidiennement, illustre la volonté de Ciclic de s'engager dans la transmission et la sensibilisation la plus large grâce aux nouvelles médiations offertes par la transmission numérique des savoirs.

La commande et la livraison d'une nouvelle unité Cinémobile, dans le cadre d'un appel d'offres européen, la refonte des circuits de diffusion et l'ouverture de l'activité le dimanche marquent le renouvellement complet de cette

activité phare de la politique culturelle en région Centre-Val-de-Loire sous l'impulsion volontaire des élus régionaux. Ce service public d'excellence qui irrigue la région depuis 30 ans boucle ainsi une restructuration complète de son organisation.

L'année 2014 aura également vu la célébration des 20 ans de *Lycéens et apprentis au cinéma*, opération créée en région devenue nationale depuis, ainsi que le lancement des travaux de la résidence-studio d'animation à Vendôme.

Au-delà du bilan annuel, une mise en perspective plus large s'impose. Un arrêt sur images consacré aux trois premières saisons d'existence de Ciclic permet alors de considérer le cheminement parcouru et la cohérence stratégique de la mise en mouvement que nous avons opérée depuis le rapprochement de Centre Images et de Livre au Centre.

C'est le fruit d'une mobilisation sans faille des équipes que je tiens à saluer pour leur énergie à contribuer au meilleur de nos services publics et de l'accompagnement volontariste et vigilant des administrateurs, élus régionaux, représentants de l'État et professionnels qui font

vivre notre conseil d'administration sous la Présidence engagée de Carole Canette.

Dans un contexte institutionnel incertain et face aux bouleversements des usages culturels et pratiques professionnelles, la feuille de route de l'agence consiste à réussir le pari de la transformation. Le plan d'action pluriannuel bâti par Ciclic s'inscrit dans ce cap qui vise à préserver sans conserver, à mettre en action tout en gardant un cadre budgétaire acceptable toutes choses égales par ailleurs.

Il s'agit ainsi de repenser nos dispositifs et de faire des choix. Figurer l'action publique dans la période de trouble que nous rencontrons reviendrait à abandonner le principe moteur de toute intervention culturelle : l'adaptation aux réalités professionnelles et aux évolutions des usages. Si les valeurs qui président aux choix publics demeurent l'excellence pour tous, le soutien à la création et l'aménagement culturel du territoire, les modalités et dispositifs d'hier doivent en permanence être réinterrogés à l'aune des évolutions du temps présent, mouvant, instable et dont les mutations profondes nous imposent vigilance, souplesse et réactivité.

Comme toutes les actions que nous portons, certaines se transforment, d'autres sont amenées à ne plus être en adéquation avec l'équilibre des partenariats et des budgets, ni avec les enjeux d'une politique culturelle renouvelée. Il conviendra dans les phases à venir de préserver ce principe moteur de transformation des actions garant de notre engagement public et des politiques culturelles initiées par l'agence Ciclic.

Un premier cycle s'achève, l'agence Ciclic atteint sa vitesse de plein exercice et la maturité de son organisation administrative et institutionnelle. Nous entrons aujourd'hui dans une phase nouvelle. Le projet de Ciclic est mature, reconnu, encouragé et nos partenaires nous soutiennent pleinement. 2015 verra d'ailleurs le renforcement notable de l'accompagnement public de l'État et de la Région. Ce signal est à prendre pour ce qu'il est. Une reconnaissance, une volonté publique réaffirmée et un engagement pour l'avenir.

Il faut souligner l'importance du pacte de coopération culturelle scellé entre l'État et la Région au travers de la création du service culturel unique constitué par Ciclic. L'agence est devenue un la-

boratoire d'action publique reconnu au plan national. Cette expérience, initiée par des élus volontaristes, plaçant la culture au cœur de l'engagement territorial, donne tout son sens et sa force à la notion de compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales. Il importe aujourd'hui de promouvoir ce modèle de référence au plan régional mais aussi au plan national dans un contexte de renouvellement de l'action publique culturelle.

L'expérience Ciclic représente ainsi de par ses réussites et la stabilité de son modèle, comme les dynamiques de son développement, une référence à analyser en profondeur. Une référence à promouvoir et à défendre politiquement. Il conviendra de s'y employer dans les mois à venir.

Olivier Meneux

1 Signature d'une convention CNL-DRAC-Région-Ciclic

Cette année, le pôle livre de Ciclic a été fortement mobilisé par l'élaboration d'une convention de développement du livre et de la lecture.

Les quatre signataires, la Région Centre, la Drac, le Centre national du livre (CNL) et Ciclic, conscients des enjeux actuels de décentralisation et d'imbrication des aides publiques, se sont engagés dans une politique convergente, coopérative et partagée.

Ciclic se félicite que la région Centre-Val de Loire soit l'une des premières à signer une convention de ce type avec le CNL et ses partenaires.

Au-delà des enjeux culturels et économiques très structurants d'une telle coopération pour le territoire, il convient de valoriser l'enjeu affiché d'une politique de décentralisation. L'organisation de la complémentarité entre les aides directes de l'Etat, notamment en direction de la librairie par le CNL et celles confiées par la Région Centre-Val de Loire à Ciclic, qui les met en œuvre dans un affichage concerté, a permis d'éviter une partition basée sur l'excellence et la labellisation.

> Le soutien à l'économie du livre : aide à la librairie et aux points de vente du livre

La librairie est au croisement de la culture et de l'économie. Le maintien d'un réseau dense et diversifié de diffusion des livres est primordial pour préserver une création éditoriale pluraliste et exigeante.

Le dispositif s'articule avec l'action nationale portée par le CNL en direction de librairies indépendantes de référence et com-

plète le soutien aux librairies indépendantes, en s'attachant aux spécificités régionales. Il s'étend aux points de vente de livres tels que les maisons de la presse.

Ces points de vente du livre sont essentiels car ils constituent le maillage territorial de lieux d'accès aux livres pour l'ensemble de la population du territoire. Ils préservent l'attractivité et la vitalité du commerce indépendant des centres villes.

Les objectifs du dispositif :

- soutenir une économie culturelle génératrice de chiffre d'affaires et d'emploi,
 - maintenir et développer les canaux de diffusion du livre garantissant un accès pour tous les citoyens à une création éditoriale pluraliste et diversifiée,
 - favoriser une dynamique d'animation et d'éducation, dans un souci de diversité culturelle,
 - favoriser l'adaptation des librairies aux enjeux du numérique, d'Internet et du commerce électronique,
 - encourager l'innovation pour aider ces commerces de proximité à relever les défis économiques induits par ces mutations,
 - rechercher l'efficacité optimale de l'intervention publique en privilégiant l'articulation la plus efficiente possible entre les différents soutiens, en région et au niveau national.
- Le soutien comporte quatre axes d'intervention présents dans un même dossier de demande :
- développement de la stratégie commerciale (communication, marketing...),
 - aménagement des locaux, reprise,
 - qualification de l'équipement informatique,

- soutien à l'innovation : encouragement à l'expérimentation dans le domaine du numérique (contenus, accès...),

- soutien au développement d'entreprise : accompagnement en expertise, conseil et formation.

Il s'adresse aux sociétés indépendantes, implantées en région Centre, disposant d'un local accessible à tout public.

Le montant de l'aide, par établissement et par an, est plafonné à 7 000 € en fonctionnement et 15 000 € en investissement et en cas de création ou de reprise. Cette aide est attribuée sur décision d'une commission professionnelle.

> Naissance d'un projet d'éducation artistique et culturelle à dimension régionale

Le deuxième volet de cette convention concerne l'élaboration d'un programme d'éducation artistique et culturelle.

La découverte sensible de la littérature contemporaine favorisée par la rencontre avec des auteurs, le plaisir de la lecture et l'expérimentation seront au cœur de ce nouveau dispositif mis en œuvre dès la rentrée 2015-2016, à l'échelle régionale.

Il tâchera d'établir une relation nouvelle entre les lycéens, les apprentis avec les œuvres et les auteurs contemporains, à partir d'un corpus alliant exigence et accessibilité, élaboré en concertation avec les professionnels et les enseignants.

En effet, il constitue un pas de côté puisque la littérature fait partie des programmes scolaires, contrairement aux images, à la musique etc. Les enjeux portent sur sa dimension régionale, la médiation et la sensibilisation du



plus grand nombre sans transiger sur l'exigence de qualité et sans reproduire un schéma de prix littéraire, déjà expérimenté dans d'autres régions, d'ailleurs avec succès.

Une phase de préfiguration sera mise en place dès le premier semestre 2015, avec quelques établissements partenaires.

Les objectifs de ce programme :

- encourager la pratique de la lecture chez les jeunes,
- favoriser la découverte sensible de la création littéraire contemporaine,
- permettre la rencontre des lycéens avec les auteurs et leurs œuvres,
- concerner un grand nombre d'élèves grâce à un dispositif structuré.

> L'aide à la création : les auteurs associés

Le volet "Aide à la création" de cette convention place la Région parmi l'une des plus engagées en faveur des auteurs.

Cette aide ambitionne d'être une réponse à la fragilité économique des auteurs dans un contexte de prise de conscience de l'insuffisance des droits d'auteur liés à la vente de leurs ouvrages et de la nécessité de favoriser les autres sources de revenus auxquelles ils sont en mesure d'accéder.

Son principe : un auteur s'associe à un lieu culturel, une structure, une association, un établissement scolaire, une entreprise, une maison d'écrivain etc. pour une durée de 4 à 10 mois, afin de mener un travail de création et de proposer un certain nombre de rencontres et d'actions culturelles.

Ce dispositif s'adresse notamment aux auteurs qui ne peuvent bénéficier de résidences et aux lieux pour lesquels ces modalités de présence sont plus pertinentes.

Les objectifs affichés de cette mesure :

- soutenir les acteurs principaux de la création littéraire, les

auteurs, en leur permettant de poursuivre leur projet d'écriture,

- diversifier et intensifier la présence d'auteurs en région, ainsi que les lieux d'accueil d'auteurs,
- favoriser la rencontre entre habitants et création littéraire,
- qualifier les rencontres avec le public, et la diffusion et la médiation de la littérature

L'aide est constituée de deux volets :

- une bourse d'aide à la création d'un montant de 1 500 € net par mois de résidence pour l'auteur,
- une aide spécifique de fonctionnement d'un montant maximum de 400 € par mois pour la structure.

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans 2014, 2015, 2016, renouvelable, et ses actions feront l'objet d'une évaluation annuelle.

Son budget prévisionnel global est de 760 000 €.

2. L'univers numérique de Ciclic

Amorcée fin 2013, l'extension de l'écosystème numérique de Ciclic s'est concrétisée en 2014. Celui-ci s'enrichit en cette fin d'année de trois nouvelles communautés à explorer : un site pour apprendre à décrypter les images, un autre dédié à la vie littéraire en région Centre, et un espace invitant à la découverte d'œuvres de cinéma indépendant ou de formats originaux.

Upopi, Livre et Ciel font leur apparition dans la constellation numérique de Ciclic

Jusqu'à présent, *ciclic.fr*, le site de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et le numérique était déjà accompagné de *Mémoire*, le site des images d'archives en région Centre, et du site dédié aux activités du Cinémobile.

Créé en 2010, le site *Mémoire* propose aujourd'hui plus de 1 000 heures d'images à découvrir, soit plus de 8 300 films.

Le site du Cinémobile détaille quant à lui l'intégralité des programmes diffusés dans ces salles de cinéma itinérantes, ainsi que les animations et rencontres qui s'y tiennent.

> Upopi, l'université populaire des images

En créant ce site, Ciclic renforce son engagement pour une sensibilisation aux images ouverte à tous. Destiné à tous les amateurs d'images et aux néophytes, le site Upopi répond à un enjeu de société : l'accès à la culture des images, aujourd'hui indispen-



sable pour se forger un savoir libre et sensible sur le monde.

Interactive et ludique, l'université populaire des images concoctée par les équipes pédagogiques de Ciclic offre la possibilité de découvrir de manière sensible les images, de jouer avec elles, d'analyser et d'aller plus en profondeur au travers de nombreuses propositions.

On trouve sur Upopi, en accès libre : des courts métrages, des analyses d'images (films, images amateurs, clips...), des contenus sur l'histoire et les métiers de l'image, un cours de cinéma interactif, ainsi que de nombreuses propositions pédagogiques.

Un webmagazine mensuel

Chaque numéro ouvre de nouvelles perspectives. Tous les mois, un thème articulé autour d'un court métrage ainsi que des compléments de programme (analyses, conférences, parcours...) est exposé.

Une plateforme pédagogique unique

Véritable espace dans lequel chacun, à son rythme et selon son désir, prend le temps de la découverte en suivant quatre approches principales : analyser/apprendre/transmettre/voir.

Mille et une manières d'élaborer son propre parcours pour découvrir les images et s'approprier un regard plus libre.

> Livre, la vie littéraire en région Centre

Destiné tant aux professionnels qu'aux amateurs intéressés par la vie littéraire, ce site dédié au livre, à la lecture et à l'écriture en région Centre-Val de Loire offre un panorama complet en termes d'actualités, de ressources et d'informations professionnelles.

Au cœur de ce site, on retrouve l'actualité du livre et de la vie littéraire. Mise à jour en permanence, cette rubrique informe de toutes les rencontres d'auteurs

dans la région, les fêtes et salons du livre, les colloques et rencontres professionnelles.

Une place particulière est dédiée aux auteurs en résidence ou associés à des lieux. Des portraits, des reportages, des interviews, des images font découvrir leurs projets.

Des ressources, des outils, des fiches pratiques

Dédié aux auteurs, libraires, éditeurs, bibliothécaires ou médiateurs du livre, cet espace propose une sélection de publications professionnelles, des études, des informations professionnelles. Un espace "offres d'emploi", une sélection de formations et rencontres professionnelles et des fiches juridiques complètent cet espace résolument tourné vers les professionnels.

Un annuaire en ligne

Cette rubrique est consacrée à la découverte des professionnels du livre régionaux : librairies spécialisées BD, auteurs qui pratiquent des ateliers d'écriture,

éditeurs et bibliothèques ou artisans du livre de la région. Chacun des professionnels référencés dispose d'une présentation, cartographiée et enrichie avec des photos et des liens.

Les publications en région

Prochainement, une rubrique permettra de valoriser les ouvrages des éditeurs et des auteurs résidant dans la région.

Des dossiers thématiques

Tous les mois, un dossier thématique présente des ressources, des actualités, et un article complet sur des sujets aussi variés que la découverte d'un métier du livre, d'un genre littéraire, d'une problématique transversale ou d'une initiative culturelle.

> Ciel, "cinéma indépendant en ligne"

Ciel fait le choix de s'intéresser à des formats et genres cinématographiques, comme le court métrage et le documentaire, pour en montrer la richesse et le dynamisme.



Cette initiative est lancée pour favoriser la diffusion des œuvres soutenues et des formats peu visibles dans les salles de cinéma et/ou à la télévision.

Quand leur durée d'exposition se réduit, il convient d'utiliser plusieurs moyens pour permettre de découvrir des œuvres singulières, innovantes et trop rares.

Ainsi, chaque trimestre, il sera possible de visionner 15 films, courts métrages, documentaires de fiction ou d'animation, qui ont marqué les 10 dernières années (notamment par leurs sélections dans les festivals), et révélé des cinéastes, aujourd'hui passés au long métrage. Ils seront accompagnés par des entretiens, des critiques, des ressources autour des films ou de leurs auteurs.

> Focus et webmagazines thématiques

La une du site de l'agence, *ciclic.fr*, a été complètement repensée pour offrir d'avantage de contenu éditorialisé, et une information mieux hiérarchisée.

Elle offre désormais tous les 15 jours un focus transversal, centré sur l'actualité de Ciclic, qui rassemble des articles invitant à découvrir les actions et réflexions de l'agence. Une rubrique "décryptages" permet l'accès aux dossiers thématiques.

Bimensuelle, mensuelle ou trimestrielle, chaque thématique ouvre de nouvelles perspectives et fait l'objet de webmagazines en provenance des nouveaux sites. Des articles de fond, des analyses et des ressources seront proposés pour chacun de ces espaces.

3. L'évolution du Cinémobile

L'année 2014 a été riche en changement pour le Cinémobile. Ainsi à l'heure des anniversaires - l'opération a fêté ses trente ans - le Cinémobile s'engage dans une nouvelle ère : un nouveau camion, des circuits redessinés, un calendrier adapté.

Un anniversaire important

> 30 ans du Cinémobile

En avril 1983, la Maison de la Culture d'Orléans inaugure le premier Cinémobile, baptisé *Jean Renoir*, avec l'aide du Conseil régional et de quelques sponsors. Il connaît alors un franc succès auprès des communes de la région Centre qui l'accueillent.

Depuis lors, trois autres camions sillonnent le territoire : le *Jacques Tati*, le *Jean Carmet* et le *Yves Montand*, venu en remplacement du *Jean Renoir*.

En 2006, la Région Centre confie la gestion du Cinémobile à Centre Images, devenu depuis Ciclic. Ces dernières années, le travail de reconquête du public porte ses fruits avec une hausse importante de la fréquentation, l'organisation d'animations et rencontres autour du cinéma avec des débats, des concerts, des temps d'échanges conviviaux.

Les deux circuits obtiennent le classement *art et essai* en 2010, et le label *art et essai jeune public* en 2011.

Pour fêter ses 30 ans, le Cinémobile a proposé un programme d'animations dans chacun des



cinq départements desservis : courts métrages, films, images d'archives, rencontres, humour et convivialité.

Ces cinq soirées ont été organisées en collaboration avec l'ARCC, agence rurale de culture cinématographique, les municipalités et les structures culturelles locales, à Auneau (28), Fay-aux-Loges (45), Sainte-Sévère (36), Mondoubleau (41) et Graçay (18).

Une carte blanche exceptionnelle à Bertrand Tavernier a eu lieu le 15 février 2014 à Châteauneuf-sur-Loire (45). Le choix de ce réalisateur s'est imposé naturellement au vu de son engagement pour le cinéma d'art et essai. De plus, plusieurs de ses films ont été tournés dans notre région (Ciclic y a apporté un soutien à la production) et il a présidé en 2013 les Rendez-vous de l'Histoire.

> Nouvelle unité

En décidant en 2014 de financer l'acquisition d'un nouveau Cinémobile, la Région Centre-Val de Loire a confirmé 30 ans d'une politique exceptionnelle en faveur de l'aménagement culturel du territoire. Ce choix témoigne de l'attachement de la collectivité à la culture pour tous. Il affirme aussi le choix de l'investissement public en tant qu'outil indispensable d'une politique régionale tournée vers l'avenir.

Un bijou de technologie, unique en France, conçu en région Centre-Val de Loire

La présence du Cinémobile sur les territoires éloignés des salles de cinéma fixes, complète à travers l'initiative publique le maillage culturel de notre région et positionne résolument le Centre-Val de Loire comme un territoire d'exception : celui de l'innovation

culturelle permanente et de la proximité la plus grande.

Ainsi, la Région a financé ce nouveau véhicule grâce à un programme d'investissement important qui atteint 960 000 € pour remplacer le plus ancien Cinémobile *Le Jacques Tati*. Elle accorde chaque année une subvention de 400 000 € de fonctionnement pour cette activité.

Le nouveau Cinémobile, tout comme les unités précédentes, a été construit par une entreprise régionale à la suite d'une procédure d'appel d'offres : Toutenkamion, basée à Ladon, leader européen des "véhicules spéciaux" et concepteur d'unités mobiles spécifiques dans de nombreux domaines (médical, audio-vidéo, sport...).

Il offre tout le confort d'une salle de cinéma et propose des équipements assurant des conditions de confort de grande qualité avec une cabine de projection complète équipée en numérique, une salle de quatre-vingts fauteuils équipée d'un système de chauffage et de climatisation, une sonorisation Dolby, et un accès pour les personnes handicapées.

Il a été inauguré le 22 novembre à Jargeau par François Bonneau président de la Région Centre, Carole Canette, vice-présidente déléguée à la Culture et à la créativité numérique de la Région Centre, présidente de Ciclic, Jean-Marc Gibey, maire de Jargeau, Frédéric Néraud, président de l'ARCC et Olivier Meneux, directeur de Ciclic.

Le maintien d'un parc de véhicules performant se poursuit à travers un programme de maintenance pluriannuel.

> Extension de l'activité au dimanche

L'activité du Cinémobile a été étendue au dimanche depuis le mois de mars, afin de corriger une anomalie en matière de diffusion culturelle. Il semblait en effet important d'apporter une telle offre à une audience rurale.

Cette évolution est une vraie réussite, et le public au rendez-vous. Elle concerne huit communes, qui bénéficient de deux jours de cinéma : le dimanche et le lundi.

Ainsi, le lundi matin est dédié aux séances scolaires, dans le cadre notamment des dispositifs d'éducation à l'image.

4 ● Ciclic - arrêt sur images



Depuis son lancement en janvier 2012 et l'intégration de Livre au Centre et de Centre Images, trois années se sont écoulées. L'occasion d'un bilan d'étape.

Progressivement, l'agence a su affirmer son identité, développer de nouveaux projets et s'adapter aux mutations des politiques artistiques, aux transformations des pratiques culturelles et usages numériques comme aux profondes évolutions institutionnelles et territoriales.

La première grande étape de ce chantier a été la création de Ciclic, fruit du rapprochement de Livre au Centre et de Centre Images. Dès le lancement de la grande agence régionale, Ciclic a mis en œuvre plusieurs chan-

tiers d'envergure refondant progressivement les politiques régionales confiées à l'établissement public de coopération culturelle.

Cette dynamique de transformation s'est articulée autour de thématiques fortes :

> Exploitation cinématographique et diffusion culturelle

La relance de l'activité du Cinémobile avec les séances le dimanche, la réorganisation des circuits, le passage au numérique et l'acquisition d'une nouvelle unité Cinémobile.

En matière de renouvellement de l'offre culturelle, le lancement d'une offre en ligne de diffusion d'œuvres singulières au travers du site dédié : CIEL.

> Livre et vie littéraire

L'adaptation et l'évolution de la politique régionale du livre en faveur des professionnels et de la jeunesse.

La capacité d'innovation et le dynamisme de l'agence ont permis à la Région Centre-Val de Loire d'être l'une des toutes premières en France à signer une convention de coopération avec le Centre national du livre et le Ministère de la culture et de la communication.

> Cinéma d'animation

La préfiguration d'un lieu dédié au cinéma d'animation à Vendôme, lieu unique en France, qui combinera accueil de tournages et programmation culturelle à destination du public. Cette résidence ouvrira ses portes en septembre 2015.

> Soutien à la production cinéma et audiovisuel

un soutien réaffirmé autour de quatre axes : émergence des nouveaux auteurs et nouvelles écritures, cinéma d'animation, filière régionale et soutien économique, innovation numérique et nouveaux usages. Autant d'accompagnements qui placent la région Centre-Val de Loire parmi les territoires les plus dynamiques dédiés à la création cinématographique et audiovisuelle, véritables marqueurs pour la politique régionale.

Les faits marquants 2014 arrêt sur images

> Éducation artistique et culturelle

Laboratoire dédié à la transmission artistique et culturelle, Ciclic a fait évoluer ses actions et son organisation en profondeur. La nécessité d'une éducation à l'image pour tous a conduit au lancement en septembre 2014 de la première université populaire de l'image en ligne, Upopi et la création d'une opération dédiée à l'éducation artistique et culturelle à la littérature consacrera une expérience unique en France permettant aux lycéens de s'approprier les œuvres les plus contemporaines en rencontrant leurs auteurs.

> Culture numérique

Un écosystème numérique fondé avec pour ambition principale la diffusion des œuvres et la transmission des savoirs. Trois nouveaux espaces dédiés, et de nouveaux webmagazines : UPO-PI, Livre et CIEL, webdiffusion de films, ont ainsi vu le jour en 2014.

> Patrimoine cinématographique

Le site de diffusion d'images d'archives Mémoire a atteint le millier d'heures de films en ligne. Il a d'ailleurs été distingué en 2013 par une étude de l'INA comme l'un des 10 meilleurs sites de films d'archives au monde.



LE PIAF, SITE DU PÔLE PATRIMOINE, À ISSOUDUN.

Une transformation en profondeur et de nombreux projets initiés en perspective pour une agence ancrée territorialement, tournée vers le meilleur de l'art et la culture. Un esprit d'innovation, de transformation et de rencontre avec le territoire, rendus possibles par les dynamiques internes à l'équipe et à son management mais aussi par le statut particulier de l'agence, établissement public de coopération culturelle.

Véritable service public régional dédié à l'image, le livre et à la culture numérique créé à l'initiative de l'État et de la Région, Ciclic arrive au point de maturité de son action fin 2014. Il appartient aujourd'hui aux élus et pouvoirs publics de défendre ce modèle singulier propice à la mise en mouvement de la compétence culturelle partagée comme définie dans le cadre de la loi NOTRe. L'expérience Ciclic représente de par ses réussites et la stabilité de son modèle comme les dynamiques de son développement une référence à analyser en profondeur. Une référence à promouvoir et à défendre.

20 maisons d'édition soutenues pour leur programme éditorial

6 auteurs en résidence de création

632 lectures d'hiver pour la découverte de la littérature contemporaine

86 œuvres de cinéma/audiovisuel soutenues

901 jours de tournage à la résidence d'animation

8 films d'animation tournés

24 prix pour les films d'animation soutenus (243 sélections en festival)

242 jours de tournage de longs et courts métrages sur le territoire régional

1,6 M€ de retombées économiques découlant de ces tournages

57 500 spectateurs dans le Cinémobile

11 265 spectateurs lors de la 23^e édition du Festival du film de Vendôme

Chiffres-clés

2014

269 834 visiteurs uniques sur les sites web de l'univers Cyclic

32 911 consultations du cours en ligne d'introduction au vocabulaire d'analyse filmique

12 785 élèves bénéficiaires du dispositif d'éducation à l'image "Lycéens et apprentis au cinéma"

1 686 élèves bénéficiaires d'ateliers de pratiques artistiques

1 298 films de patrimoine numérisés

6 280 spectateurs lors des projections d'archives amateurs

46 collaborateurs au service du livre, de l'image et de la culture numérique

Les missions

**Soutiens sélectifs &
accompagnement professionnel**

“Des politiques qui entendent favoriser la diversité et l'émergence”

1. Soutiens sélectifs & accompagnement professionnel

La Région Centre-Val de Loire et l'État ont confié à Ciclic, l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique, la mise en œuvre d'une politique dynamique en matière de soutien au cinéma et à l'audiovisuel ainsi qu'à la filière du livre. Ces politiques entendent favoriser la diversité et l'émergence. Elles s'engagent depuis la création et la production des œuvres jusqu'à leur diffusion auprès de tous les publics au plus près des territoires.

> Les missions et les objectifs

1) Le cinéma et l'audiovisuel

La Région Centre-Val de Loire mène activement depuis 1992 une politique de soutien au secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Depuis 2006, la Région et l'État ont décidé de confier à Ciclic, la mise en place de cette politique culturelle et artistique de service public dont l'action s'inscrit pleinement dans le cadre des priorités de la politique régionale.

À travers cette politique, l'objectif de la Région est de maintenir, renforcer et développer le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, aussi bien dans sa dimension régionale, nationale et européenne.

L'objectif est également d'accompagner la fabrication de projets ambitieux et de grande qualité, que leurs espaces de diffusion soient régionaux ou internationaux, pour le cinéma, l'audiovisuel ou les “nouveaux” écrans.

L'intervention publique de Ciclic s'inscrit dans un mouvement national de décentralisation en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Les Régions ont aujourd'hui un rôle de chef de file incontestable au plan de l'intervention audiovisuelle. La généralisation de l'intervention des collectivités et la maturation de leur engagement nécessitent d'interroger et d'évaluer régulièrement les enjeux et les fondements de ces interventions. L'année 2013 a été l'occasion pour la collectivité régionale et l'agence Ciclic d'évaluer la politique de soutien au cinéma et à l'audiovisuel mise en place en région Centre-Val de Loire depuis déjà 20 ans. À l'issue de cette évaluation, quatre axes majeurs ont été définis pour inscrire et encadrer l'intervention de Ciclic et de la Région en matière d'aide et de soutien au cinéma et à l'audiovisuel :

- un axe “animation” pour accompagner des projets d'animation de différents formats et genres ;
- un axe “filière régionale” portant une attention majeure aux dispositifs bénéficiant principalement aux professionnels régionaux ;
- un axe “émergence des nouveaux auteurs” favorisant l'accompagnement et le soutien des “jeunes et nouveaux” professionnels de ce secteur ;
- un axe “transmission des savoirs” mis en place à titre exploratoire et dont il conviendra de préciser la teneur et le mode de fonctionnement au cours de l'année 2015.

2) Le livre et la lecture

L'agence contribue au développement du secteur du livre, soutient la création et facilite son adaptation à l'évolution des marchés et des technologies.

Cette politique s'engage depuis la création, aux côtés des auteurs et des éditeurs, jusqu'à la diffusion avec les libraires, les bibliothécaires

et les associations culturelles. Dans ce cadre, l'agence Ciclic développe une manifestation spécifique consacrée à la littérature vivante, mille lectures d'hiver (voir Diffusion culturelle p.42).

Depuis de nombreuses années, les structures désireuses d'accueillir un auteur en résidence peuvent bénéficier d'une aide et d'un accompagnement par le biais du dispositif de soutien aux résidences d'auteur. Et depuis cette année, un dispositif de soutien aux "Auteurs associés", permet l'attribution de bourses de résidences destinées aux auteurs qui s'associent avec un lieu en région Centre-Val de Loire.

En matière d'économie du livre, un dispositif de soutien aux maisons d'édition accompagne les éditeurs à se consolider, à franchir des caps de développement et à investir dans des projets innovants. Un nouveau dispositif de soutien à la librairie et aux points de vente du livre vient également d'être lancé pour les structures implantées en région Centre-Val de Loire.

a. Cinéma & audiovisuel

2013 a été l'occasion pour la collectivité régionale et l'agence Ciclic d'évaluer la politique de soutien au cinéma et à l'audiovisuel mise en place dans la région depuis déjà 20 ans. Ainsi l'ensemble des dispositifs et leurs modalités d'applications ont été adaptés cette année au regard des objectifs politiques.

Parmi les événements les plus marquants de l'année, on retiendra la publication au cours du 1^{er} trimestre de deux rapports publics, le Rapport Bonnell et celui de la Cour des Comptes, dressant un bilan très critique de l'organisation et du système de financement de ce secteur (bipolarisation très importante de la production cinématographique, concentration des fonds voire surfinancement des films aux plus gros budgets, manque de régulation et d'encadrement des financements accordés, ...), la forte baisse du nombre de films mis en production par rapport à 2013 (-24% au cours des 6 premiers mois de l'année et -64% pour les budgets entre 4 et 10 M €), le très net recul des investissements en faveur des films d'initiative française (-23,6%) ou l'annonce par le CNC d'une réforme du COSIP documentaire qui inquiète fortement les structures de production audiovisuelle les plus fragiles, souvent installées en région.

Sur un périmètre plus régional, cette année aura permis aux deux télévisions locales d'annoncer des bilans plutôt positifs pour ce qui concerne leur santé financière. Par ailleurs, 2014 aura été une année faste pour plusieurs producteurs de la région ayant réussi à décrocher des financements de télédiffuseurs nationaux, où jusqu'à présent ils ne parvenaient pas à dépasser l'échelon des chaînes de télévision locale. Plus globalement, avec 51% du nombre d'aides accordées par l'agence au titre du fonds d'aides et 37% des crédits qui lui sont consacrés, les financements dédiés à la filière régionale n'ont jamais été aussi importants. C'est un signal très encourageant de la maturation et de la professionnalisation du tissu audiovisuel régional. Cela est probablement une traduction concrète du soutien apporté à ces professionnels grâce aux différents dispositifs proposés et au travail d'accompagnement mené au quotidien auprès des différents acteurs régionaux de ce domaine d'activité.

Quatre chantiers majeurs auront articulé l'activité du pôle cinéma et audiovisuel tout au long de l'année 2014 : la négociation et la signature d'une nouvelle convention de développement cinématographique et audiovisuel avec l'État, le CNC et la Région Centre-Val de Loire, la mise en place de deux nouveaux dispositifs de soutien pour le développement de projet d'animation (longs métrages et séries TV), le

8 films d'animation
tournés en 2014
24 prix
pour les films d'animation
soutenus



Résidence de tournage de films d'animation

Après 13 années de développement, cette résidence d'animation est devenue une référence nationale et un lieu incontournable de soutien aux productions les plus innovantes. 42 projets ont été soutenus et accueillis depuis 2000. Ces films s'exportent très bien avec plus de 1 000 sélections en festivals et 119 prix internationaux. Ils sont également très bien perçus par les diffuseurs télé puisque 75 % de ces films trouvent un financement, avant ou après réalisation, auprès des chaînes télé (notamment ARTE, Canal + et France télévisions).

Au vu de la qualité de ces résultats, Ciclic, dans le cadre du Contrat de plan État Région, sous l'impulsion de la Région Centre-Val de Loire avec le soutien de l'État, construit un véritable studio professionnel d'animation. Celui-ci permettra de recevoir plus de films, de mieux structurer l'accueil technique et artistique des équipes en résidence et de développer des synergies et des partenariats.

Centrée autour de la production des films en résidence (de l'écriture-développement jusqu'au montage), il s'agira d'ouvrir également ce lieu à des projets innovants en 2D comme à de nouvelles expériences éditoriales et numériques dédiées à l'image : il sera possible de développer des pilotes de longs métrages et de séries pour la télévision, de tourner des courts métrages étudiants ou de recevoir des projets de post-études par exemple, dans une logique d'incubation et de créativité numérique.

Son ouverture, programmée en juillet 2015, devra être l'occasion de remettre à plat les conditions d'accueil de ces projets, de préciser le fonctionnement et les impacts qu'aura cette entité "animation" sur le reste du fonds de soutien de Ciclic et de développer des partenariats et des échanges entre les différents professionnels utilisateurs de ce lieu de résidence, notamment au bénéfice de la filière régionale.

86 projets soutenus

"les financements dédiés à la filière régionale n'ont jamais été aussi importants"

Un fonds d'aide cinéma/audiovisuel de 2 205 000 euros

transfert du Guide "Soutiens à la production cinématographique et audiovisuelle", auparavant imprimé, vers une version web et le lancement sur notre site Internet, en transversalité avec le pôle diffusion, de "CIEL, cinéma indépendant en ligne", un espace de diffusion de courts métrages et de documentaires. .

La convention de développement cinématographique et audiovisuel

Le budget global de l'année 2014, 2 205 000 euros, a connu une légère baisse de 21 000 € par rapport à 2013. Alors que le fonds de soutien alloué par la Région Centre-Val de Loire est resté stable, les choix de Ciclic en faveur de soutiens à l'écriture et au développement ont occasionné un moindre abondement du CNC dans le cadre du dispositif "un euro pour deux euros" (un euro investi par le CNC pour deux euros investis par la collectivité).

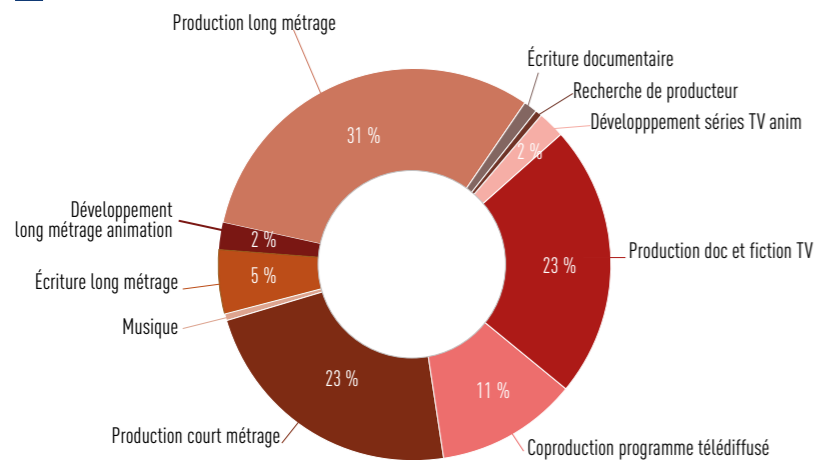
Au niveau national, le fonds de soutien régional mis en place est le huitième fonds le plus important parmi les 46 collectivités impliquées.

La montée en puissance du fonds d'aides consacré à l'animation s'est confirmée de façon très concrète cette année, avec 11 projets soutenus au sein des 3 dispositifs spécifiques, auxquels s'ajoutent 6 autres projets d'animation sélectionnés parmi les autres dispositifs. Ce sont en tout 17 projets d'animation qui ont été aidés en 2014 par ce fonds de soutien pour un total de 602 500 €, soit 27% des crédits.

Trois dispositifs sont abondés uniquement par la Région Centre-Val de Loire (aide à l'écriture documentaire, aide à la coproduction télédiffusée, aide au programme d'entreprise), un par la SACEM (aide à la création de musique originale), les sept autres étant cofinancés par l'État, via le CNC, et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de la convention de coopération cinématographique État/Région, au titre du "1 euro du CNC pour 2 euros de la collectivité" pour les aides à la production ou de manière forfaitaire pour les aides à l'écriture/réécriture/développement.

Avec trois dispositifs dédiés à l'écriture et au développement des projets (documentaire, long métrage, séries TV), cinq dispositifs proposés pour soutenir des projets à la production (court métrage, long métrage, documentaire et fiction télévisée), un dispositif de soutien au développement des entreprises de production régionales et un autre pour la création de musique originale, Ciclic couvre un très large périmètre d'intervention dans le domaine du soutien au cinéma et à l'audiovisuel.

RÉPARTITION DU MONTANT DES SOUTIENS PAR TYPE

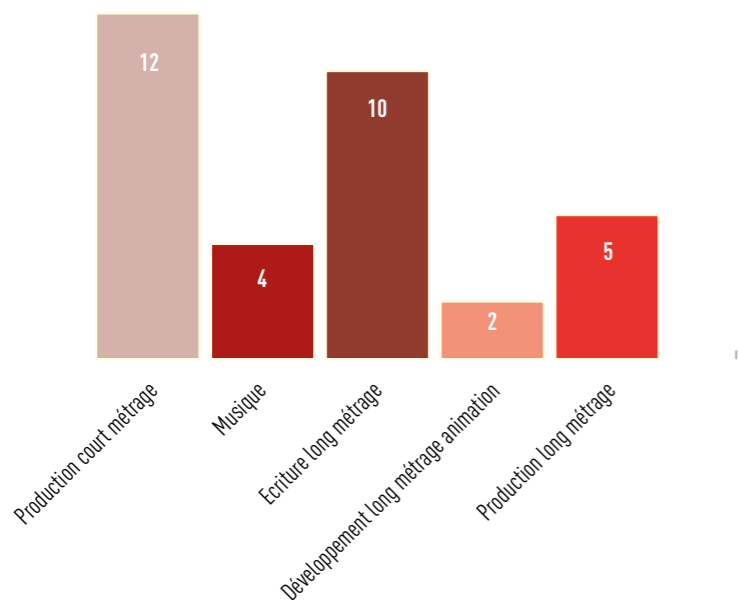


> Les aides sélectives au cinéma

Six dispositifs destinés aux projets de cinéma ont permis d'accorder 33 aides, soit 38 % des projets en 2014.

12 projets ont été aidés à l'étape de l'écriture-développement, 17 à l'étape de la production et 4 pour un soutien à la création de musique originale.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'AIDES DÉDIÉES AU CINÉMA



**12 dispositifs de soutien
2 nouvelles aides
pour les films d'animation**
(développement longs métrages pour le cinéma, les séries et unitaires TV)

Un budget consacré au cinéma de 1 303 000 €
(59 % du budget global).



3 x MANDON/ J-XAVIER DE LESTRADE

1) L'aide à la production de court métrage

5 FILMS SOUTENUS / 109 PROJETS DÉPOSÉS / 4% DE SÉLECTIVITÉ

Avec 109 projets déposés au sein des 2 commissions organisées en 2014, ce nombre est quasiment identique à 2013 (111). La demande des professionnels pour ce type de soutien est extrêmement forte. Après la présélection, 16 projets ont été reçus par la commission professionnelle. La sélectivité a été très importante puisque seuls 5 projets ont été aidés (2 de moins qu'en 2013). De plus, la commission se félicite que ceux-ci soient 5 premières œuvres, l'un des objectifs majeurs de la politique régionale étant de pouvoir accompagner de jeunes auteurs et favoriser l'émergence de nouveaux professionnels dans ce secteur.

L'un des projets soutenus est un essai documentaire, les quatre autres étant des œuvres de fiction. Avec 3 films en 2011, 1 en 2012, 2 projets en 2013 et 2 à nouveau cette année, la proportion des films soutenus portés par la filière régionale reste minoritaire mais conforte une tendance, observée depuis 4 ans, favorable aux projets de dimension régionale.

2) L'aide à la production de court métrage d'animation

7 FILMS SOUTENUS / 30 PROJETS DÉPOSÉS / 23% DE SÉLECTIVITÉ

Le nombre de projets déposés en 2014 est encore en hausse cette année, soit 30 projets en tout (26 en 2014). Sur ces 30 projets, 8 proviennent de réalisateurs étrangers (Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Hongrie, Japon et Russie). La présence suivie de Ciclic lors des festivals de premier ordre ces dernières années et les nombreux contacts entretenus avec les différents professionnels de l'animation expliquent cette augmentation.

Après la présélection, la commission professionnelle a rencontré 12 porteurs de projets et accordé 7 aides dont 2 à des réalisateurs étrangers (Canada et Corée du Sud) et 3 premières œuvres. Les techniques utilisées pour ces films seront diversifiées : 1 film en marionnettes, 2 films en papiers découpés, 3 films en dessin sur papier et 1 en dessin sur ordinateur.

Avec l'augmentation du plafond d'intervention pour ce dispositif, la moyenne d'intervention pour les 7 projets a largement augmenté puisqu'elle est de 46 714 € en 2014 (38 333 € en 2013)

2 films ont été déposés par des sociétés de production régionales. Celui porté par la société Girelle productions d'Orléans a été retenu.

**33 films soutenus
246 projets déposés
13% de sélectivité**

3) L'aide à la création de musique originale de court métrage

4 PROJETS SOUTENUS / 7 PROJETS DÉPOSÉS / 57% DE SÉLECTIVITÉ

Au cours de l'année 2014, la SACEM a modifié ses modalités d'intervention en uniformisant chacun de ses partenariats au niveau national. Ainsi, ce sont 4 aides forfaitaires de 2 500 € chacune qui sont proposées. 4 projets ont donc été soutenus : 3 courts métrages en cinéma d'animation et 1 court métrage de fiction.

4) L'aide à l'écriture 1^{er} et 2^e long métrage

10 FILMS SOUTENUS / 80 PROJETS DÉPOSÉS / 12% DE SÉLECTIVITÉ

Malgré des critères d'éligibilité assez sévères (notamment concernant les œuvres précédentes des candidats), les sollicitations ont été très nombreuses. 80 projets ont été déposés en 2014, soit une moyenne de 26 projets par session. Rappelons que depuis plusieurs années, un numerus-closus d'une trentaine de projets par session a été mis en place, afin de ne pas alourdir le temps de lecture nécessaire à tous ces projets et de réduire au maximum les délais de réponse des commissions.

26 projets ont été présélectionnés et reçus en commission professionnelle, et 10 ont été soutenus, dont 9 fictions et 1 documentaire.

5) L'aide au développement de long métrage d'animation

2 FILMS SOUTENUS / 5 PROJETS DÉPOSÉS / 40% DE SÉLECTIVITÉ

Deux nouvelles aides au développement pour les films d'animation (longs métrages pour le cinéma et séries et unitaires pour la télévision) ont vu le jour cette année. À partir de ces évolutions, Ciclic a proposé un dispositif de soutien forfaitaire de 25 000 € par projet associé à un accueil en résidence de 2 mois.

Les 2 projets soutenus cette année sont 2 premières œuvres, l'une en dessin animé 2D et l'autre en marionnettes.

6) L'aide à la production de long métrage

5 FILMS SOUTENUS / 15 PROJETS DÉPOSÉS / 33% DE SÉLECTIVITÉ

32 collectivités dont 21 Régions sont impliquées en faveur des aides à la production de longs métrages et 5 fonds de soutien disposent d'un budget de plus d'1 million d'euros. L'offre pour ce type de soutien est donc importante pour les producteurs de long métrage de cinéma. 15 projets de longs métrages ont été déposés à la production sur les 2 sessions de cette année, dont 10 ont été reçus en commission professionnelle. Cinq films ont été soutenus, dont 3 premières œuvres et 2 projets documentaires.

À souligner : un long métrage documentaire porté par la société Alter Ego d'Orléans a été déposé et soutenu à la production au cours de la 1^{re} commission de 2014.

> Les aides sélectives à l'audiovisuel

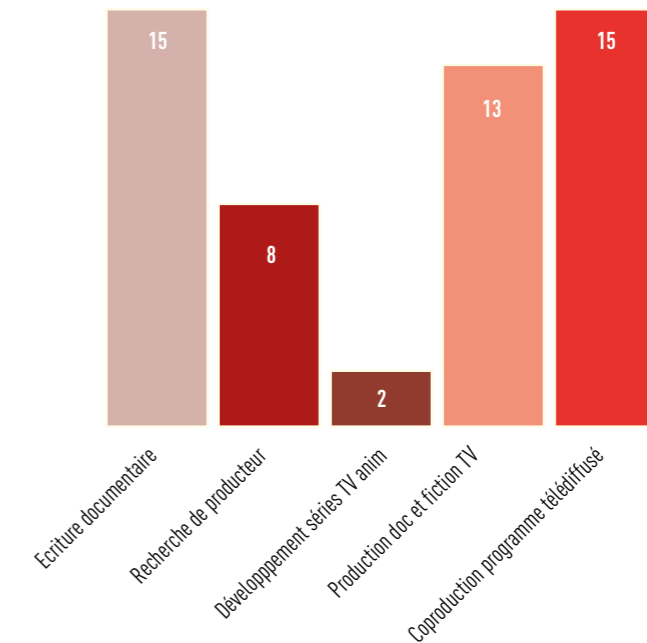
Six dispositifs destinés aux projets audiovisuels ont permis d'accorder 53 aides, soit 62 % des projets en 2014.

25 projets ont été aidés à l'étape de l'écriture-développement, 28 à l'étape de la production et 1 pour une aide à la création de musique originale. Parmi les 53 aides accordées, 40 concernent des auteurs et/ou producteurs de la région Centre-Val de Loire, ce qui représente 75 % des projets soutenus en audiovisuel.

53 projets soutenus
112 projets déposés
47% de sélectivité

Un budget consacré à l'audiovisuel de 902 000 € (41 % du budget global).

RÉPARTITION DU NOMBRE D'AIDES DÉDIÉES À L'AUDIOVISUEL



1) L'aide à l'écriture documentaire

9 FILMS SOUTENUS (+ 6 AIDES COMPLÉMENTAIRES) / 26 PROJETS DÉPOSÉS / 34 % DE SÉLECTIVITÉ

Le nombre de projets déposés pour une demande d'aide à l'écriture documentaire reste important. Parmi les 26 projets déposés en 2014 (25 en 2013), 9 projets ont été soutenus. Une large majorité de ces projets sont portés par des auteurs régionaux : 20 sur les 26 déposés. Ce sont 7 projets sur les 9 aidés qui ont été présentés par des auteurs régionaux, illustrant bien à cet endroit la pertinence de ce dispositif qui permet d'accompagner les auteurs de la région dans l'écriture et le développement de leurs œuvres.

2) L'aide au développement de séries et unitaires d'animation TV

2 FILMS SOUTENUS / 10 PROJETS DÉPOSÉS / 20% DE SÉLECTIVITÉ

Lancée cette année, cette aide a concerné des techniques d'animation assez éloignées de l'animation "traditionnelle", souvent effectuées par ordinateur. Dix projets de séries TV ont été expertisés pour finalement en retenir deux. Ces 2 projets soutenus sont 2 premières œuvres dont l'une sera animée en dessin 2D et l'autre en animation flash.

3) L'aide à la production audiovisuelle documentaire

9 FILMS SOUTENUS / 16 PROJETS DÉPOSÉS / 56 % DE SÉLECTIVITÉ

Parmi les 16 dossiers déposés cette année, 9 ont été soutenus, tous portés par des producteurs et/ou des auteurs régionaux. Pour trois producteurs régionaux habitués à être soutenus et diffusés par des télévisions locales, cette année aura permis de franchir un cap décisif : la signature d'un film avec France Télévisions. Ceci est un signal très encourageant pour la professionnalisation de la filière régionale et probablement une traduction concrète du soutien porté à ces producteurs, notamment par le biais du dispositif de développement du programme d'entreprise mis en place depuis 2007.

Depuis cette date, 61 documentaires ont été soutenus par ce dispositif pour un montant global de 1 313 000 €. 67 % des aides accordées (41 projets) ont bénéficié à des auteurs et/ou des producteurs établis en région Centre-Val de Loire, soit un montant total de 906 000 € (69 % des aides globales).

4) L'aide à la production de fiction TV

4 FILMS SOUTENUS / 6 PROJETS DÉPOSÉS / 66 % DE SÉLECTIVITÉ

La concurrence sur ce dispositif est toujours très importante entre les différentes Régions françaises car les productions de fiction TV, notamment les séries récurrentes, font l'objet de très fortes retombées économiques en termes d'emploi de professionnels et de dépenses dans les territoires concernés. Beaucoup de projets présentés n'auront finalement pas pu confirmer leurs mises en production et leurs dépôts au sein de notre commission cette année, notamment du fait de leurs difficultés à obtenir la confirmation de l'engagement d'un télédiffuseur.

Parmi les 4 projets soutenus (1 unitaire pour ARTE, 2 séries pour OCS, 1 série d'animation pour France Télévisions nouvelles écritures), 2 sont portés par la filière régionale : *Big Shot*, une série d'animation réalisée par Maurice Huvelin et produite par Girelle production et *Lazy Company*, saison 3, réalisée par Samuel Bodin et produite par Empreinte Digitale.



LAZY COMPANY SAISON 3

5) L'aide à la coproduction télédiffusée

15 FILMS SOUTENUS / 40 PROJETS DÉPOSÉS / 37 % DE SÉLECTIVITÉ

Ce soutien est destiné à accompagner les chaînes de télévision établies sur le territoire régional (BIP TV, France 3 Centre-Val de Loire et TV Tours) dans la fabrication de documentaires de création, de magazines culturels, de séries courtes ou de re-créations de spectacles vivants. Ce dispositif est extrêmement sollicité car il permet aux producteurs audiovisuels, notamment les plus jeunes, de mettre en production, dans un schéma de fabrication professionnel, des œuvres ambitieuses et non formatées. Par ailleurs, 8 ans après sa mise en place, cette aide constitue toujours un véritable appel d'air pour l'audiovisuel régional puisque 8 projets sur les 15 soutenus à la coproduction sont des projets d'auteurs et/ou des producteurs régionaux.

Bip TV ou TV Tours et France 3 Centre-Val de Loire ont renouvelé encore cette année l'intérêt qu'elles portent à ce dispositif qui leur permet de diversifier et renouveler leur offre de programmes avec des documentaires de création et/ou des magazines culturels qu'elles n'auraient pas pu financer seules.

6) L'aide au programme entreprise

8 STRUCTURES SOUTENUES / 10 PROJETS DÉPOSÉS / 80 % DE SÉLECTIVITÉ

Après huit années d'existence de cette aide, les professionnels ont désormais bien compris ce dispositif qui leur laisse la latitude et l'initiative de proposer leurs propres axes de développement et de

14 films tournés en région Centre-Val de Loire avec l'aide du bureau d'accueil des tournages :

5 longs métrages
(4 fictions, 1 documentaire)

2 fictions TV

7 courts métrages.

8 structures régionales
soutenues

stratégie. Dix dossiers ont été déposés cette année par 9 sociétés et 1 association de production. Ce nombre est un peu moins important que les années précédentes (13 en 2013, 14 en 2012, 16 en 2011) mais il correspond à la réalité des sociétés régionales véritablement actives dans ce domaine de création.

> Ressources et accompagnement professionnel

1) Le bureau d'accueil des tournages

Le bureau d'accueil des tournages a pour vocation d'accompagner et d'encourager les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel à établir leurs tournages en région Centre-Val de Loire.

Pour favoriser cette localisation, une assistance gratuite est proposée aux sociétés de production pour les repérages et la recherche des lieux de tournages ainsi que pour la constitution des équipes techniques et artistiques avec des professionnels régionaux.

a. Tournages accueillis

Chaque département de la région (excepté l'Indre) a accueilli au moins un tournage : deux dans le Cher ; trois en Eure-et-Loir ; quatre dans le Loir-et-Cher ; cinq en Indre-et-Loire et trois dans le Loiret. Certains tournages se sont implantés dans plusieurs départements.

L'activité du bureau d'accueil des tournages est désormais de plus en plus étroitement liée aux subventions accordées au titre du fonds de soutien cinéma et audiovisuel.

Par opposition à l'intensité des années précédentes en matière de films tournés en région Centre-Val de Loire (25 en 2013), l'année 2014 aura vu une forte baisse du nombre de tournages accueillis. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- tout d'abord, un contexte national complexe : la signature de la très controversée nouvelle convention collective du cinéma a paralysé ce domaine d'activité sur l'ensemble du territoire national jusqu'en juillet. Pour ce qui concerne les tournages de fictions TV, on constate ces derniers temps une forte tendance à leur relocalisation en Ile-de-France (50% des tournages accueillis en 2013) et dans les principales régions françaises positionnées sur ce genre (Provence-Alpes Côte d'Azur, Nord Pas de Calais, Aquitaine, Rhône-Alpes).
- ensuite, le nombre de tournages de films de fiction a été moins important cette année : 7 courts métrages accueillis en 2014 contre 11 en 2013 et 4 longs métrages de fiction ont été accueillis en 2014 contre 8 l'année précédente. De plus, les documentaires génèrent souvent moins d'activité pour les techniciens et les comédiens régionaux que les films de fiction.
- enfin, 4 productions de fictions longues soutenues par le fonds d'aides cette année (1 série TV et 3 longs métrages) seront tournées en 2015 : leurs retombées sur la filière professionnelle régionale apparaîtront donc dans le bilan 2015.

Les films subventionnés représentent 64 % des films accueillis, 72,3 % des jours de tournage et 62,43 % des jours de travail.

Bien qu'un peu plus faibles du fait des 4 tournages importants repoussés à 2015, ces chiffres restent assez proches des résultats lissés des 3 dernières années et soulignent la relation étroite existant entre le fonds de soutien et les perspectives de films "accueillis" : en 2013, 68 % des films accueillis avaient été soutenus et représentaient 85,4 % des jours de tournage et 95% des jours de travail ;

Néanmoins, deux longs métrages ont été tournés en région Centre-Val de Loire et accompagnés par le bureau d'accueil des tournages sans bénéficier du soutien du fonds d'aide :

- *Belles Familles* de Jean-Paul Rappeneau : 10 jours de tournage dans le Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire

• *L'odeur de la mandarine* de Gilles Legrand : 32 jours de tournage dans le Loir-et-Cher.

b. Emplois et retombées économiques

Les 14 films accueillis en 2014 en région Centre-Val de Loire représentent 242 jours de tournage répartis sur l'ensemble du territoire et ont généré 2 689 jours de travail au bénéfice des techniciens, des comédiens et/ou des figurants de la région. Ce total se répartit en 1 405 journées de techniciens (3 425 en 2013), 103 journées de comédiens (256 en 2013) et 1 181 journées de figuration (1 007 jours en 2013).

Les retombées économiques, évaluées à 1 594 872 €, sont calculées à partir des dépenses de salaire du personnel local, des frais de restauration et d'hébergement de l'équipe du film et de la location des lieux de tournage. La moyenne des retombées économiques annuelles évaluées depuis 2007 est égale à 1 776 457 €.

Ces retombées sont relativement différentes en fonction des types de productions accueillies. Un tournage de fiction pour la télévision, qu'il soit pour un unitaire ou une série, génère des retombées beaucoup plus importantes que les tournages de longs ou de courts métrages de cinéma (le changement de convention collective pour les films de cinéma pourrait cependant faire évoluer ces données dans les années futures).

Actuellement, on peut considérer qu'une fiction pour la télévision induit des retombées économiques de l'ordre de 3 à 4 euros pour 1 euro investi par la Région dans le cadre du fonds de soutien, les films soutenus en cinéma seraient généralement autour d'un ratio de 1.5 pour 1.

c. Le Mètre Carré

"Le Mètre Carré" est une publication thématique de lieux de tournages adressée directement depuis 15 ans à 1 500 professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (réalisateurs, scénaristes, producteurs, chefs-décorateurs, ...).

Les thématiques choisies dans cette publication valorisent des lieux particulièrement récurrents dans les tournages de films de cinéma et de télévision : des établissements scolaires, des lieux d'habitation, des hôpitaux, des entreprises, des usines et autres lieux de travail.

En 2014, Ciclic a procédé à la mutation de cette publication, initialement imprimée, vers le numérique. Ces lieux de tournages réunis par grands thèmes sont désormais directement exposés sur le site Internet. Les derniers numéros proposés (n°54 et 55) étaient consacrés aux décors qui "offrent de la hauteur" (clochers d'église, château d'eau, rochers en surplomb...) et aux décors "en sous-sol" (caves troglodytiques, souterrains, anciennes carrières...).



Des retombées économiques évaluées à 1 594 872 €

2) Le Panorama des aides

En 2014, Ciclic a procédé à la transformation du guide "Soutiens à la production cinématographique et audiovisuelle : Régions, Départements, Villes" en une version entièrement dématérialisée. Sont directement accessibles sur Internet dans le cadre de cette nouvelle formule totalement numérique :

- une carte de France dynamique géolocalisant les différents fonds de soutien ;
- les règlements et contacts des différentes collectivités impliquées ;
- un moteur de recherche ;
- une base de données des films aidés par chaque collectivité depuis 2003 ;
- les tendances et analyses des soutiens 2013 : les évolutions et les tendances, la répartition des crédits, les collectivités entrantes et les sortantes, la répartition géographique ;
- 5 focus : long métrage, court métrage, animation, fiction TV, documentaire.



Dès 2015, de nouveaux habillages graphiques, de nouvelles fonctionnalités de recherche et l'accès à l'ensemble de ces informations par une "web application" seront proposés aux utilisateurs et aux internautes. Cette 2^e année de diffusion sur Internet du panorama des interventions territoriales permettra également d'affiner la définition des contenus d'observation et d'analyse ainsi que leur cadence de publication.

3) Étude "Les aides à l'écriture"

L'agence propose depuis 1992 un soutien à l'écriture et à la réécriture des films de long métrage, destiné aux projets de premier ou deuxième long métrage. Elle a conduit une étude pour dresser un bilan quantitatif et qualitatif de cette aide. Ses objectifs :

- évaluer l'efficacité du dispositif en proposant une photographie de l'avancement des projets ayant bénéficié de ces aides à l'écriture ou la réécriture sur les quinze années de soutien ;
- connaître l'utilisation des subventions accordées et leur place dans le financement global du projet ;
- juger de la pertinence de ce dispositif au regard d'une forte ambition artistique affichée par la Région Centre-Val de Loire.

L'analyse croisée de l'ensemble des données récoltées confirme l'efficacité de ce dispositif de soutien, sélectif et ambitieux, qui remplit pleinement ses objectifs : ainsi, plus de la moitié des films arrivent à voir le jour, les subventions bénéficient directement aux auteurs, les films soutenus et terminés sont de belles œuvres authentiques et singulières s'inscrivant précisément dans une tradition de cinéma d'auteurs indépendants.

> 1 300 000 € consacrés aux aides à l'écriture depuis 1992

> une moyenne d'intervention de plus de 10 000 € par projet depuis 6 ans

> 139 films soutenus, 129 auteurs-réalisateurs soutenus

> 74 films achevés et sortis en salle ou en passe de l'être

> Perspectives

Aménagement du fonds de soutien

En 2015, les quatre axes majeurs définis pour le développement du fonds de soutien seront poursuivis : *animation, filière régionale, émergence des nouveaux auteurs, transmission des savoirs.*

Une étude juridique sera commandée sur le statut de l'agence et les possibilités qui pourraient lui être offerte d'intervenir sur des formes nouvelles, complémentaires à la subvention non-remboursable, comme la codiffusion, la coédition ou les achats de droits.

Compte tenu des problématiques rencontrées par les producteurs et les télédiffuseurs régionaux, l'année 2015 devra être consacrée à l'aménagement du dispositif de soutien à la coproduction télédiffusée. Ce dispositif, développé en étroite collaboration avec les télédiffuseurs installés sur notre territoire fonctionne depuis 8 ans. Il a permis de soutenir 145 projets différents.

Dans un contexte global de complète mutation et transformation du secteur du cinéma et de l'audiovisuel, Ciclic continuera à interroger et rencontrer les professionnels de ce secteur pour savoir s'il est nécessaire et pertinent d'aller encore plus loin dans ses propositions d'ajustements ou d'aménagements, ses modifications et ses innovations et d'engager les élus dans cette réflexion en prévision du fonctionnement et de l'organisation du fonds de soutien pour 2015 et après.

Euro-compatibilité des règlements de soutien

La Commission européenne a adopté une version révisée de ses critères d'examen, au regard des règles de l'Union européenne en matière d'aides d'État, des régimes de soutien mis en place par les États membres en faveur des films et des autres œuvres audiovisuelles. Conformément à cette communication sur le cinéma adoptée par la Commission européenne le 14 novembre 2013, l'ensemble des dispositifs publics français de soutien au cinéma et à l'audiovisuel doit être mis en conformité avec les règles qui y sont fixées avant le 14 novembre 2015.

En particulier, les États membres ou les collectivités territoriales ne peuvent pas exiger que plus de 160 % du montant de l'aide accordée soit dépensé sur leur territoire. Ils ne peuvent pas exiger non plus, indépendamment du montant de l'aide accordée, que plus de 50% du budget de production soit effectué sur leur territoire.

Par ailleurs, ces règlements ne doivent pas être discriminants au regard du droit européen : ils doivent laisser la possibilité à des auteurs ou producteurs ressortissants d'autres pays européens que la France de pouvoir prétendre à ces aides.

Une importante séquence de dialogue a été entamée à ce sujet avec le CNC (service de l'action territoriale, service juridique et service des affaires européennes) afin de préciser le mode de fonctionnement à adopter pour définir une position et un argumentaire commun entre l'État et les différents fonds de soutien afin de les placer sous le Régime général d'exception par catégorie (RGEC).

Un dialogue constructif à poursuivre

Les 20 éditeurs soutenus

- > Éditions Hesse
- > Corsaire Éditions
- > Éditions La Bouinotte
- > Colloidion
- > Grandvaux Éditions
- > Les Amis de Max Jacob
- > Éditions des Béatitudes
- > Coco Têxède
- > L'Atelier d'images
- > Éditions Diabase
- > Éditions Voy'el
- > Rencontre avec le patrimoine religieux
- > Éditions Menu Fretin
- > Griffes d'encre Éditions
- > Ella Éditions
- > Éditions Medicilline
- > Éditions Bilboquet
- > Éditions Parramon
- > Éditions de L'Élan vert
- > Éditions HongFei Cultures

> François Bon

Le pOlau - pôle des arts urbains, St-Pierre-des-Corps (37)

> Jonathan Wable

Centre hospitalier de la tour Blanche, Issoudun (36)

> Florent Perrier

Librairie Le Livre, Tours (37)

b. Livre & vie littéraire

Cette année, le pôle livre de Ciclic a été fortement mobilisé par l'élaboration d'une des premières conventions de développement du livre et de la lecture avec ses partenaires : Région Centre-Val de Loire, Drac, Centre national du livre (voir "Faits marquants #1 p.6).

Au plan national, le bilan 2014 fait apparaître un paradoxe : alors que la production de livres augmente de 2,5% (68 000 nouveautés et nouvelles éditions), la vente, elle, a chuté de 0,5%, ce qui représente néanmoins un tassement moins important qu'en 2013 (1%). Le secteur reste donc toujours en contraction mais avec un ressaisissement de la librairie de premier et second niveau (+0,5 et +0,3%), au dépend des hypermarchés et des grandes surfaces spécialisées.

Les mesures du Ministère de la culture et de la communication en faveur de la librairie et une certaine dégradation de l'image d'Amazon ne sont pas étrangers à ce retour des consommateurs en librairie. Le secteur jeunesse confirme par ailleurs son rôle de locomotive des ventes.

Sur les territoires, les aides sélectives s'affinent pour plus de pertinence et cette convention dédiée au livre et à la vie littéraire permettra demain de renforcer le soutien à la filière régionale, à la création artistique et culturelle, mais aussi de développer un dispositif singulier destiné à la rencontre de la création contemporaine pour les adolescents, en particulier les lycéens et les apprentis.

> Les aides sélectives à l'édition

De manière plus structurante que l'aide au projet éditorial ou de diffusion, ce dispositif, financé par la Région Centre-Val de Loire, vise à aider les maisons d'édition à se consolider, à franchir des caps de développement et à investir dans des projets innovants. La stratégie globale d'entreprise se décline ainsi selon trois axes forts : la diffusion, le programme éditorial et la prospective.

Les éditeurs de bibliophilie contemporaine restent également concernés par ce dispositif.

Nouveauté : les éditeurs présentent leur projet lors de la commission. Cette rencontre permet de favoriser l'échange entre les professionnels et les membres de la commission chargés d'expertiser les dossiers, de demander des précisions, de faire le bilan de l'année écoulée et en cas de renouvellement de demande, d'explicitier les écarts constatés.

Pour cette première session, 24 dossiers ont été déposés et 20 éditeurs ont été soutenus (dont 3 éditeurs de bibliophilie) pour un montant global alloué de 108 000 €.

> Les aides à la vie littéraire

1) L'aide aux auteurs associés

L'année 2013 a mis au jour la nécessité de soutenir les auteurs et de développer la vie littéraire dans la région. En ce sens, un nouveau dispositif de soutien à la création littéraire et à la présence des auteurs sur le territoire est né. Intitulé *Auteurs associés*, il est financé par la Région et l'État (Drac Centre-Val de Loire). Il est complémentaire du dispositif *Résidences d'auteur*, et a pour objectif de soutenir la création par des bourses de résidences destinées aux auteurs qui s'associent avec un lieu de la région, sur une période de 4 à 10 mois. Il permet de diversifier les auteurs présents sur le territoire de même que les lieux d'accueil, en contribuant à la diffusion et à la médiation de la littérature.

Les auteurs sont présents au minimum 4 jours par mois pour des actions culturelles autour de leur œuvre, à répartir en fonction de la nature du projet. Ils perçoivent une bourse mensuelle qui leur permet de dégager du temps pour leur travail de création.

2) L'aide aux résidences d'auteur

Ciclic gère le dispositif régional d'aide aux résidences d'auteur (d'un montant global de 35 000 €) qui soutient les lieux et leur permet d'accueillir les auteurs sur un temps long, favorisant ainsi la création littéraire contemporaine. Ces structures, associations ou collectivités élaborent avec l'auteur un projet artistique et culturel, qui s'appuie sur son travail de création.

Trois principales nouveautés cette année :

- dans un souci de simplification administrative, un dossier unique permet de déposer une demande de soutien auprès de Ciclic (pour le compte de la Région) et de l'État (Drac Centre-Val de Loire) ;
- une carte blanche à l'auteur résident est coorganisée avec le lieu d'accueil, Ciclic prenant en charge la venue d'un artiste invité ;
- la durée minimale des résidences est ramenée à deux mois.

En 2014, huit dossiers ont été étudiés et une aide a été accordée à chacune des structures. Cependant, l'Association de préfiguration de la maison de la poésie du Magny a renoncé à mener à bien son projet en cours d'année.

Parmi les structures aidées, certaines accueillent des auteurs en résidence depuis de nombreuses années, comme la Maison des écritures à Neuvy-le-Roi (37), Chambord (41) ou les Mille univers (18). D'autres ont initié plus récemment des projets d'accueil d'auteurs, tels le Campus des métiers de Joué-lès-Tours (37). L'association BD Boum, auparavant aidée uniquement par la Drac, bénéficie cette année de l'aide de Ciclic au titre de la Région, dans le cadre de la mise en œuvre du dossier unique.

> L'aide à la librairie

La Région Centre-Val de Loire, la Direction régionale des affaires culturelles, le Centre national du livre et Ciclic, conscients des enjeux et des difficultés rencontrés par les librairies et points de vente du livre se sont engagés à mener une politique convergente, coopérative et partagée dans ce domaine afin de maintenir et développer les canaux de diffusion du livre sur le territoire.

Les quatre structures ont travaillé à la mise en place d'une convention de coopération et parmi les mesures concernées par cet accord, une aide à la librairie et aux points de vente du livre a pu être créée. Elle permet l'accompagnement de projets liés au fonctionnement (animation, stock...) ou à l'investissement (reprise, travaux, informatisation ou renouvellement du matériel informatique...).

Une première session a été mise en place au dernier trimestre, treize dossiers ont été déposés et dix (neuf librairies indépendantes et une maison de la presse) ont reçu un avis positif de la commission.



Un soutien aux résidences d'auteur d'un montant global de 35 000 €

Les 4 maisons d'édition accompagnées

- > les éditions de l'Élan vert,
- > les éditions Menu Fretin
- > les éditions Hesse
- > les éditions Diabase.



> Accompagnement professionnel et artistique

De nombreuses actions en direction des professionnels ont lieu sur le territoire en complément des soutiens financiers, où Ciclic peut faire valoir son expertise en matière d'accompagnement.

1) Réseaux professionnels

a. Accompagnement personnalisé de 4 éditeurs

Dans le cadre du dispositif de soutien aux entreprises d'édition de livres imprimés ou numériques 2014, Ciclic a décidé d'accompagner plus particulièrement quatre maisons d'édition dans leur développement et a missionné pour cela deux consultants spécialisés : Mathilde Rimaud et Pascal Arnaud, du réseau Axiales. L'objectif étant de prolonger le dialogue initié lors de la commission et d'établir avec les éditeurs un plan d'actions concrètes permettant d'atteindre des objectifs fixés au préalable.

b. Rencontres d'auteurs dans le cadre de l'accompagnement des résidences

Ciclic coorganise désormais avec chaque lieu de résidence un temps public de rencontre avec l'auteur résident et un artiste conjointement invité. Cela renforce la coopération avec les porteurs de projets de résidences, et conforte l'agence à sa place d'opérateur. Cela contribue également à développer les occasions de rencontres avec des auteurs. Ces rencontres peuvent prendre différentes formes : lectures rencontres, débats, lectures dessinées ou musicales...

2) Vie littéraire

a. Littérature et cinéma à l'école : une expérience artistique avec Martin Page

Un projet expérimental "littérature et cinéma" a été développé en collaboration avec le pôle éducation, à destination d'une classe de CM2 de l'école Gérard-Philippe de Fondettes. Il entre dans les dispositifs "École et cinéma" et "L'ami littéraire", en partenariat avec Les enfants de cinéma, la coordination école et cinéma en Indre-et-Loire (DSDEN 37 et cinéma Les Studio) et la Maison des Écrivains et de la littérature.

À partir des différentes contraintes liées aux objectifs et attentes des partenaires, Ciclic a recherché les auteurs adéquats, pris contact avec certains d'entre eux, pour finalement retenir Martin Page et élaborer avec lui le projet définitif. Lors de la première rencontre, les élèves ont pu échanger avec Martin Page sur son travail de création littéraire, son métier d'écrivain et ses livres. La semaine suivante, ils ont assisté à la projection du film *Chantons sous la pluie*. L'auteur s'est ensuite rendu en classe au cours des mois de janvier et février pour animer une série d'ateliers d'écriture autour du film. Les enfants ont ainsi pu inventer, sous son regard, la suite de l'histoire des deux personnages principaux du film : Lina et Kathy.

b. Résidence à l'Université

Le service culturel de l'Université François-Rabelais de Tours s'associe, tout au long de l'année universitaire, à un artiste ou à une compagnie artistique. Composantes essentielles de la rencontre entre la communauté universitaire et la création artistique contemporaine, ces résidences d'artistes s'inscrivent dans une dynamique fructueuse. Depuis quelques années, l'université n'avait cependant pas eu l'occasion d'accueillir des écrivains, faute notamment de structure référente. Les échanges amorcés dès 2013 avec Ciclic ont permis d'initier en septembre 2014 la résidence du poète, traducteur et critique de cinéma Stéphane Bouquet pour l'année universitaire 2014/2015, à partir des désirs et du cahier des charges établi par l'université. Ce projet "littérature et cinéma" est mené en étroite collaboration avec le pôle éducation de Ciclic.

Stéphane Bouquet est donc présent chaque jeudi et certains week-ends pour animer un atelier d'écriture intitulé "Portrait de soi, portrait de ville", à destination d'un groupe d'étudiants. Il convie, pour certaines séances, d'autres artistes, afin de nourrir cet atelier et d'offrir aux étudiants des occasions de rencontres artistiques. Certaines sont ouvertes au grand public, afin que ces artistes puissent plus largement présenter leur travail, au sein de l'université ou dans des lieux culturels de la ville (le CCNT, la librairie Le Livre, etc.). Ainsi, l'écrivain-plasticienne Valérie Mréjen, le chorégraphe Loïc Touzé, le cinéaste Patric Chiha, et l'écrivain Frédéric Ciriez l'accompagnent tout au long de cette aventure.

c. Le Labo de création littéraire : Valérie Mréjen

Dans la suite de la réflexion engagée autour des liens – de création, de diffusion – entre la littérature et les supports numériques, et dans l'idée de faire dialoguer l'écriture et le cinéma, Ciclic a convié l'écrivain, cinéaste et plasticienne Valérie Mréjen à inventer un projet présenté sur le site ciclic.fr et dans des salles de cinéma de la région Centre-Val de Loire.

Elle a choisi d'écrire 5 nouvelles, regroupées sous le titre *Hitch hike*, en écho à cinq films de genre road movie. Chacune est éditée en format ePub sur ciclic.fr et en papier à 1 500 exemplaires (diffusion dans les salles de cinéma partenaires, en librairies et médiathèques), puis lue en première partie de la projection de ces films. La première lecture projection, qui s'est déroulée dans le cadre du Festival du film de Vendôme, a permis de lancer cette série qui se poursuivra dans des salles de cinéma de la région, au cours du premier semestre 2015.

d. Résidence numérique de Tanguy Viel

Second projet issu du travail engagé autour des liens entre la littérature et médias numériques, Ciclic a proposé à l'auteur Tanguy Viel de lui donner un cadre, sous forme de commande, qui lui permette de mener à bien et de "fixer" un travail de création qu'il mène depuis plusieurs mois et doit "sans doute d'abord se penser à côté (et peut-être même contre) l'activité de romancier qui l'a principalement occupé ces quinze dernières années."



"Icebergs est une série de réflexions sur l'écriture, de promenades dans les allées d'une pensée qui tourne et vire, une pensée à vrai dire obsédée par les formes qu'elle peut prendre dont, justement, l'écriture. Cette pensée inquiète se demande surtout comment les autres, tous les autres, ont fait avant elle. Alors elle enquête, elle arpente les rayons des bibliothèques, elle se promène sur Internet, elle se renseigne sur la vie des écrivains, elle visite leurs maisons, elle entreprend des voyages, elle regarde des films, elle s'assoit sur un banc – autant de manières pour elle de résoudre l'énigme de son expression rêvée. Mais à force d'ainsi bouger sans cesse, la pensée en question semble à son hôte un monde vraiment instable et sans bords définis. Aussi est-il nécessaire, dans cette plaine liquide, qu'émergent et cristallisent des blocs, parties visibles et flottantes, certes encore à la dérive, mais assez endurcis pour être présentés. De ce point de vue, proposer un rendez-vous mensuel en un lieu qui puisse en accueillir la lecture est une manière pour moi de donner forme à ce qui sans cela risque toujours de se perdre dans l'indéfini." Tanguy Viel



4 DVD édités
dans la collection "Carnets d'images, histoires euréliennes"

Ainsi, la commande que lui a passée Ciclic, d'une série de 6 textes destinés à être lus en public à la librairie *Les Temps Modernes* d'Orléans, enregistrés à cette occasion, puis mis en ligne au format ePub téléchargeables sur le site ciclic.fr, lui offre les conditions favorables à la réalisation de ce travail de création.

Ce projet représente pour l'auteur un soutien financier, un accompagnement éditorial et un espace de publication. Pour Ciclic, il s'agit là d'une occasion unique de soutenir l'un des auteurs français les plus importants de sa génération dans la production d'une phase radicalement nouvelle et inédite de son travail littéraire.

e. Regard de 3 auteurs sur les films du Dunois

Depuis 2006, Ciclic et le Conseil départemental d'Eure-et-Loir sont associés dans la mise en œuvre de l'opération "La Mémoire des images d'Eure-et-Loir". L'objectif est avant tout de rechercher et sauvegarder les films amateurs anciens, de tout format (9,5 mm, 16 mm, 17,5 mm, 8 mm, super 8 ou vidéo) tournés dans le département pour les faire découvrir au public à travers différents modes de valorisation : projections, spectacles vivants, installations, expositions et films de montage.

Quatre DVD ont été édités dans une collection intitulée "Carnets d'images, histoires euréliennes". Pour clore cette série, le Conseil départemental et Ciclic ont proposé cette année à trois écrivains d'imaginer un texte et de réaliser un film en s'inspirant des images amateurs collectées pendant l'opération dans trois cantons du sud du département : Châteaudun, Bonneval et Cloyes-sur-le-Loir.

Emmanuelle Pagano, Olivia Rosenthal et Tanguy Viel acceptent alors de se plonger dans cette matière hétéroclite, fragile, en couleurs ou en noir et blanc, mêlant événements collectifs et vie intime. Trois films naissent de ce projet : "L'Envol des samares" d'Emmanuelle Pagano, en collaboration avec le monteur Cédric Baud, "Mes Enfants" d'Olivia Rosenthal, réalisé avec la monteuse Nadine Verdier, et enfin "La Fuite des Idées" de Tanguy Viel, en collaboration avec Nadine Michau au montage.

Les films ont été présentés pour la première fois au public, en présence de leurs auteurs, à Châteaudun. La projection, suivie d'une rencontre a permis un échange avec les trois écrivains. Un livre-DVD rassemblant les trois films et leurs textes constitue le cinquième et dernier opus de la série "La Mémoire des images d'Eure-et-Loir".



3) Formations

La mise en place d'un plan de formation annuel à destination des libraires, éditeurs, auteurs et médiateurs du livre permet d'accompagner la professionnalisation de la filière dans notre région mais aussi de sensibiliser aux enjeux du livre des acteurs d'horizons différents (secteur de la petite enfance, de l'animation...)

a. Sensibilisation aux enjeux de la littérature jeunesse

Dans le cadre de la prévention de l'illettrisme, Ciclic a élaboré avec l'association Livre Passerelle des sessions de formation à destination des relais professionnels locaux : bibliothécaires, animateurs, éducateurs, personnel de la petite enfance, médiateurs du livre...

Cinq années de sensibilisation des publics aux enjeux de la littérature jeunesse (Cycles de formations *Pourquoi perdre son temps à raconter des histoires ?* et *Littérature jeunesse, pourquoi choisir pour mieux partager ?*) sur des territoires sensibilisés au sujet ont favorisé l'émergence de partenariats, d'actions culturelles, et de nouvelles pratiques sur le terrain. En 2014, le programme a été axé sur la mise en pratique, avec la définition d'un projet livre et lecture, et les postures et pré-requis à une bonne animation.

Trois journées ont été organisées, à Blois (20 stagiaires), Vierzon (19 stagiaires) et Semoy (24 stagiaires).

b. Organiser une résidence d'auteur

Dans la continuité de l'intensification de l'accompagnement des projets de résidence sur le territoire, Ciclic a proposé aux structures porteuses de projets ou désireuses d'initier une première résidence, de bénéficier d'une formation de deux jours sur le thème "Organiser une résidence d'auteur". Coanimée par Ciclic et Cathie Barreau, écrivain et directrice de la maison Julien Gracq, elle s'est tenue à la Médiathèque Jacques Thyraud à Romorantin (41).

Onze structures étaient représentées (13 stagiaires), pour aborder, au cours de ces deux journées la préparation d'une résidence (avec l'auteur, les partenaires, l'équipe, le public...), la définition des types de résidences, l'élaboration précise des conditions concrètes de l'accueil (convention, rémunération, transport, hébergement), les modes de rémunération de l'auteur, la communication et la médiation, etc.

c. Le statut d'auteur

En partenariat avec Ecopia, Ciclic a coorganisé et animé une journée de formation et d'information à destination des auteurs d'Indre-et-Loire.

Cette journée avait pour objectif de présenter à la quinzaine d'auteurs présents les missions et le projet du pôle livre de Ciclic, un panorama des dispositifs d'aides et des sociétés de défense des droits des auteurs et d'évoquer les différentes facettes de la vie professionnelle des auteurs : les différents "métiers", les activités et modalités de rémunération, les droits et devoirs.

3) Livre.ciclic.fr

Inauguré en décembre 2014, le nouveau site Internet du pôle livre vient enrichir l'écosystème Ciclic. Imaginé comme une véritable plateforme d'informations et de ressources dédiée au livre et à la vie littéraire en région Centre-Val de Loire, il est complémentaire du site ciclic.fr.

Le site est destiné aux professionnels du livre mais également au grand public passionné de littérature. Le livre et la vie littéraire principalement régionale, mais également nationale, y sont valorisés grâce à des articles de fond et d'actualités. Le site Livre constitue l'unique endroit ressource sur le web présentant les rencontres en librairie ou médiathèque, les expositions, les manifestations littéraires dans la région.

Un espace pour les professionnels, la rubrique intitulée "outils & ressources" est plus spécifiquement destinée aux acteurs du livre. Elle propose des informations et documentations professionnelles (études, guides, fiches pratiques, publications...), une aide juridique en ligne, des offres d'emploi dans le domaine du livre, une sélection de formations et rencontres professionnelles ainsi que les organismes de formations présents sur notre territoire. (Voir Faits marquants #2 p.8)

Des actions de sensibilisation destinées aux professionnels

Favoriser la diversité des présences d'auteurs sur le territoire de la région, les actions culturelles associées, et la rencontre entre les habitants et la littérature contemporaine.



> Perspectives

La présence d'auteurs sur le territoire de la région Centre-Val de Loire est au cœur des différents projets engagés à travers la convention de développement mais également avec les auteurs associés à la manifestation des mille lectures d'hiver.

Des auteurs plus nombreux en librairie, des auteurs associés à des lieux culturels, des entreprises, des hôpitaux, des associations, des établissements scolaires, des auteurs en résidences longues, des auteurs dans les lycées... Cette présence artistique affirmée, élaborée, coconstruite ou induite par la politique du livre menée par Ciclic, agrégée à celle déjà existante grâce aux programmations des acteurs du livre va constituer une globalité transversale s'affranchissant des différents dispositifs qui la composent. Le dispositif *Auteurs associés* permettra à l'agence de suivre et valoriser la diversification de la présence d'auteurs sur le territoire de la région, les actions culturelles associées et de favoriser la rencontre entre les habitants et la littérature contemporaine.

La mise en œuvre de l'axe "économie du livre" avec l'aide à la librairie de la convention permettra à Ciclic de parfaire sa connaissance de ces acteurs régionaux essentiels de l'écosystème du livre. Ce dispositif à destination des entreprises indépendantes que sont les librairies et points de vente du livre se donne pour objectifs de soutenir une économie culturelle génératrice de chiffre d'affaires et d'emploi et de maintenir et développer les canaux de diffusion du livre, garantissant un accès à tous les citoyens à une créativité éditoriale riche et diversifiée. Il ambitionne également de préserver l'attractivité et la vitalité du commerce indépendant des centres villes, dans un souci d'aménagement du territoire et de favoriser une dynamique d'animation, d'éducation et de diversité culturelle.

2015 sera également l'année du premier retour sur la réforme du fonds d'aide à l'édition. À cette occasion, la commission examinera avec les éditeurs le bilan réel de l'année écoulée, dans une démarche d'écoute et d'analyse, pour examiner les écarts avec le prévisionnel présenté l'année dernière. Les effets de consolidation escomptés par le soutien financier et l'accompagnement personnalisé ne pourront se vérifier qu'à moyen terme, il est donc important de poursuivre ce soutien structurant et prospectif, tout en l'évaluant régulièrement.

> Un guichet unique pour tous les dispositifs

Amorcé en 2014 avec la mise en place d'un dossier unique pour les porteurs de projets de résidences d'auteur, l'objectif de simplification administrative verra son aboutissement en 2015 avec un guichet unique porté par Ciclic pour tous les dispositifs financés par l'État et la Région en matière d'économie du livre (édition et librairie) et de présence d'auteurs (résidence et auteurs associés), dont certains sont également financés par le CNL dans le cadre de la convention de développement du livre et de la vie littéraire en région Centre-Val de Loire. L'agence se félicite de ce véritable acte de coopération que Ciclic porte en faveur des acteurs du livre de la région grâce à son statut d'établissement public de coopération culturelle.

Les missions

**Diffusion &
action territoriale**

Aménagement culturel du territoire et diffusion d'œuvres de création

2. Diffusion & action territoriale

2014 se révèle une bonne année pour la fréquentation dans les salles de cinéma en France, en franchissant les 200 millions d'entrées, après une baisse observée en 2013 et 2012. Au plan régional et concernant la littérature, les actions s'étendent à davantage de personnes avec certaines mille lectures ouvertes au public.

> Les missions et objectifs

Ciclic accompagne la diffusion d'œuvres de création et leur rencontre avec les publics.

1) Cinémobile

Trois camions Cinémobile sillonnent la région Centre-Val de Loire et permettent au public rural de 46 communes de bénéficier d'un accès au cinéma à travers une programmation d'actualité et des animations. Ils offrent toute la diversité du cinéma, avec des succès populaires, des films d'auteur, des actions d'éducation à l'image, et maintient des relations de proximité avec le public en proposant également des animations et rencontres organisées en collaboration avec les acteurs locaux. Ses deux circuits sont classés art et essai et labellisés "jeune public".

Il est un formidable outil d'aménagement culturel du territoire, lieu de diffusion, d'animation et de lien social. Il participe à l'accompagnement des films soutenus par l'agence, et à la mise en place d'animations et d'ateliers d'éducation à l'image.

2) Diffusion cinématographique

Ciclic s'engage pour la promotion et la découverte de premiers films, d'un cinéma d'auteur, de courts métrages ou du documentaire de création, et collabore étroitement avec les structures nationales, régionales et locales de la diffusion et de l'exploitation cinématographiques : les salles de cinéma, les bibliothèques, les festivals et associations culturelles de la région, comme l'association des cinémas du Centre (ACC). Les collaborations que l'agence tisse avec ces lieux de diffusion en région, se définissent autour de trois axes principaux :

- la promotion des films soutenus dans le cadre des aides sélectives, en organisant des avant-premières et des séances rencontres avec les réalisateurs et les équipes des films ;
- la valorisation de la forme courte, en particulier avec le dispositif Libres courts, qui met régulièrement en place des programmes de courts métrages dans plusieurs salles de cinéma de la région, ou avec des partenariats à l'occasion de manifestations ;
- l'accompagnement du cinéma documentaire via la coordination régionale du Mois du film documentaire. Au mois de novembre, Ciclic participe à l'opération nationale qui met à l'honneur le cinéma documentaire en proposant programmations et rencontres.

3) Littérature

Pour ce qui est de la diffusion de la littérature, l'opération mille lectures d'hiver permet de replacer le livre, la lecture et l'échange d'idées au cœur des pratiques de plusieurs milliers de personnes.

Elle a vécu cette année sa 8^e édition et continue d'évoluer et d'attirer toujours plus de participants.

a. Mille lectures d'hiver

La littérature en région Centre-Val de Loire occupe une place de choix avec les mille lectures d'hiver. Cet événement artistique unique en France permet de (re)placer le livre, la lecture et l'échange d'idées au cœur des pratiques de plusieurs milliers de personnes.

Mille lectures d'hiver est une invitation à découvrir la littérature qui s'écrit aujourd'hui. Tout habitant de la région Centre-Val de Loire qui le souhaite peut en effet accueillir une lecture dans le lieu de son choix et y convier une vingtaine de proches. Ensemble, ils écoutent un(e) comédien(ne) professionnel(le) leur lire à voix haute le texte d'un écrivain vivant, édité, français ou étranger. Ils en discutent ensuite dans une ambiance conviviale.

Depuis 2014, mille lectures d'hiver se déroule en deux temps : du 1^{er} janvier au 31 mars pour l'accueil des lectures ; entre avril et juin pour un cycle de six rencontres publiques avec les deux écrivains associés au projet.

> Édition 2014

1. Les publics

La 8^e édition des mille lectures d'hiver a réuni près de 13 000 participants lors des 631 lectures organisées sur l'ensemble de la région du 1^{er} janvier au 31 mars 2014.

Un large éventail de publics est touché par cet événement qui rassemble autant de personnes éloignées du livre et de la lecture que de lecteurs réguliers, familiers des librairies et des bibliothèques.

a. Typologie des accueillants

Afin d'appréhender au mieux la réalité des mille lectures d'hiver sur le territoire, une typologie des accueillants et par extension des publics, s'est établie et précisée, au fil des huit éditions, d'après la nature des lieux choisis, des informations figurant sur la fiche d'inscription (nom d'association ou de structure par exemple) ainsi que des éléments glanés dans les échanges téléphoniques et les comptes-rendus établis par les lecteurs pour chacune de leurs lectures.

L'une des règles de fonctionnement des mille lectures d'hiver est à l'origine de cette classification : l'accueillant est en effet une personne qui s'engage à recevoir une lecture dans le lieu de son choix et surtout à réunir entre 10 et 30 personnes issues de ses relations privées, professionnelles, de voisinage ou familiales.

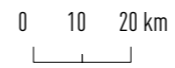
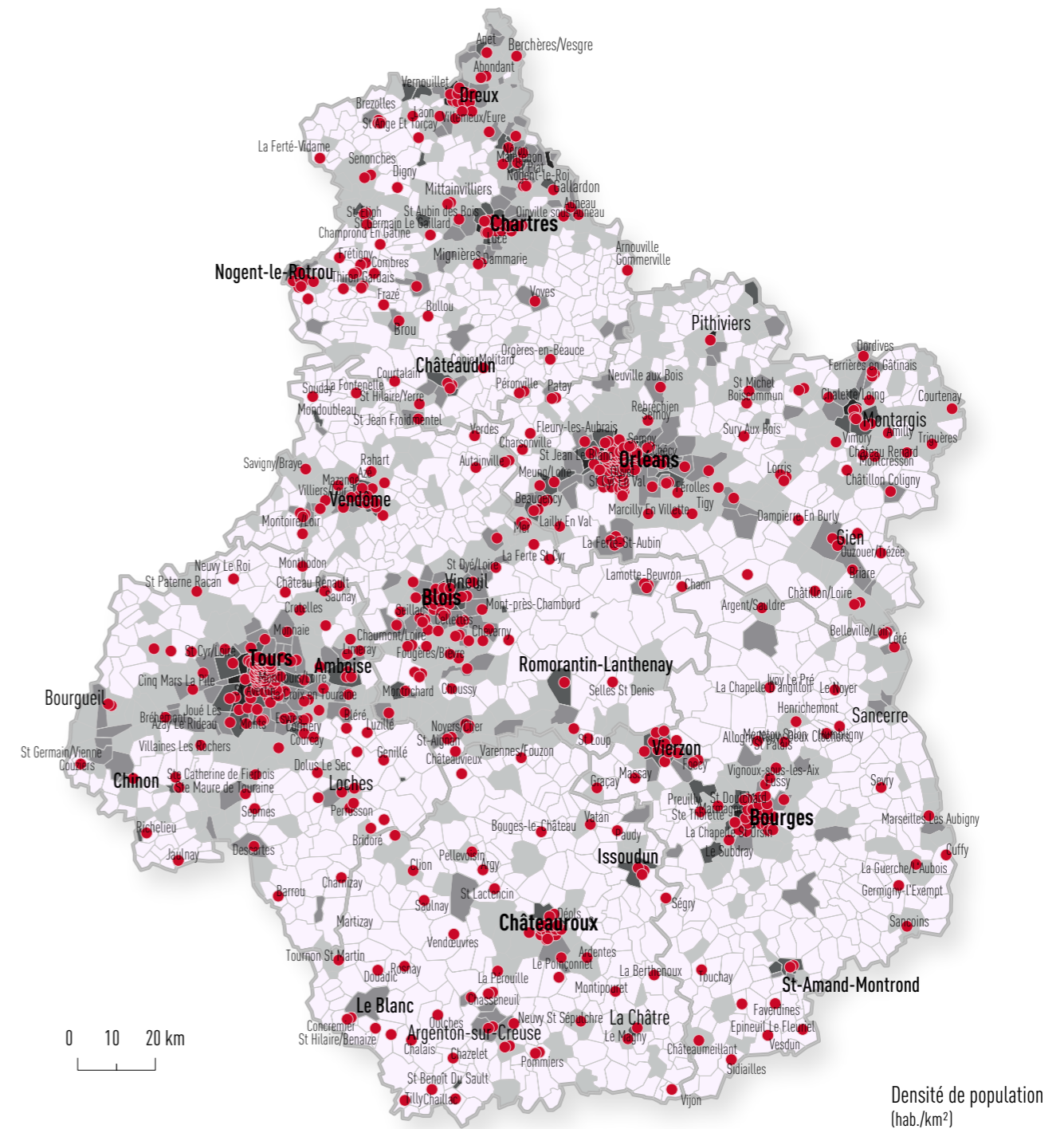
C'est ainsi que cette typologie des accueillants se répartit dans les catégories suivantes : associations et structures à caractère culturel, associations et structures à caractère social, associations et structures liées au handicap, bibliothèques et médiathèques, mairies, prisons, lieux d'habitation (particuliers), entreprises, maisons de retraite, lycées et centres de formation professionnelle.

Le nombre d'auditeurs a été établi d'après une moyenne de 22 personnes par lecture.

Par rapport à la 7^e édition, la répartition des publics par type s'est stabilisée. Seules les associations liées au handicap et à l'hôpital gagnent 1% et les particuliers 3%, au détriment des associations et structures à caractère culturel.

631 lectures pour 13 000 bénéficiaires

22 personnes par lecture en moyenne



8^e édition des Mille lectures d'hiver 2014



b. Diversité des publics

Une approche complémentaire permet de déterminer si les publics touchés sont captifs (assister à la lecture est un acte plus ou moins contraint) ou volatiles (assister à la lecture est un acte choisi), selon que l'accueillant lui-même agit chez lui, dans le cadre d'une activité salariée ou à titre bénévole.

Dans le cas des publics dits volatiles, l'engagement de l'accueillant est fondamental. Celui-ci s'investit réellement pour s'assurer de la présence de ses invités. Paradoxalement, l'investissement peut être moindre chez les publics captifs. L'accueillant ne prend pas toujours la mesure de son rôle et peut se laisser porter par une action culturelle gratuite. Il importe donc de rappeler l'esprit des mille lectures d'hiver.

Les comptes-rendus des lecteurs et les témoignages des accueillants permettent d'établir que toutes les professions et catégories socio-professionnelles sont représentées. La diversité des publics des mille lectures d'hiver - qu'ils soient éloignés ou non des pratiques culturelles, qu'ils soient implantés en zone rurale ou en milieu urbain, qu'ils disposent de revenus faibles ou élevés - est la caractéristique forte d'un projet littéraire ambitieux qui s'est ancré durablement sur un vaste territoire depuis une petite décennie.

c. Inscription en ligne et annonces sur ciclic.fr

- Modalités d'inscription

Les 3 dates limites d'inscription établies depuis 2 éditions permettent une rationalisation de la planification des lectures. Lors de la 8^e édition, 73% des inscriptions ont été faites en ligne.

- Annonce des lectures publiques en ligne

Certaines lectures se déroulant dans les lieux publics (essentiellement médiathèques et bibliothèques) ont été ouvertes à la curiosité de tous, afin de faire connaître davantage cette action. La programmation de ces lectures a été publiée sur ciclic.fr, à un rythme bimensuel, et a permis aux personnes intéressées d'accéder aux lectures se déroulant près de chez elles, après avoir réservé auprès de l'accueillant du lieu.

2) Les écrivains et les traducteurs

a. Les écrivains et traducteurs lus

Lors des sept éditions précédentes, les textes de 325 écrivains et 122 traducteurs de littérature étrangère ont été lus à un très large auditoire composé de personnes aux pratiques culturelles, aux origines géographiques et aux conditions sociales très diverses.

Pour la 8^e édition des mille lectures d'hiver, ce sont 42 écrivains et 11 traducteurs dont les textes ont été lus par les comédiens-lecteurs.

La littérature étrangère représente un tiers des œuvres lues.



42 écrivains
et 11 traducteurs lus



> Les écrivains associés

Accroître la présence des auteurs au sein de mille lectures d'hiver s'est poursuivi cette année avec Eric Pessan (photo ci-contre) et Tanguy Viel, les deux écrivains associés à la 8^e édition.

Les deux auteurs ont mené un travail avec les lecteurs et ont rencontré le public à l'issue de la saison des lectures. À noter qu'entre janvier et mars, cinq lecteurs avaient choisi de donner à entendre les deux derniers romans des deux écrivains.

Les deux écrivains ont animé chacun deux séances de travail avec les cinquante-et-un comédiens-lecteurs. Ils y ont évoqué leurs influences, leur propre cheminement dans l'écriture et la construction de leur œuvre. Ils ont également échangé sur leur perception de la lecture à voix haute et la manière de donner à entendre une écriture.

Entre le 27 mai et le 11 juin, les deux écrivains associés ont participé à trois rencontres publiques chacun, une par département. Au cours de ces soirées, chacun des deux écrivains a levé le voile sur son panthéon littéraire, cette fois à destination du public. Lors de chaque rendez-vous, deux comédiens-lecteurs ont lu des passages des textes fondateurs choisis par l'auteur puis celui-ci a présenté des extraits de sa propre création littéraire.

Ces rencontres ont eu lieu au Centre social Beaulieu de Châteauroux, au Centre de formation des apprentis de Joué-lès-Tours, au Centre de la Céramique contemporaine d'Henrichemont, au Cloître des Augustins de Montoire-sur-le-Loir, à la Médiathèque Marcel Proust de Patay et au Cercle laïque de Dreux. 40 personnes en moyenne ont participé à chacune de ces rencontres.

51 comédiens
professionnels

3) Les lecteurs et les œuvres lues

a. Les lecteurs

51 comédiens professionnels ont pris part à la 8^e édition des mille lectures d'hiver. Ils sont majoritairement originaires de la région. Pendant 3 mois, ils ont sillonné les 6 départements de la région au gré de tournées. Ils y ont rencontré les petites assemblées de personnes réunies par l'accueillant.

b. Les lecteurs dans le projet

Chaque comédien-lecteur a réalisé une moyenne de 12 lectures. À ces lectures, se sont ajoutés les 2 temps de répétition, notamment pour la préparation de la lecture et une éventuelle participation aux rencontres publiques avec les écrivains associés.

L'ensemble de l'activité de la 8^e édition des mille lectures d'hiver a généré 9 348 heures de travail, soit une moyenne de 183 heures par lecteur.

> Perspectives

À l'issue de cette édition, plusieurs objectifs ont été atteints, notamment la présence accrue des écrivains sur le territoire, l'utilisation de l'outil numérique pour l'inscription en ligne et l'annonce des lectures en lieux publics sur ciclic.fr.

Dans l'objectif d'améliorer la visibilité du projet, la mise en récits des comptes rendus rédigés par les lecteurs à l'issue de leurs tournées et leur publication sur le site ciclic seront effectives à partir de janvier 2015.

Lors de la préparation de la 9^e édition 2015, un effort particulier sera fait pour favoriser les lectures touchant les publics éloignés des pratiques culturelles.

b. Cinémobile

Après une année marquée par une baisse de la fréquentation au niveau national, 2014 renoue avec le niveau des deux années précédentes en dépassant la barre symbolique des 200 millions de spectateurs.

La part de marché des films français a considérablement évolué d'une année à l'autre en passant de 33% à 43% grâce à des films qui ont connu un grand succès populaire et dépassé les 5 millions d'entrées.

L'implantation de multiplexes à Paris et dans les grandes villes françaises a renforcé la concentration du secteur au profit des grandes enseignes. Ce contexte concurrentiel fragilise encore davantage les cinémas indépendants dont l'équilibre économique est déjà précaire et aboutit à une surexposition des films jugés les plus porteurs au détriment des films aux budgets plus serrés, qui ne parviennent plus à trouver une exposition satisfaisante.

La diversité culturelle et l'aménagement du territoire existants reposent sur les salles de proximité indépendantes qui diffusent les films mais proposent aussi des animations, des rencontres et des échanges, et un accompagnement des œuvres. Il est crucial de préserver ce maillage de salles exceptionnel sur notre territoire qu'environnent de nombreux pays pour permettre le maintien du pluralisme et de la diversité et l'accès à la culture pour tous. C'est ce qui doit être au cœur de la démarche et des valeurs de Ciclic.

Cette année a été particulièrement riche avec l'acquisition d'un nouveau Cinémobile qui confirme 30 ans d'une politique exceptionnelle de la Région Centre-Val de Loire en faveur de l'aménagement culturel dans les territoires éloignés d'une salle de cinéma fixe pour maintenir une offre cinématographique, une diversité culturelle et un service public proche des habitants (voir Faits marquants #3 p.10).

Une réorganisation des tournées et du temps de travail des collaborateurs a été menée pour permettre une mise en conformité de l'activité avec les différentes évolutions juridiques et aboutir à une meilleure rationalisation de l'utilisation des camions.

> La fréquentation

La fréquentation du Cinémobile retrouve son niveau des années précédentes et enregistre une hausse de 24,86 % pour atteindre 57 499 spectateurs.

Après une année 2013 morose en raison du contexte économique défavorable et le manque de sorties de films grand public, la fréquentation 2014 du Cinémobile repart à la hausse. Plusieurs éléments peuvent l'expliquer :

- 7 films ont dépassé les 2 000 entrées alors qu'un seul film avait dépassé ce seuil l'année précédente ;
- La programmation proposée a été riche et variée avec des films pour tous les publics. Elle a été en majorité composée de films classés art et essai dont certains ont bénéficié d'un impact médiatique important et d'un bouche à oreille qui leur a permis de trouver leur public ;
- Le documentaire *Sur le chemin de l'école* a rassemblé 4 348 spectateurs et prend la tête du "box-office Cinémobile" cette année grâce à de nombreuses projections organisées à la demande des enseignants

46 communes desservies sur 5 départements

57 499 spectateurs:

dont 44 326 lors des séances tout public

> 88 films projetés, dont 50 films tout public, > 1 791 séances

À l'inverse, la baisse des effectifs des trois dispositifs d'éducation à l'image se confirme d'année en année et touche plus particulièrement les établissements situés en zones rurales en raison du désengagement de certains partenaires pour financer les entrées ou les transports.

> La réorganisation de l'activité

1) Les tournées

Suite à la réorganisation des tournées et du temps de travail, la séance du début d'après-midi a ainsi été décalée à 16h, deux relèves hebdomadaires ont été instituées pour permettre une meilleure organisation du travail des régisseurs et respecter les contraintes des communes. Des créneaux supplémentaires ont été dégagés pour développer le nombre de projections destinées aux scolaires, selon les besoins ou le potentiel des communes.

L'expérimentation du passage du dimanche mise en place depuis mars dernier est globalement satisfaisante en termes de fréquentation et de retours du public et sera donc généralisée avec la définition des nouveaux circuits en 2015.

2) Redéfinition des circuits

Un travail important a été mené pour modifier les circuits actuels et définir les jours de passage dans les communes selon leurs caractéristiques. Les contraintes de chacune d'entre elles ont été prises en compte, et une attention particulière a été portée au potentiel scolaire et à l'investissement des établissements scolaires.

Ces aménagements seront effectifs dès janvier 2015.

a. Renouveau des communes

Le conseil d'administration de l'ARCC (association rurale de culture cinématographique) s'est réuni en septembre pour étudier les demandes d'accueil de nouvelles communes et faire un bilan concernant l'activité des communes actuelles sur la base d'une analyse multicritères quantitatifs et qualitatifs tenant compte de l'évolution de la fréquentation : la participation et fréquentation des établissements scolaires ; le respect par la commune de ses obligations ; l'activité et l'investissement des correspondants ; la diffusion des éléments de communication.

Il a donné son accord pour l'accueil de la ville de Courtenay à compter de janvier 2015 car elle possède de nombreux atouts en termes de population, de nombre d'enfants scolarisés et compte un nombre important d'associations.

La commune d'Oucques qui connaît quant à elle des problèmes de fréquentation et de mobilisation depuis 2010 n'a pu, malgré nos alertes, apporter des améliorations tangibles, et ne sera par conséquent plus desservie à partir de janvier 2015.

b. Conventions avec les communes

Une nouvelle convention triennale, sera signée entre les 46 municipalités, l'ARCC qui regroupe l'ensemble des communes d'accueil et Ciclic, pour déterminer les engagements de chacun.

Le dialogue est permanent et la collaboration fructueuse, entre Ciclic et l'ARCC, pour maintenir un lien permanent avec les élus, les correspondants-relais et les acteurs locaux. Un bilan annuel sera demandé aux communes afin de les responsabiliser et d'entretenir un dialogue de qualité.

> Les actions sur le territoire

1) Le jeune public

Au-delà du grand public, le Cinémobile permet aux élèves d'assister à des séances avec un accompagnement pédagogique dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image : *École et cinéma* (Eure et Loir, Cher, Loiret), *Collège au cinéma* (dans cinq départements de la région) et *Lycéens et apprentis au cinéma* (Loiret).

Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité artistique du jeune public reste la priorité hors et pendant le temps scolaire en dehors des dispositifs d'éducation à l'image.

Ainsi, en fonction de l'actualité cinématographique, ou d'une thématique, des séances spéciales ont été proposées en 2014 :

- pour les écoles maternelles : *La Sorcière dans les airs*, *Le parfum de la carotte*, *Loulou l'incroyable secret* ;
- pour les écoles primaires : *Minuscule*, *Tante Hilda*, *Amazonia*, *Sur le chemin de l'école*, *Il était une forêt* ;
- pour les collèges : *La cour de Babel*, *Parce que j'étais peintre*

Des fiches pédagogiques sont fournies aux enseignants pour approfondir le travail fait en classe autour des films proposés. Les dossiers pédagogiques, critiques presse sont mis en ligne.

Une tournée d'été a été organisée pour les accueils de loisirs dans 6 villages avec une programmation éclectique pour chaque tranche d'âge, à partir de 3 ans jusqu'à l'adoscence.

Des ateliers bruitage ont été proposés dans plusieurs établissements dans le cadre du dispositif *Collège au cinéma* du Cher

2) L'animation

Pour clôturer son programme de fête pour les 30 ans de ce service public unique, Ciclic a proposé une carte blanche à Bertrand Tavernier, cinéaste engagé reconnu pour son œuvre et militant infatigable de la rencontre avec le public (voir Faits marquants #3 p.10).

Le pôle exploitation participe à l'accompagnement des films soutenus par l'agence en présence d'invités comme ce fut le cas cette année avec Jean Denizot, réalisateur de *La belle vie*, le responsable de l'association Fenêtre sur films pour le film *Les grandes ondes* et les réalisateurs, producteurs et intervenants du documentaire *J'ai pas fait l'ENA, j'ai fait la campagne*. Des séances *Libres Courts* et *Le court s'anime* ont également été proposées cette année.

Le Cinémobile a renouvelé son partenariat avec plusieurs associations culturelles comme le Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv et organisé la venue de Philippe Goossens, membre de la Ligue des droits de l'homme pour échanger avec le public à l'issue de la projection du film *Just the wind*.



13 173 spectateurs lors des séances des dispositifs scolaires : *École et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*.

La Région Centre-Val de Loire investit 960 000 €

Plusieurs projections du documentaire *Parce que j'étais peintre, l'art rescapé des camps nazis* ont été proposées pour le grand public et les scolaires en présence du réalisateur Christophe Cognet.

Des soirées thématiques ont été organisées dans plusieurs villages comme la soirée *Saveurs indiennes* à Illiers-Combray autour du film *The lunchbox* à l'occasion des dix ans de la médiathèque du Pays de Combray.

Des avant-programmes de films d'archives de Ciclic sont proposés chaque mois en début de séance aux spectateurs des 46 communes des circuits nord et sud.

> Le nouveau Cinémobile

La Région Centre-Val de Loire soutient depuis sa création le Cinémobile et a permis l'acquisition de cette nouvelle unité grâce à un programme d'investissement important qui atteint 960 000 € pour remplacer le plus ancien Cinémobile Jacques Tati. (Voir Faits marquants #3 p.10).

Ce choix témoigne de l'attachement de la collectivité à la culture pour tous, il affirme aussi le choix de l'investissement public en tant qu'outil indispensable d'une politique régionale tournée vers l'avenir.



> Perspectives

En 2015, le travail important de réorganisation de l'activité doit aboutir à un fonctionnement optimal permettant de développer l'offre pour les scolaires lors du passage dans la commune ou lors de journées spéciales jeune public, ainsi que les projections durant l'été et les vacances scolaires. La projection numérique offre une plus grande diversité de films et un meilleur ciblage pour satisfaire tous les publics.

La communication est également essentielle et le site Internet sera enrichi d'articles consacrés au Cinémobile, à une commune, pour mettre en valeur les actions mises en place par les correspondants locaux et apporter une meilleure lisibilité à l'action du Cinémobile sur le territoire régional.

La remobilisation du réseau d'élus et de correspondants constituera l'axe principal de travail pour l'année 2015 avec la mise en place d'événements répartis sur le territoire régional pour inciter la population à fréquenter ce nouveau joyau de la technologie.

Il sera également important de faire évoluer le cadre partenarial avec les communes suite à l'examen des pratiques mutuelles, afin de les responsabiliser dans leur relation avec le Cinémobile et de disposer d'éléments d'évaluation permettant un dialogue évolutif et de qualité.

La reconquête du public est un travail continu qui nécessite de s'investir pour accompagner les films, mobiliser les habitants, engager des partenariats avec les structures locales, innover et proposer des actions et animations ciblées pour que le public retrouve l'envie d'aller au cinéma si proche de chez eux.

c. Diffusion culturelle

Les aides financières accordées par Ciclic pour la création et la fabrication se complètent d'un accompagnement des films pour leur diffusion sur le territoire. Ce travail s'étend aux films non soutenus, afin de faire connaître à tous la diversité de l'expression cinématographique.

Malgré une bonne année pour la fréquentation dans les salles de cinéma, il semblerait que les effets de concentration, relevés déjà depuis plusieurs années, ne se sont pas réduits, et seraient toujours sur une pente ascendante. Le succès de la fréquentation ne va donc pas de pair avec la diversité, tant des lieux que des films. De même, la mesure employée par la Fédération des cinémas français avec l'opération "moins de 14 ans, 4 euros", a visiblement influé sur la part des jeunes dans les entrées réalisées en 2014, mais en profitant également davantage aux multiplexes.

Autrement dit, Ciclic, au vu de ses activités de diffusion et d'exploitation, constate que la majorité des salles de la petite et moyenne exploitation peinent à mobiliser le public et à le rendre curieux des films sortant chaque semaine. Élaborer des actions autour de premiers films, de films fragiles, des formats courts ou documentaires ne plaide pas d'évidence, et nécessite moyens et énergies renouvelés. C'est à quoi Ciclic s'engage sur le territoire régional et national, tant dans le secteur de l'exploitation, avec le Cinémobile et les collaborations avec les salles de cinéma, que dans le champ de la diffusion culturelle en favorisant la programmation de courts métrages et de documentaires tout au long de l'année.

2014 a été marquée par une importante augmentation budgétaire grâce à un soutien du Centre national du cinéma sur l'accompagnement des œuvres soutenues et la diffusion culturelle. Ses principaux axes sont le développement de contenus d'accompagnement des films aidés et du Mois du film documentaire, le lancement de la diffusion d'œuvres courtes et documentaires en ligne et un projet d'avant-programmes en salles de cinéma.

> Promotion et exploitation des films soutenus

Cette année, ce sont 88 séances accompagnées qui ont été organisées pour une diffusion de 41 films soutenus, tous genres confondus, et dans divers lieux de diffusion (salles de cinéma, médiathèques...), pour un cumul de 9 174 spectateurs (cette fréquentation est néanmoins largement boostée par la programmation de *La Petite Casserole d'Anatole* dans les séances scolaires du Festival du film de Vendôme).

1) Les longs métrages soutenus en salles en quelques chiffres clés

a. Les sorties :

- 10 sorties en salles en 2014, contre 4 en 2013.
- 351 848 entrées réalisées en France par ces 10 films fin 2014 (source CBO).
- 4 premiers films : *Des Étoiles* de Dyana Gaye, *La Braconnne* de Samuel Rondière, *La Belle Vie* de Jean Denizot, *Mercuriales* de Virgil Vernier.
- 2 documentaires de création : *La Ligne de partage des eaux* de Dominique Marchais, *Of Men and War* de Laurent Bécue-Renard.
- 2 films art et essai "porteurs" : *Du goudron et des plumes* de Pascal Rabaté, *Maestro* de Léa Fazer
- des auteurs attendus : Dyana Gaye, Jean-Charles Hue, Virgil Vernier, remarqués en festivals pour leurs courts ou premiers longs métrages.
- des "petites" sorties à moins de 50 copies (7 films sur les 10).

88 séances d'accompagnement des films soutenus

Un espace en ligne dédié à la diffusion de courts métrages et de documentaires, CIEL

b. Accompagnement et rencontres

- 6 films présentés en prévisionnement, en collaboration avec l'Association des cinémas du Centre.
- 31 animations de 13 longs métrages soutenus dans 16 communes des 6 départements.
- un accompagnement variable selon la mobilisation des auteurs : 7 venues pour les réalisateurs de *La Belle Vie* et *Du goudron et des plumes*, y compris dans des salles de la petite exploitation en milieu rural.

2) Un nouvel espace : CIEL

Les pôles cinéma-audiovisuel et diffusion de Ciclic ont œuvré au cours de l'année 2014, grâce à de nouveaux moyens dédiés, en particulier par le CNC, à la diffusion en ligne de films sur le site *ciclic.fr*. Le 1^{er} numéro de ce web-programme consacré au court métrage a été mis en ligne avec 15 œuvres différentes à découvrir en accès gratuit.

L'année 2014 a permis de réfléchir aux contours et aux objectifs de ce projet de diffusion mais aussi de régler les questions techniques et juridiques indispensables pour acquérir les droits de diffusion de chacun des films à exposer. Le projet, tel qu'il a été défini à ce jour, propose de diffuser sur Internet des courts métrages de cinéma et des documentaires audiovisuels dans leur intégralité. L'exposition de ces œuvres étant fortement éditorialisée, accessible en streaming gratuit, géolocalisée sur le territoire France et associée à un achat de droits pour 3 mois de diffusion non-exclusive. Quatre numéros thématiques seront proposés chaque année (voir Faits marquants #2 p.8).

3) Avant-premières de fictions télé : une logique d'animation du réseau professionnel

3 fictions télévisées soutenues ont fait l'objet d'une avant-première sur le territoire, en amont de leur diffusion télévisuelle : la deuxième saison de la série *Lazy Company* de Samuel Bodin (OCS), la fiction en 3 parties de Jean-Xavier de Lestrade, *3 X Manon* (Arte), le téléfilm *Ceux qui dansent sur la tête* de Magali Richard Serrano (Arte).

En 2014, toutes ces avant-premières ont été l'occasion de collaborer avec des salles de cinéma partenaires : les cinémas Studio de Tours, et Ciné off à Sainte-Maure-de-Touraine. Fortes d'un ancrage important en région Centre-Val de Loire (temps de tournage, emploi de techniciens, comédiens et figurants locaux), ces séances rencontrent un vif succès auprès des publics (535 spectateurs). Elles sont ainsi l'occasion pour Ciclic de renforcer le lien avec les professionnels, ainsi que d'encourager les productions en région.

4) Le développement des ressources

Le pôle diffusion a travaillé sur l'édition de documents autour des longs métrages soutenus, comme les 3 premiers longs métrages de Jean Denizot, Samuel Rondière et Virgil Vernier. D'autres films ont bénéficié de documents de l'AFCAE (*Maestro*, *Mange tes morts*), du GNCR (*La Ligne de partage des eaux*, *Of Men and War*), ou de l'ACID (*Stalingrad Lovers*).

Ciclic s'attache également, pour l'édition papier comme pour la production vidéo, à se rapprocher d'autres structures pour mutualiser les coûts de conception, de fabrication et les espaces de diffusion. Ciclic a coédité ainsi 2 documents d'accompagnement avec d'autres structures à l'échelle régionale ou nationale : *La Belle Vie* avec Ecla ; *Mercuriales* avec l'ACID et le GNCR. Ces partenariats sont intéressants mais accentuent la crucialité de l'anticipation et de la diffusion de ces documents.

Depuis quelques années, Ciclic réfléchit également à la production de contenus, en particulier vidéo, susceptibles d'être exposés en salles et sur le web, dans une démarche complémentaire d'accompagnement du film et de la rencontre avec son auteur. Le GNCR produit régulièrement des entretiens vidéo à destination de ses salles adhérentes



pour imaginer une rencontre et donner la parole à un réalisateur qui ne pourrait pas se déplacer en salles. Grâce au nouveau soutien du CNC, c'est sur un modèle proche que Ciclic a proposé 4 entretiens vidéos de réalisateurs à disposition des salles de la région, et même au-delà dans le cadre de partenariats interrégionaux avec l'ACOR ou l'ACREAMP.

> Diffusion culturelle et territoires

1) Libres courts et rendez-vous du court métrage

a. Libres courts

Ces rendez-vous du court métrage mettent en place la circulation de 2 programmes dans les salles partenaires durant l'année, permettant la mutualisation de la coordination (gestion des droits), d'outils pour la communication (réalisation d'une bande annonce). Plusieurs salles proposent des rendez-vous complémentaires et spécifiques à cette démarche collective.

- Libres courts : en terre(s) inconnue(s)

Ce premier rendez-vous commun de l'année a circulé du 11 avril au 7 mai 2014, dans 9 salles de la région Centre-Val de Loire. Le programme constitué de 5 courts métrages aborde les thèmes du territoire, de l'altérité, du voyage et de l'identité. 7 des 9 séances ont été accompagnées d'un invité, comme Jean Legrand, chef opérateur de *La Lampe au beurre de Yak*, Elsa Masson, Agence du court métrage et Arnaud Héé, critique.

Le programme a reçu un bon accueil général, tant de la part des programmeurs des salles que des spectateurs. La légèreté et l'humour de certains films (notamment *Inupiluk* et *Welkom*) et la poésie des autres, ont marqué l'originalité de ce programme, très contemporain. Cependant, les échos positifs du programme n'ont pas empêché une chute notable de la fréquentation de certaines séances, puisque, sur les 9 séances, le programme "Libres courts : en terre(s) inconnue(s)" a réuni seulement 277 spectateurs. Afin de nuancer ce bilan, on peut noter, au cinéma Les Enfants du paradis de Chartres, une hausse significative de la fréquentation de ce programme.

- Le Court s'anime #11

Le Court s'anime est un panorama contemporain et international de courts métrages d'animation. Cette année, il était composé de 9 films récents et remarquables dans des festivals prestigieux. Ce programme a circulé du 30 septembre au 4 décembre 2014, dans 10 salles de la région. Les 10 séances ont réuni 374 spectateurs.

7 séances sur 10 ont été accompagnées d'un invité, soit une augmentation par rapport à 2013 : Frank Ternier, réalisateur de *8 balles* ; Annabelle Gangneux, directrice de production pour *8 balles* ; Eric Montchaud, réalisateur de *La Petite casserole d'Anatole* ; Pauline Ginot, distributrice à Autour de minuit pour *Beauty* ; Pierre Luc Granjon, réalisateur et animateur pour *La Petite casserole d'Anatole* ; Eric Réginaud, chef du studio d'animation de Ciclic.

- Les autres "Libres courts"

Depuis plusieurs années à présent, le festival *Désir, désirs*, organisé par une commission des cinémas Studio, propose en partenariat avec Ciclic, une séance "ciné p'tit déj.", le dimanche matin, et une séance supplémentaire à L'Instant Ciné. En 2014, l'édition s'intitulait "Cuerpos" et était consacrée aux cinématographies et univers hispaniques. Ces 2 rendez-vous du format court, qui interrogeaient le corps au travers de ses représentations, physiques, sociales, et politiques, ont remporté un joli succès avec 73 spectateurs aux Studio, et environ 30 personnes ont rempli le petit espace de l'Instant Ciné.

Pour le Festival international de cinéma asiatique de Tours, événement porté par les cinémas Studio, 2 séances de courts métrages ont été comblées avec des petites jauges : 42 personnes à l'Espace Parfum



Mois du film documentaire
109 séances,
dont 22 en partenariat
avec Ciclic.

66 structures participantes,
dont 36 bibliothèques, 15
salles de cinémas, 8 structures
culturelles, 4 collectivités terri-
toriales, 2 réseaux associatifs,
1 établissement éducatif.

culture pour la projection de *Arekara* de Momoko Seto, en présence de la réalisatrice, et 27 personnes à l'Instant Ciné.

Lors des Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le programme de courts métrages consacré à la thématique de l'édition 2014 "Rebelles" a été présenté à 2 occasions pendant le week end, au cinéma Les Lobis.

En dehors de ces événements, des séances "Libres courts" ont été organisées dans les salles de cinéma, comme aux Studio de Tours avec la diffusion du programme constitué par l'Agence du court métrage autour du cinéaste burlesque Pierre Etaix : "Chaplin, Keaton, Etaix et ses pairs", ou à la Maison de la culture de Bourges, avec un programme "Premiers pas spécial Cannes", avec des films courts de réalisateurs présents cette année au Festival de Cannes pour leurs premiers longs métrages : Claire Burger et Marie Amachoukeli (*Party Girl*), Thomas Cailley (*Les Combattants*)...

b. Courts métrages : partenariats et territoires

Depuis plusieurs années, Ciclic est partenaire d'événements et d'associations locales dont une partie de l'action porte sur de la diffusion de courts métrages, en dehors des salles de cinéma traditionnelles.

On constate chaque année que la dimension événementielle sied bien à la diffusion du format court, à sa diversité et originalité. Les collaborations avec ces événements rencontrent un succès plus marqué que dans les salles et mobilisent généreusement les publics, avec 948 spectateurs et une moyenne de plus de 67 personnes par séance. C'est un constat partagé quand le dispositif "Libres courts" s'inscrit dans certaines manifestations en salle, et à l'occasion du Festival du film de Vendôme. Plusieurs collaborations ont eu lieu cette année, entre autres avec Les Tontons filmeurs pour une diffusion en plein air aux guinguettes de Tours sur Loire et de Port Avertin, avec le festival Tati en fête pour les Jours de fête du court métrage d'humour, et avec l'agence culturelle de développement rural L'Echalier.

2) Le Mois du film documentaire et la diffusion du cinéma documentaire

La coordination régionale de cette opération nationale pilotée par Images en bibliothèques permet de favoriser la diffusion du documentaire de création en région, d'appréhender ainsi les pratiques des structures sur le territoire, notamment en les réunissant lors de rendez-vous de préparation et de bilan, et de collaborer avec de petites structures en milieu rural. Le rôle de coordinateur de Ciclic doit aussi amener à s'interroger sur les enjeux de communication qui se posent au niveau local, régional et national.

Ciclic élabore des pistes de programmations, et s'attache notamment à proposer des focus qui permettent de rapprocher plusieurs œuvres et d'interroger le travail de cinéastes, de productions, dans toute sa richesse (traitement des sujets, points de vue, thématiques, etc.). Il s'agit par exemple de porter un regard sur une société de production installée en région Centre-Val de Loire, mettre en avant le cinéma d'un auteur dont certains des films ont bénéficié d'un soutien de Ciclic. Ces propositions ont fait l'objet de 22 séances. La fréquentation de 758 entrées (soit 34.45 spectateurs par séance) augmente singulièrement par rapport à 2013. Il faut rappeler que plusieurs structures participantes bénéficient de petites jauges dans leurs espaces de diffusion et que la qualité des échanges est largement appréciée par les publics. Cette année, la coordination a établi une grille définissant les coûts de location des films soutenus par Ciclic pour leur diffusion non commerciale dans le cadre du Mois du film documentaire, sur le constat d'un nécessaire retour aux ayants droits et d'une plus grande homogénéité parmi les programmations. Cela concerne l'ensemble des médiathèques du réseau de la Direction Lecture publique de Loir-et-Cher, avec qui il existe un partenariat historique.

Le Mois du film documentaire concentre une part importante de la diffusion du cinéma documentaire. Ce focus de novembre permet à Ciclic de tisser davantage de liens avec les structures, en particulier les médiathèques, pour développer une diffusion tout au long de l'année.

3) Le CLIC (contrat local d'initiative cinématographique) de Dreux

a. CINE-CLIC

Parmi les 10 séances de l'année 2014 (deux moitiés de saison culturelle), on note principalement la projection d'un film soutenu par Ciclic, *Ecoute le temps* d'Alanté Kavaité. Le film a fait l'objet d'une séance-rencontre avec la réalisatrice qui a réuni 173 spectateurs.



Regards d'ailleurs

5 570 spectateurs
dont 1 290 scolaires,

Festival du film de Vendôme
11 265 entrées

b. 12^e festival Regards d'ailleurs, "filmer la Suisse"

La manifestation, pilotée par l'association Fenêtre sur films, était consacrée au cinéma helvétique. Ciclic est partenaire du festival, en particulier concernant le cinéma d'animation, les programmes jeune public et les actions pédagogiques, ainsi que la communication avec une part opérationnelle importante.

Ciclic a proposé une sélection de courts métrages d'animation issus du pays à l'honneur. Le programme "Animasuisse" a compté 14 courts métrages. La séance unique de ce programme proposée au lycée Rotrou a attiré 70 spectateurs. Lors de cette édition, il est à noter la projection *L'Enfant d'en haut* d'Ursula Meier, film soutenu à l'écriture par Ciclic-Région Centre, et sa belle fréquentation (151 spectateurs), en présence de la réalisatrice.

2014 a vu naître une autre forme de collaboration, avec la mise à disposition du Cinémobile comme lieu de diffusion pour les séances hors les murs du festival. Présent à Nogent-le-Roi (20 km de Dreux) pendant la manifestation, il a accueilli une séance du festival, *Les Grandes Ondes* de Lionel Baier, devant 40 spectateurs.

Au-delà de cette programmation, Ciclic s'est également investi sur les programmes de courts métrages pour les scolaires : "Tout-petits Suisses" pour les écoles maternelles et "Petits Suisses" pour les écoles primaires, ont réuni 788 élèves de Dreux et son agglomération. En revanche, il est à déplorer l'annulation pure et simple de la séance de courts métrages organisée pour les collégiens, faute de participants.

En 2014, le partenariat entre le festival et Ciclic s'est aussi structuré avec deux actions du dispositif *Passeurs d'images*, auxquelles ont concouru la Ville de Dreux, l'association Fenêtre sur films et Ciclic. Un atelier d'initiation au cinéma d'animation a porté sur la réalisation d'une bande-annonce du festival, alors qu'un atelier de programmation de courts métrages sur le thème de la Suisse, a donné lieu à une séance du festival au centre culturel des Bâtes.

Ciclic apporte son soutien avec la coordination de la communication du festival (web et papier). Ainsi, affiches, livrets-programmes, cartes d'abonnements ou encore cartons d'invitation du festival, ainsi que le site web www.regardsdailleurs.org, ont été créés et coordonnés par Ciclic. Cette implication tend à élaborer des outils et des ressources efficaces et opérationnels, qui pourront être à moyen terme repris par l'association Fenêtre sur films.



d. Festival du film de Vendôme

Premier rendez-vous cinématographique en région Centre-Val de Loire, le 23^e Festival du film de Vendôme s'est déroulé du 5 au 12 décembre 2014, au Minotaure, mais aussi dans d'autres lieux associés de Vendôme, tels que le Ciné Vendôme ou la Chapelle Saint-Jacques.

Il a réalisé 11 265 entrées (hors Ciné Vendôme), dont 3 316 pour les séances scolaires. La manifestation augmente ainsi sa mobilisation des publics pour se rapprocher de la fréquentation de 2011, alors qu'elle accuse, depuis 2012, des baisses de financement, en particulier liées aux désengagements du Département et de partenaires privés.

> Evénements et programmation

Plus que jamais, le Festival du film de Vendôme a reflété les activités et les missions de Ciclic : littérature, cinéma d'animation, cinéma amateur, éducation à l'image, rencontres professionnelles...

À Vendôme, le cinéma entre en résonance avec d'autres arts, en particulier la musique et la littérature, à travers ses narrations, son langage, ses genres. La musique s'invitait donc au programme de cette édition, avec le ciné-concert et *Figures libres*, mais aussi grâce à plusieurs séances de courts métrages pour les enfants ou les plus grands. Le Festival a lancé deux invitations à des auteurs qui comptent dans le paysage littéraire français d'aujourd'hui, Valérie Mréjen et Arno Bertina, pour souligner la belle relation entre littérature et cinéma.

Le Festival conserve ses fondamentaux : c'est la découverte de ceux qui rendent le cinéma original et innovant aujourd'hui, et qui seront connus du grand public demain. 23 ans d'éveil cinématographique, ce sont plusieurs générations de cinéastes et mais aussi de spectateurs. Ainsi c'est l'occasion de rappeler l'intérêt de la manifestation pour les jeunes spectateurs et leur formation du regard, leur éducation aux images, indispensables pour le décodage et la compréhension du monde qui nous entoure.

1) La compétition nationale de courts métrages

La compétition nationale de courts métrages rend compte de la richesse de la production soutenue par les collectivités territoriales en France, avec 6 programmes et 23 courts métrages, alors que 310 avaient été inscrits.

Ce sont 23 personnalités (réalisateurs, producteurs ou techniciens) qui ont répondu à l'invitation du festival et qui ont rencontré le public. Le jury professionnel de l'édition 2014 était composé de : Stéphane Bouquet, poète, écrivain, critique ; Benoît Chieux, réalisateur, ex directeur artistique chez Folimage ; Prune Engler, déléguée générale du Festival international du film de La Rochelle ; Joachim Lepastier, critique ; Momo Seto, réalisatrice.

Palmarès

> Grand prix :

Cambodia 2099 de Davy Chou (Soutien du Département de la Seine-Saint-Denis).

> Prix spécial du jury :

Si jamais nous devons disparaître, ce sera sans inquiétude mais en combattant jusqu'à la fin de Jean-Gabriel Périot (Soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

> Prix d'interprétation :

Nicolas Granger pour *Peine perdue* de Arthur Harari (Soutien des Régions Centre-Val de Loire et Île-de-France).

> Prix du jury étudiant :

Inupiluk de Sébastien Betbeder (Soutien du Département de la Seine-Saint-Denis).

> Prix de la jeunesse :

Si jamais nous devons disparaître, ce sera sans inquiétude mais en combattant jusqu'à la fin de Jean-Gabriel Périot (Soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

> Prix Format court :

Tourisme international de Marie Voignier (Soutien du Département de la Seine-Saint-Denis).

> Prix CinEcole en Vendômois : *Fear of flying* de Conor Finnegan

2) Les rendez-vous et événements

En 2014, le Festival du film de Vendôme a concocté un temps fort dédié au cinéma d'animation, en vue de l'ouverture prochaine de la résidence à Vendôme. Dès la soirée d'ouverture, le ton a été donné pour 296 spectateurs. Durant la journée du samedi 6, master-class (avec le réalisateur Benoît Chieux), avant-première (*Le Chant de la mer* au Ciné Vendôme), vernissage de l'exposition "Les Métiers du cinéma d'animation" à la Chapelle Saint-Jacques ont marqué les jalons d'un parcours pour tous les publics, dont plusieurs groupes ont d'ailleurs profité, tels que les étudiants de l'Université François Rabelais de Tours, réunis par le PCE.

D'autres événements ont invité à des rencontres artistiques singulières, parfois occasions de collaboration avec des structures culturelles locales, telles que le ciné-concert du groupe Electric Electric, accompagné de Pierre Lambla, sur le film de Peter Watkins, *Punishment Park* (398 spectateurs) avec *Figures libres* ; ou la ciné-conférence *La Mort aux trousses* (299 spectateurs) qui a permis d'accueillir une introduction au spectacle George Kaplan de la saison de l'Hectare.

Lieu d'expérimentations et de croisements artistiques, le Festival a accueilli l'écrivain invité de l'édition 2015 des mille lectures d'hiver, Arno Bertina, pour une carte blanche cinématographique et la projection du documentaire *Le Dernier des immobiles* de Nicola Sornaga, suivie d'une rencontre et d'une dédicace. Autre invitée littéraire, l'artiste Valérie Mréjen a initié un nouveau projet, intitulé *Hitch Hike*, alliant littérature contemporaine et cinéma, avec la lecture d'une nouvelle inédite et la présentation d'un film de répertoire, sur le thème de l'auto-stop et du voyage en voiture.

> Focus et rétrospectives

1) Le cinéma suédois contemporain

En 2014, le focus européen était dédié au cinéma suédois avec 5 séances : 3 autour du format court (fiction et animation), 2 autour du cinéaste Ruben Östlund dont l'avant-première de *Snow Therapy*, lauréat du Prix *Un certain Regard*. Ces différentes programmations ont permis de révéler un cinéma suédois décalé et inventif, tourné sur les réalités sociales et politiques, sans oublier un humour noir corrosif et sans concession.

2) Focus et rencontres

Plusieurs rendez-vous ont eu lieu autour de l'œuvre de jeunes cinéastes, en leur présence : Damien Manivel pour une présentation de ces 4 courts métrages et de son premier long métrage en avant-première *Un jeune poète* ; Nicolas Engel et son univers enchanté avec la projection de ses 3 films chantés et une rencontre. Le Festival a aussi invité le réalisateur Alain Cavalier autour de son dernier film, *Le Paradis*, et pour une projection d'un programme de courts métrages constitué par l'Agence du court métrage, *Cavalier express*. Dans le cadre du panorama de longs métrages et de documentaires, 6 films ont été accompagnés par leurs réalisateurs (Lucie Borleteau pour *Fidélia*, Simon Leclère pour *Après la bataille*, Jeanne Delafosse et Camille Plagnet pour *Eugène Gabana, le pétrolier*, Thomas Salvador pour *Vincent n'a pas d'écailles*, Claudine Bories et Patrice Chagnard pour *Les Règles du jeu*, Louise Traon pour *Les Gants blancs*).

3) Fil rouge : musique et cinéma

En partenariat avec la Sacem, le Festival a conçu une programmation autour de la musique au cinéma. Neuf programmes se sont intéressés à la place de la musique et du son ; certains plus particulièrement dédiés au jeune public, tels le ciné p'tit déj, "Drôles d'airs" ou "78 tours et plus" diffusé au Centre culturel des Rottes en amont du Festival.

10 ans de partenariat avec la Sacem

171 œuvres présentées
dont 147 courts métrages



3 316 spectateurs scolaires

Un programme intitulé "Musiques pour films courts", célébrant plus de 10 ans de collaboration entre Ciclic et la Sacem, autour du dispositif d'aide à la création de musique originale, a montré 6 courts métrages soutenus par ce dispositif

Le Festival a organisé une master-class avec le compositeur et musicien Zed ou Frédéric Duzan qui a collaboré sur le court métrage *8 balles*, en compétition au Festival. Il est intervenu devant 130 lycéens et étudiants, pour évoquer son parcours, sa collaboration avec le réalisateur Frank Ternier, son écriture et sa composition.

> Les publics du festival

Lors de l'édition 2014, le travail en direction des publics s'est notamment porté vers 2 axes thématiques forts dans les parcours en temps scolaire et hors temps scolaire : le cinéma d'animation, à travers une exposition, une master-class, des projections de courts et de longs métrages, des rencontres, des ateliers et activités ; la musique et le son au cinéma avec un écho dans la programmation, le ciné-concert, une rencontre avec un compositeur, des ateliers bruitage, musicless ou le suédage sonore, et une éducation à l'écoute...

1) Les publics scolaires

a. Une hausse des effectifs

Comparativement à 2013, on constate une augmentation des publics scolaires à plusieurs niveaux, notamment pour les élèves de maternelles, primaires (hors Cinécole) et les étudiants.

Comme chaque année, l'association CinEcole a proposé un programme de 7 courts métrages (6 films d'animation et 1 film de fiction), à partir d'une pré-sélection de films proposée par le Festival. Les 1 223 élèves ont voté pour leur film favori et attribué leur Prix à *Fear of Flying* de Conor Finnegan. Les 25 écoles primaires du réseau CinEcole, se sont réparties en 4 projections, toutes suivies d'une intervention sur le son au cinéma. La réforme des rythmes scolaires a imposé quelques modifications dans les jours et horaires de projection.

La séance réservée aux écoles primaires hors réseau CinEcole a remporté un tel succès qu'un second créneau de projection a été ajouté dans le théâtre. Au final, ces deux séances ont accueilli 852 spectateurs de 15 écoles primaires du Vendômois et plus largement du département. Concernant les séances destinées aux écoles maternelles, l'accroissement des demandes conduit à imaginer de nouvelles solutions, et malheureusement, à refuser des inscriptions. La problématique s'est accentuée en 2014, du fait de la réduction de la jauge du nouveau Cinémobile (de 100 à 80 places). Deux créneaux de projections supplémentaires ont donc été ajoutés. Le programme *Les Amis animaux*, composé de 3 films de l'illustratrice suédoise Eva Lindström (8 séances) ont réuni 569 spectateurs venus de 13 écoles. Malgré cela, toutes les demandes n'ont pas pu être satisfaites.

C'est au niveau de l'enseignement supérieur que les effectifs ont augmenté, avec l'accueil de 2 établissements et de 138 étudiants. À souligner, le travail avec l'Estacom de Blois (école de graphisme et de design, anciennement l'ETIC) qui est venue pendant 2 journées et avec 128 étudiants. La collaboration avec le service culturel de l'Université François-Rabelais de Tours, et son dispositif le Passeport culturel étudiant s'est réactivée, après deux ans d'interruption, grâce à la venue de 10 étudiants participant à un parcours thématique autour du cinéma d'animation.

b. Le développement des parcours pédagogiques

Jusqu'ici réservée aux lycées, la logique de parcours pédagogiques destinés aux étudiants et collégiens s'est développée, dans une volonté de qualification. L'ensemble des lycéens présents, soit 260 élèves de 9 établissements de la région, a bénéficié de ces parcours composés de projections, de rencontres et d'activités de pratiques artistiques. Les

lycées définissent la durée de leur venue : d'une journée à toute la semaine, en passant par des séjours de plusieurs jours.

En plus des rencontres avec les réalisateurs invités, plusieurs activités de pratiques artistiques se sont déployées autour de deux axes :

- le cinéma d'animation : visite interactive de l'exposition sur les métiers du cinéma d'animation (partie pratique d'initiation aux différentes étapes de création d'un film d'animation), master-class.
- le son et la musique au cinéma : 3 types d'atelier proposés (bruitage/studio *musicless*, le suédage sonore/éducation à l'écoute), rencontre avec le compositeur du film *8 balles*, Zed.



TANTE HILDA | J.-R. GIRERD ET B. CHIEUX

À ces activités, s'ajoute l'atelier de programmation du lycée Rotrou de Dreux, autour du film entrant aux épreuves du baccalauréat des classes d'option cinéma. Cette année, *De battre mon cœur s'est arrêté* de Jacques Audiard a été projeté avec le film américain *Mélo die pour un tueur* de James Toback dont il est le remake, et un programme de courts métrages élaboré par les élèves. Ce lycée réalise depuis plusieurs années le journal du Festival, *Plan rapproché*, qui forme les élèves à l'écriture critique. Enfin, 65 lycéens ont pu participer à l'atelier "24 mensonges par seconde" et ainsi découvrir le grattage de pellicule.

Quatre collèges, soit 150 élèves, ont été présents pendant cette édition.

c. Jeune public hors temps scolaire

- Des rendez-vous plébiscités

Le ciné-goûter et le ciné-p'tit déj ont constitué deux temps forts de la programmation jeune public, qui s'adressent à un public familial, et aux tout-petits. Le ciné-goûter, rendez-vous récurrent et gratuit du mercredi après-midi, a attiré 536 spectateurs. En plus de la projection du *Petit monde de Léo*, ou cinq histoires de Léo Lionni adaptées à l'écran par Giulio Gianini, le Clio (Conservatoire de Littérature orale) a proposé une création avec une "animation contée et chantée". Le ciné-p'tit déj "Drôles d'airs", programme de courts métrages sur la thématique sonore et musicale, a remporté un succès tel qu'il a fallu improviser une seconde projection. Le succès de ces séances repose notamment sur le travail réalisé avec des partenaires locaux, comme le Centre culturel des Rottes et le Programme de réussite éducative, avec la venue d'une dizaine de familles de ce quartier dit défavorisé.

- Des partenariats renforcés : parcours et séances dites "hors les murs"

Des collaborations spécifiques se tissent avec des organismes de loisirs et de jeunesse, en direction des jeunes de la Communauté du Pays de Vendôme (CPV). Ainsi, en lien avec le dispositif "Passeurs d'images", une dizaine d'adolescents de la CPV a réalisé une bande-annonce du Festival et conçu un programme de courts métrages "Musicalement court". 8 jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse (UEAJ Val de Loire) de Blois et 16 jeunes emmenés par le service jeunesse de Château-Renault ont participé à la manifestation. Grâce au travail avec l'équipe éducative du Centre culturel des Rottes, 15 jeunes de 11 à 16 ans ont participé à un atelier de bruitage". Afin de poursuivre la coopération avec les structures du quartier des Rottes, une séance hors les murs, intitulée "78 Tours et plus", s'est déroulée devant quelque 60 spectateurs.

+ de 200 professionnels
présents aux rencontres

536 jeunes spectateurs
lors du ciné-goûter

2) Les rencontres professionnelles

Plus de 200 professionnels accrédités ont assisté à ces journées aux thématiques diverses en lien avec les interventions publiques et la prochaine réforme territoriale.

a. Les professionnels en région

La journée professionnelle régionale a été un temps fort pour les professionnels installés en région. Après un premier temps de rencontre avec les auteurs, producteurs et télédiffuseurs, un atelier "Cas d'école : le court métrage *Tempête sur anorak*" permettait d'appréhender, de l'idée de départ à la finition du film réalisé par Paul Cabon et produit par Jean-François le Corre et Mathieu Courtois, les différentes étapes et les rencontres humaines et artistiques ayant jalonné la fabrication. Le deuxième atelier "Le parcours et le développement de la société de production Vivement lundi !" proposait une rencontre avec Jean-François Le Corre, autour de plusieurs questions : comment faire vivre une société de production en région ? Quel modèle économique de démarrage ? Comment gérer la dépendance aux fonds publics, notamment régionaux ? etc. Autant de questions et de choix stratégiques auxquels doivent faire face les professionnels. Pour les comédiens et les techniciens, le bureau d'accueil de tournages a organisé plusieurs rendez-vous en lien avec Pôle Emploi spectacle ou le collectif de scénaristes La Claque.

La coordination régionale du Mois du film documentaire a organisé une réunion de bilan et perspectives, destinée à son réseau. La journée s'est poursuivie par 2 projections de documentaires de création, repérés pour l'édition 2015 de la manifestation.

Le prévisionnement organisé par l'Association des cinémas du Centre a permis à 84 représentants de salles de cinéma de la région de découvrir 3 films, dont 2 en avant-première. 2 des films présentés ont reçu le soutien de Ciclic et de la Région Centre-Val de Loire : *Vincent n'a pas d'écailles* de Thomas Salvador, dont la projection a donné lieu à un échange avec le réalisateur, et *Gente de bien* de Franco Lolli.

b. Réseaux et réunions en huis clos

Des temps de travail et d'échanges en huis clos ont réuni le réseau des fonds d'aides territoriaux, le CNC et des représentants du SPI. Suite aux réflexions et travaux initiés en octobre dernier durant la dernière édition des rencontres professionnelles Doc'Ouest, un groupe de travail interrégional s'est constitué pour définir les contours pédagogiques et budgétaires de formations courtes et adaptées aux producteurs souhaitant se lancer dans la coproduction à l'échelle européenne. Une nouvelle étape a été proposée par Films en Bretagne aux partenaires régionaux de ce groupe de travail (producteurs, agences ou organismes publics) pour échanger et analyser les possibilités de mise en œuvre.

c. Journée nationale

2014 a marqué le retour de l'organisation d'une journée nationale d'échanges, sur le thème "Réforme territoriale et action publique culturelle : tout bouge ! Tout se transforme ?", sous la forme d'un atelier de réflexion autour de l'avenir de la décentralisation cinématographique et audiovisuelle, modéré par Didier Salzgeber de l'atelier Verso Culture, avec le politologue Alain Faure. En matière d'innovation et de création, de développement économique et artistique du secteur, comme en termes de transmission et de diffusion culturelle des œuvres, l'action publique apparaît déterminante dans le champ du cinéma et de l'audiovisuel. Elle est ainsi le fruit de multiples formes de coopérations entre l'État, les collectivités territoriales et les partenaires professionnels. Depuis 2008, ces formes de coopération sont soumises à de fortes tensions et rencontrent de profondes interrogations. Si, jusqu'à présent, il apparaît que les évolutions sont relatives et le système préservé, les transformations à venir apparaissent désormais structurelles. Depuis plusieurs mois, deux incertitudes majeures pèsent ainsi fortement sur

le modèle d'intervention publique spécifique au champ culturel : la définition de véritables compétences qui pose les conditions d'intervention des différents protagonistes et la réduction des dépenses publiques à tous les niveaux. Impossible, pour l'heure, d'appréhender véritablement l'importance des changements à venir, tant les évolutions budgétaires, institutionnelles et organisationnelles rendent difficilement lisibles les transformations en cours. À ce moment du débat parlementaire engagé autour de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de notre République), il semble important de renverser la perspective pour mesurer et appréhender avec eux les évolutions en cours, sous la forme d'un atelier ouvert de réflexion.

> Perspectives

2015 sera marqué par de grands changements pour la politique de diffusion culturelle de Ciclic, en particulier avec l'arrêt du Festival du film de Vendôme, après 23 éditions. En effet, l'agence ne sera pas en mesure de poursuivre l'organisation de cette manifestation. À l'heure où elle accompagne et développe de nouveaux aspects de sa politique culturelle régionale, et dans un contexte budgétaire contraint pour nos partenaires – dont les prémices avaient été le désengagement du Département de Loir-et-Cher en 2012 – en particulier la Région et la Communauté du Pays de Vendôme, il n'est plus possible d'envisager la reconduction d'un événement aussi important que le Festival dans le Vendômois. Si l'aventure du festival de Vendôme s'arrête après l'édition 2014, la politique publique conduite par l'agence en matière de cinéma dans le Vendômois va continuer à exister, grâce à l'implantation d'un nouveau lieu à Vendôme, *Ciclic Animation*, la résidence de cinéma d'animation de Ciclic. L'agence engagera également une réflexion avec d'autres territoires pour l'accueil des rencontres professionnelles et pour réinventer un temps événementiel dédié à la diffusion culturelle des formes cinématographiques exigeantes.

Concernant CIEL, l'année 2015 devra permettre d'affiner le mode organisationnel de la programmation éditoriale, de l'éditorialisation des contenus et du suivi technique et administratif de chacun des 4 numéros programmés. La communication autour de ce web-magazine devra s'accroître afin de faire découvrir au plus grand nombre cet espace de diffusion d'œuvres rares et ambitieuses.

2015 verra la mise en œuvre d'un nouveau projet, destiné à favoriser la diffusion du format court dans les salles de cinéma, grâce au soutien du CNC. Sur le modèle d'un RADI régional, et en complémentarité du RADI national, il est envisagé de proposer une programmation de courts métrages, de films du patrimoine amateur, de vidéos d'éducation à l'image, pour une diffusion en avant-programme de longs métrages. Les salles s'abonneront pour avoir accès à cette programmation. Le projet se définit par une grande transversalité au sein de l'agence et par des perspectives de mutualisation avec les projets d'éditorialisation sur le web. Ciclic assurera la programmation en établissant la présélection des films, en mettant en place un comité de programmation, en produisant des contenus vidéo, en construisant des partenariats (ACC, Bandits Mages, productions locales...), en établissant la communication avec un espace Internet dédié. L'Agence du court métrage est partenaire du projet pour les conseils de programmation, pour la gestion de droits, pour la fabrication des supports et leur livraison aux salles.



“Nous traversons une période volcanique qui implique un travail narratif renouvelé sur le bien commun, les libertés individuelles et la défense de l'intérêt général, comme ce fut le cas à la Libération.”
Alain Faure

Les missions

Education artistique & culturelle

3. Éducation artistique & culturelle

Ciclic initie et met en œuvre sur le territoire régional des actions d'éducation artistique aux images. L'agence développe des projets favorisant les rencontres entre le public, les artistes et les œuvres.

> Les missions

Labellisé depuis 1999 "pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel" par le Ministère de la Culture, Ciclic a également pour missions d'animer le réseau des acteurs à l'échelle régionale, d'être un centre de ressources, de développer la formation des partenaires éducatifs.

En partenariat avec les acteurs éducatifs et culturels, en et hors temps scolaire, elle assure notamment la coordination régionale de dispositifs tels que *Lycéens et apprentis au cinéma*, *Passeurs d'images*, *Université au cinéma* ainsi que des ateliers de pratiques artistiques.

L'édition et la recherche pédagogique n'ont cessé de se développer afin de qualifier les opérations coordonnées et répondre aux besoins d'accompagnement et de formation.

> Contexte

Dans un contexte de réformes ministérielles en termes d'éducation artistique, de rythme scolaire, de politique de la Ville et de décentralisation, il convient aujourd'hui de s'engager résolument en faveur du partage des œuvres et l'accompagnement des regards.

Les actions coordonnées sont réinterrogées au regard des objectifs publics poursuivis. En œuvrant au quotidien dans les territoires, Ciclic souhaite contribuer à la qualité et au renouvellement des projets menés, ainsi qu'à l'accès à la culture et à la transmission des savoirs pour le plus grand nombre.

En 2014, Ciclic a souhaité pousser plus avant les pratiques de médiation et de sensibilisation culturelle autour des images en mouvement grâce au développement de nouveaux services numériques. Deux projets majeurs d'édition en ligne ont ainsi abouti : Upopi et Le Fil des images.

D'autres événements majeurs ont marqué l'année. *Lycéens et apprentis au cinéma* entame sa 20^e édition. Pour fêter l'évènement Ciclic a proposé des actions spéciales. L'agence s'est également engagée dans une série de coopérations pour le prochain programme.

L'agence a aussi mis en route de nouvelles expérimentations : édition d'un serious game consacré au son, en partenariat avec l'école Estienne et Sauve qui peut le court métrage ; développement d'un atelier "littérature et cinéma" ; poursuite des actions d'initiation au montage grâce à la table MashUp ; mise en place d'une conférence tout public à Blois autour de "*L'enfant, l'adolescent et les écrans*" avec les partenaires locaux...

a. Sensibilisation culturelle

> Lycéens et apprentis au cinéma

Lycéens et apprentis au cinéma entame sa 20^e édition. Coordonnée par Ciclic, cette opération de sensibilisation au cinéma concerne en 2013-2014 plus de 12 700 élèves, soit plus de 11 % des lycéens et apprentis de la région (la moyenne nationale étant de 9 %).

Ciclic propose aux élèves de découvrir, en plus des deux longs métrages choisis parmi une liste nationale, un programme de courts métrages composé par un comité de sélection régional. Axée cette année sur le fantastique, cette sélection de courts métrages s'inscrit dans la continuité des précédents programmes sur le documentaire, la comédie et le cinéma d'animation. En examinant ainsi chaque année un enjeu cinématographique majeur, la coordination propose des formations spécifiques et entend pallier le manque de formation initiale des enseignants en matière d'image animée.

a) La formation

46% des enseignants inscrits se rendent au moins à une formation, soit une légère hausse par rapport à l'édition précédente. En 2013-2014, le rectorat a attribué des ordres de mission sans frais aux enseignants du Cher et de l'Indre, départements dans lesquels la mise en place des formations est fragilisée par un faible nombre d'inscrits.

Les enseignants continuent de faire part de leur difficulté à participer aux formations non inscrites au Plan académique de formation. Pour contrer ce problème, Ciclic poursuit le développement des outils de formation en ligne, mais les enseignants jugent irremplaçables les rencontres directes avec des professionnels du cinéma. En 2013-2014, Ciclic a de nouveau proposé des prévisionnements pour la plupart des longs métrages, afin que tous les enseignants puissent voir les films en salle avant d'y emmener leurs élèves. Ajoutons également que, lors des formations autour du programme "Voyages fantastiques", des interventions intitulées "Petite histoire du cinéma fantastique" ont été proposées, en complément d'une frise chronologique en ligne sur cette question.

b) Les actions

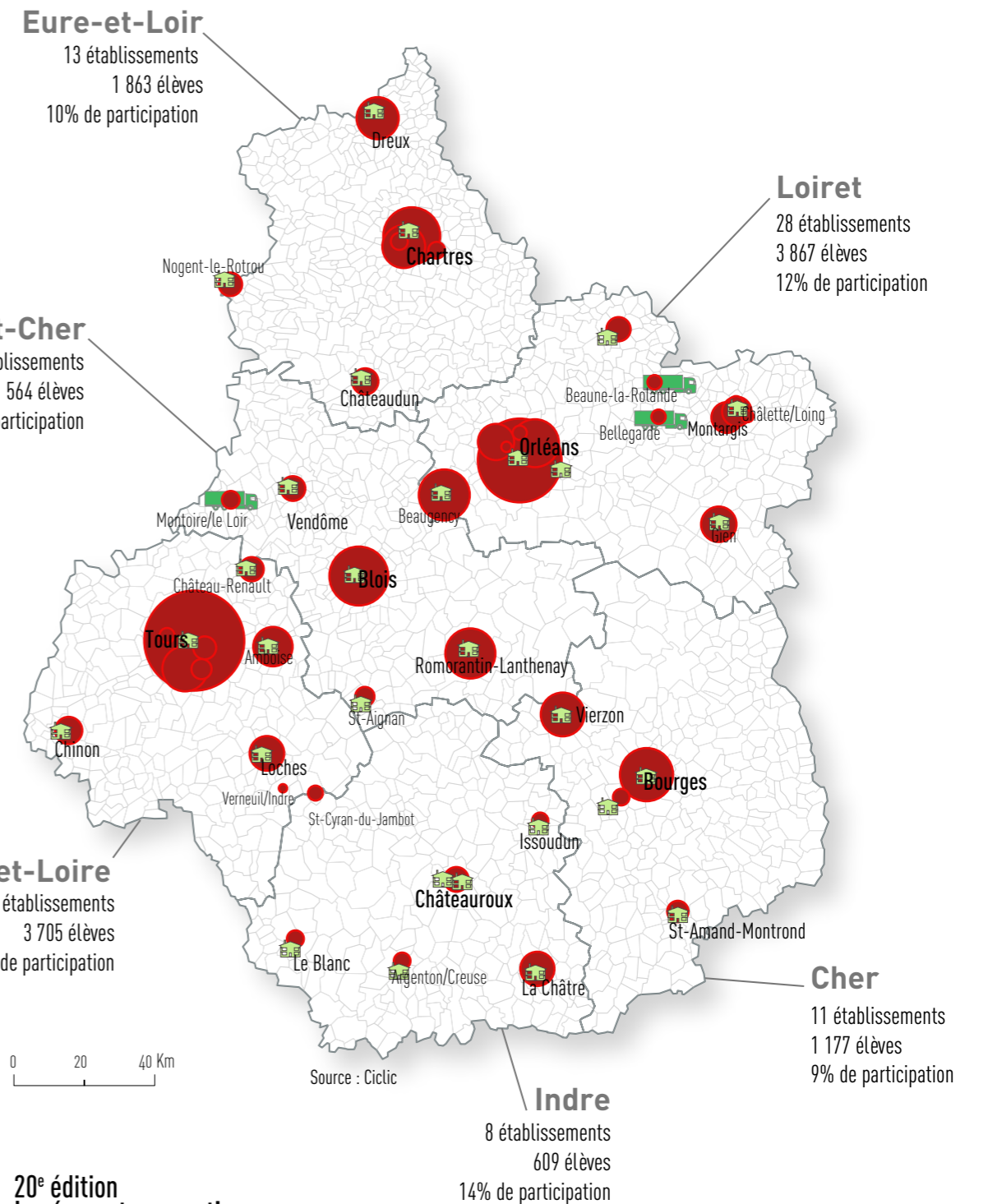
Grâce à la prise en charge financière des actions complémentaires par Ciclic, 36 ateliers ont été organisés en 2013-2014 : intervention théorique, atelier de réalisation de vues Lumière, initiation à l'animation, rencontre avec un réalisateur, atelier d'écriture critique... Trois nouvelles actions ont été conçues et mises en œuvre : atelier de réalisation de films suédés, atelier de films à trucs à la manière de Méliès

12 785 élèves bénéficiaires

208 enseignants formés

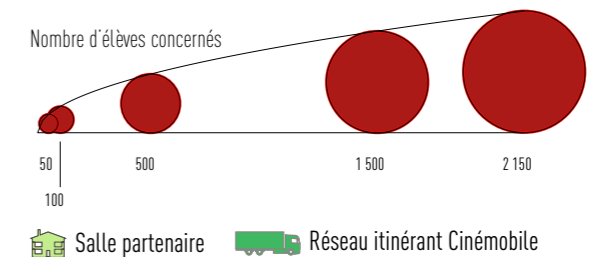
> Les 20 ans de Lycéens et apprentis au cinéma en région Centre

Pour fêter l'événement Ciclic a proposé des actions spéciales. Une journée de lancement à destination des enseignants s'est déroulée le 30 septembre à Orléans au cours de laquelle une conférence "l'éducation artistique et les émotions démocratiques" a notamment été proposée. Elle a été filmée et mise en ligne sur Upopi afin de la rendre accessible au plus grand nombre. Deux ateliers à destination des classes volontaires, l'un lié à l'argentique (17 mètres de pellicule), l'autre au numérique (Rosebud) ont été également développés tout au long de l'année. L'occasion de prendre la mesure des récentes évolutions techniques et d'apprécier la singularité des gestes de création qui les accompagnent.



20^e édition Lycéens et apprentis au cinéma en région Centre 2013-2014

103 établissements
12 785 élèves
11% de participation



ainsi qu'une intervention basée sur la collection Pierdel et intitulée "Trucages et accessoires de cinéma". Alliées à une programmation de qualité, aux documents pédagogiques et aux formations, ces actions constituent l'un des fondements de l'opération.

En lien avec *Soyez sympas, rembobinez*, le projet Cinéma bricolé, en partenariat avec la Draaf, a permis de mobiliser sept établissements agricoles lors d'ateliers de réalisation empreints de l'esprit de Michel Gondry.

Le pôle mène un travail d'édition spécifique : fabrication de copies numériques, édition d'une fiche élève et d'un livret enseignant sur support papier et numérique, conception d'un DVD utilisable en classe. Il joue par ailleurs un rôle important au niveau national, en participant à l'instance nationale de concertation et au groupe "outils" de *Lycéens et apprentis au cinéma*.

Dans le prolongement des collaborations initiées en 2014-2015, le prochain programme de courts métrages pourrait être élaboré avec le concours des coordinations *Lycéens et apprentis au cinéma* des régions Pays de la Loire (Premiers plans), Auvergne (Sauve qui peut le court métrage) et Bretagne (Clair obscur). Ces partenariats permettront de mutualiser, au-delà de la programmation, la conception des accompagnements (documents, formations, actions) et de poursuivre la réflexion autour des outils pédagogiques innovants.

c) Les chiffres clés de la rentrée 2014-2015

À la rentrée 2014, le nombre d'élèves participant à *Lycéens et apprentis au cinéma* a augmenté de 16%. L'attractivité de la programmation (*Bonnie & Clyde*), sa cohérence (fil conducteur autour du son au cinéma) ainsi que son éclectisme (diversité d'époques, de nationalités et de genres) expliquent en partie cette hausse. La mise en place d'un programme commun pour l'ensemble de la région ainsi que l'ordre de programmation déterminé selon des critères pédagogiques clarifient le fonctionnement du dispositif. À l'exception de Romorantin, le dispositif est présent dans toutes les communes où se trouvent un lycée et une salle de cinéma.

La mise en place à la rentrée prochaine d'une nouvelle offre de sensibilisation à la pratique artistique s'accompagnera d'une refonte des propositions d'actions complémentaires. Il s'agira de clarifier et de simplifier l'offre dans l'optique d'augmenter le nombre d'élèves et d'enseignants bénéficiaires.

> Collège au cinéma dans le Cher

Collège au cinéma propose aux élèves, de la classe de sixième à celle de troisième, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

Ciclic coordonne depuis 2006 le dispositif dans le département du Cher en collaboration avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN). Ciclic s'occupe notamment des aspects techniques et logistiques, de la circulation des copies de films en lien avec le CNC, les distributeurs et les autres salles du département. La coordination Éducation nationale prend en charge l'organisation de prévisionnements. Elle propose des animations pédagogiques autour de l'analyse filmique assurées par des professeurs des options cinéma et audiovisuel des lycées du département.

En 2014-2015, les effectifs sont en légère baisse. D'ailleurs, en cinq années scolaires, le nombre d'élèves inscrits a diminué de 66%, passant de 3 600 inscrits en 2009-2010 à 1 200 en 2014-2015. Il faut rappeler qu'en raison de restrictions budgétaires, le Conseil départemental ne



1 730 participants

1 200 bénéficiaires

participe plus au financement de l'opération depuis 2010. La collectivité prenait auparavant en charge l'intégralité du coût des entrées pour tous les collégiens inscrits, ainsi que le coût des transports et une partie du coût des ateliers d'initiation au cinéma d'animation.

La participation des équipes enseignantes aux préprojections et aux formations demeure faible. Ces propositions ne sont malheureusement pas inscrites dans les Plans de formation et se déroulent le mercredi après-midi sur le temps libre des enseignants. La collaboration avec les salles de cinéma partenaires est de qualité.

Une journée de lancement de l'opération à destination des enseignants du Cher a été organisée à la rentrée. Elle a permis aux différents acteurs de présenter le dispositif ainsi que le contenu pédagogique de l'année (programmation, ateliers, animations...). Deux temps de formations autour des films au programme ont également été proposés.

En 2013-2014, Ciclic a proposé aux collèges du Cher inscrits au dispositif de participer à des ateliers d'initiation au cinéma (6 interventions, 3 établissements, 131 élèves). Ciclic a imaginé des actions en prise avec la programmation. Ainsi, en prolongement de *Chantons sous la pluie*, les élèves ont pu participer à des ateliers bruitage autour de ce film qui travaille le son de manière singulière. Les ateliers de sensibilisation sont reconduits en 2014-2015.

> Passeurs d'images

Les actions éducatives hors temps scolaire de Ciclic sont développées au travers de cette opération nationale, qui offre un accompagnement pédagogique, artistique, technique et financier aux projets d'éducation à l'image et vise plus spécifiquement les publics éloignés de l'offre culturelle.

1) Un dispositif en mutation

a. Raréfaction des séances de cinéma en plein air

Le contexte budgétaire actuel pousse les partenaires de l'opération à rationaliser leur budget. Ils optent de moins en moins pour l'organisation de séances de cinéma en plein air dont la prestation technique est coûteuse (environ 2 000 €) et dont l'organisation et le succès sont soumis aux aléas météorologiques. D'autre part, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir n'a pas reconduit son soutien sur ce volet du dispositif. Cela explique pourquoi les séances de cinéma en plein air, autrefois emblématiques de l'opération, sont passées de 21 projections en 2013 à 5 cette année. Ceci impacte lourdement le nombre total de bénéficiaires de l'opération, puisque ces projections en plein air rassemblaient, en 2013, 70% du public touché.

b. Suppression des contremarques

Ciclic ne propose plus de contremarques à ses publics. Ces bons de réductions étaient mal répartis sur le territoire car acceptés seulement dans les deux salles *art et essai* de Blois et Châteaurox. Elles étaient



principalement utilisées par des centres de loisirs qui ne développaient pas d'actions complémentaires autour des films vus. De plus, depuis janvier 2014 la plupart des salles pratiquent un tarif unique à 4 € pour les moins de 14 ans. Ainsi pour apprécier le bilan chiffré, il ne faut pas se fier au nombre total de bénéficiaires mais regarder plus précisément le détail des projets et les taux de participation aux actions.

c. Un public moins rural et plus familial

Avec 21 projets et une moyenne de 82 bénéficiaires par projet, l'opération *Passeurs d'images* en région Centre-Val de Loire se porte plutôt bien. C'est surtout la diversité des publics touchés qui donne satisfaction avec 21% des projets initiés en zones de revitalisation rurale, 21% en zones sous CUCS et 16% en direction des publics spécifiques (milieu carcéral, hospitalier ou handicap). Rappelons qu'en 2012, 40% des porteurs de projets étaient situés en milieu rural.

Notons aussi que les actions de sensibilisation touchent de plus en plus un public familial ainsi que des jeunes adultes en difficulté d'insertion. Un nouveau partenariat avec les éducateurs du Conseil départemental d'Indre-et-Loire vise prioritairement les 16-25 ans. Il s'agira de déployer davantage l'activité hors temps scolaire en touchant de plus en plus les familles, par exemple par des conférences destinées aux parents et par le maintien d'actions familiales.

Le travail initié cette année sur l'omniprésence des images dans la vie quotidienne des enfants et des familles sera poursuivi. Ainsi, suite à la conférence sur les écrans, des actions de sensibilisation ont été développées auprès des adolescents sur leurs pratiques d'écrans, les réglementations PEGI et la question de l'impact des images violentes. Une seconde conférence sera organisée à Blois sur les contenus des programmes jeunesse. Ciclic la relatera et formalisera de nouvelles propositions d'actions.

2) Une recherche constante de qualification

a. Un programme de formation complet

Deux formations régionales ont été organisées en 2014. La première formation (deux journées, 16h) s'adressait plus spécifiquement aux animateurs peu expérimentés qui souhaitaient acquérir les bases du vocabulaire cinématographique et s'impliquer dans des projets de programmation, de diffusion et de débats. Elle a réuni 15 personnes.

La seconde formation (trois journées, 24h) a permis à 18 stagiaires de s'exercer à la réalisation au moyen d'une caméra de poche (appareil photo, téléphone portable) et de bénéficier d'un panel d'exercices à proposer à leurs publics selon leurs projets.

b. Questionner les pratiques du quotidien

La formation sur les téléphones portables a donné pleine satisfaction, d'abord parce qu'elle aborde la question de la réalisation sans pour autant entrer dans des considérations trop techniques, ensuite parce que les exercices revêtent des finalités très différentes, caractéristiques du public de *Passeurs d'images* : favoriser l'expression de soi, se confronter au regard de l'autre, stimuler sa créativité, découvrir un autre cinéma. Elle questionne les pratiques quotidiennes des jeunes et peut être exploitée dans le travail quotidien des éducateurs.

Ciclic a organisé une conférence en partenariat avec la Ville de Blois qui a réuni une centaine de personnes. Cette conférence portait sur l'impact que peuvent avoir les écrans sur le développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent, lorsque cette consommation est précoce, intensive et inadaptée. La psychologue clinicienne, Sabine Duflo a détaillé les effets des écrans selon l'âge de l'enfant et les bonnes pratiques à adopter pour favoriser son bien-être et le développement d'une culture de l'image.

21 projets pour une moyenne de 82 bénéficiaires

Une conférence sur "l'enfant et les écrans"

39 projets de pratiques artistiques

Ces actions répondent à l'objectif fixé : améliorer l'accompagnement du public pour l'aider à mieux se situer vis-à-vis de l'image, au-delà du cinéma, qu'il s'agisse de la télévision, des médias, des cultures numériques et des jeux vidéo.

En complément des actions de sensibilisation, Ciclic souhaite également privilégier l'accompagnement de projets de plus grande ampleur. Ainsi la coordination se développera vers des projets plus ambitieux ou qui, parce que les publics concernés sont plus difficiles à impliquer et plus volatils, nécessitent de nombreuses étapes, sur une durée plus longue. L'objectif est de ne pas concentrer l'activité sur une seule structure mais de faire rayonner le projet sur le territoire en croisant plusieurs publics. Cela peut passer par un conventionnement par territoire qui engagerait plusieurs partenaires.

c. Le web pour prolonger les actions et les valoriser

La coordination s'est beaucoup investie pour prolonger les actions par le développement de contenus complémentaires publiés les sites web de Ciclic. Force est de constater que le dispositif *Passeurs d'images* n'est pas suffisamment bien identifié par les partenaires potentiels et que certains ateliers sont méconnus du public. C'est pourquoi la coordination a réalisé plusieurs reportages avec, pour objectifs :

- donner envie à d'autres structures de monter des projets similaires en argumentant sur les intérêts pédagogiques et artistiques des actions,
- informer les animateurs et éducateurs du déroulement des ateliers afin qu'ils soient en mesure de présenter l'activité à leur public,
- compléter un temps d'activités ou de formation avec un dossier pédagogique en ligne.

De plus, Upopi, le site de Ciclic dédié à l'éducation à l'image, propose aux animateurs des parcours pédagogiques pour mener des ateliers courts en autonomie.

c. Pratiques artistiques et enseignements

Ciclic développe et coordonne de nombreux ateliers de pratiques artistiques sur l'ensemble du territoire régional. De l'école au lycée, l'agence fait le lien entre les artistes associés et les équipes pédagogiques des établissements scolaires (expertise artistique et pédagogique, dossiers administratifs, recherche d'intervenants...).

> Les pratiques artistiques en 2013-2014

Au titre de l'année scolaire 2013-2014, Ciclic a coordonné 39 projets de pratiques artistiques. Ces projets ont été mis en œuvre dans le cadre de différents dispositifs : option de spécialité cinéma-audiovisuel (5), option facultative (17), enseignement d'exploration (2), atelier artistique (5), accompagnement éducatif (1), projet de classe (1), parcours cinéma-audiovisuel (1), et 17 d'entre eux ont été réalisés avec le soutien de l'opération *Aux Arts, Lycéens !*.

Ces projets ont donné lieu à la réalisation de 57 films de différentes natures : fiction (31), documentaire (23), animation (3).

Ces films explorent des genres (thriller, fantastique, comédie, films d'archives...), des auteurs (adaptations de nouvelles) et des formes différentes (faux documentaire, captation, docu-fiction, exercices de remake, mashup, found footage...), et des techniques variées (papiers découpés, pixillation, animation d'objets...).

1) Les ateliers de pratique

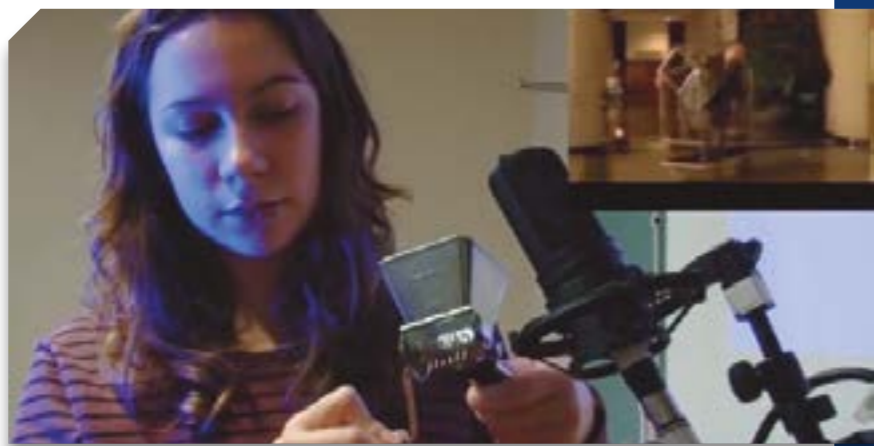
Au cours de l'année 2013-2014, les ateliers de pratique ont été l'occasion de développer un travail de partenariat avec plusieurs structures locales. Les élèves du lycée Ronsard de Vendôme ont poursuivi le partenariat avec l'association Figures Libres en réalisant un documentaire incluant une captation de concert autour du festival des Roc-komotives. Les élèves du lycée Augustin Thierry de Blois ont réalisé un documentaire sur la Maison de la Magie.

Par ailleurs, les ateliers de réalisation au sein des options cinéma audiovisuel ont été l'occasion de diversifier les approches. Par exemple, en écho à la commémoration du centenaire de la 1^{er} Guerre mondiale, des élèves du lycée Rotrou de Dreux ont réalisé deux courts métrages de fiction en partant d'une adaptation du *Journal de guerre de Joseph Boitard* (de Bernard Turpin).

Ces ateliers ont aussi donné lieu à une réflexion approfondie de l'apport des outils numériques tels que les téléphones portables. En témoigne le travail des élèves du lycée Rabelais de Chinon qui ont réalisé des journaux intimes autour de leurs univers, permettant ainsi une distanciation de leurs questionnements au jour le jour.

D'autre part, les élèves de terminale du même lycée ont réalisé un film protéiforme en partant de plusieurs sources visuelles (photos-montage, Super 8, reportage, vidéos de surveillance, téléphone portable, tablette numérique...). Ce projet a permis de questionner la trace visuelle que tout individu laisse de lui aujourd'hui. Dans le même esprit d'étude des traces d'hier et d'aujourd'hui, les élèves du lycée Paul Louis Courier de Tours, ont réalisé trois films de montage d'images d'archives en détournant et questionnant les images amateurs collectées par Ciclic et accessibles sur le site *Mémoire*.

La diversité de ces approches pédagogiques montre la volonté toujours plus forte de Ciclic d'ancrer les projets artistiques dans une démarche culturelle et contemporaine en s'efforçant de croiser le présent vivifiant à une expression individuelle et collective du sensible. La coordination poursuit son objectif de réinvention de ses propositions pédagogiques auprès des équipes enseignantes. Elle développe une logique de parcours pédagogiques sur l'ensemble de ses partenariats. Ceux-ci favorisent l'exploration de nouveaux champs et répondent en partie aux difficultés rencontrées (effectifs croissants, nombreuses sollicitations de partenariat...).



Par ailleurs, le développement constant des projets, combiné à un effectif croissant dans certains établissements, conduisent parfois à un dédoublement des classes, tandis que le nouveau règlement du dispositif "Aux arts, lycéens et apprentis !" réduit le nombre de demandes à trois projets par établissement. Au-delà de la problématique posée par l'arbitrage entre ces projets, la date limite de leur dépôt est fixée de plus en plus tôt (31 mars pour l'année scolaire 2015-2016),

**1 686 élèves concernés
dans 51 établissements**

La diversité des approches pédagogiques montre la volonté de Ciclic d'ancrer les projets artistiques dans une démarche culturelle et contemporaine, en s'efforçant de croiser le présent vivifiant à une expression individuelle et collective du sensible.



8 établissements présents lors du Festival

complexifiant leur construction, alors même que les projets de l'année sont en cours et que les bilans pédagogiques n'ont pu être établis, et que les effectifs de l'année à venir sont inconnus.

Le pôle éducation mène actuellement une importante réflexion concernant sa politique dédiée à la pratique artistique et des dispositifs existants. Ce chantier verra son aboutissement en 2015. Il s'articulera avec l'examen global et l'arbitrage des projets accompagnés par notre établissement. La forme des actions pédagogiques pourra évoluer vers des expérimentations diverses s'exprimant notamment par des formes courtes, des ateliers de sensibilisation et d'initiation.

Cette logique accrue d'offre culturelle et artistique aura pour objectif d'être proposée largement sur l'ensemble du territoire à une plus grande diversité d'établissements (écoles, collèges, lycées agricoles, lycées professionnels, MFR, CFA...).

2) Les ateliers de sensibilisation et d'initiation

Avec ces ateliers, les élèves ont aussi l'occasion de se focaliser sur une approche particulière soit au regard de la thématique de leur propre projet, soit au regard des objectifs des enseignements optionnels.

Ainsi, parmi les différentes options portées par Ciclic, des séances d'initiation au montage, notamment à travers la Table MashUp, des séances d'initiation du cadre et de la lumière au cinéma, du découpage technique à travers le storyboard ont permis aux élèves d'approfondir des points particuliers de la création du langage cinématographique.

Le niveau de seconde est l'occasion de composer tout au long de l'année un parcours permettant aux élèves de rencontrer plusieurs professionnels autour de différentes questions de cinéma. Ainsi, des élèves du lycée Maurice Genevoix à Ingré ont pu aborder la question du découpage technique avec un réalisateur, du cadre et de la lumière avec un chef opérateur, au cinéma d'animation et au montage avec un monteur professionnel. Il en est de même pour les élèves de seconde du lycée Ronsard de Vendôme, qui par l'intervention d'un storyboarder ont pu comprendre le passage entre un projet écrit (le scénario) jusqu'à son adaptation à l'écran. Ces parcours diversifiés permettent de former les élèves sur les aspects essentiels pour les années suivantes.

Des séances d'initiation au bruitage à partir d'extraits de films pré-existants ont été proposées à trois collèges du Cher participant à *Collège au cinéma*. Ainsi, 131 élèves ont bénéficié d'une initiation à la pratique pour un total de six journées d'intervention.

Le studio d'animation de Ciclic permet également l'accueil de publics pour des temps de sensibilisation. À titre d'exemple, Agnès Patron, Cerise Lopez ("*Chulyen*") et Boris Labbé ("*Rhizome*"), réalisateurs accueillis en résidence, ont rencontré les 28 élèves du collège Gaston Huet de Vouvray bénéficiant de l'accompagnement éducatif, pour présenter l'évolution de leurs projets. En complément, les élèves ont également eu l'occasion de participer à un atelier de bruitage.

3) Festival du film de Vendôme 2014 : un espace d'expérimentation pour les pratiques artistiques.

L'implication du secteur de la pratique artistique au sein du Festival du Film de Vendôme s'est illustrée par la présence de huit établissements partenaires.

Les lycéens ont pris part à la manifestation en tant que spectateurs mais aussi en tant que programmateurs (programmations autour du film du bac), critiques (rédaction de *Plan Rapproché*, le quotidien du festival), jurys (en décernant les prix de la jeunesse pour la compétition nationale de courts métrages), et apprentis réalisateurs (en réalisant avec l'aide de professionnels une courte séquence d'animation diffusée au public lors de la soirée de clôture).

Le festival a par ailleurs permis aux collégiens et lycéens de s'initier à la notion du son au cinéma grâce à trois nouveaux ateliers thématiques :

- l'atelier *Musicless* proposant de réhabiliter de manière ludique, à partir d'un corpus de vidéoclips connus, l'existence sonore de l'interprète-compositeur pour amener le spectateur à voir, au-delà de la musique, une création audiovisuelle détournée (5 ateliers, 100 élèves) ;
- l'atelier d'écoute permettant d'évoquer la sonorité en rapport avec l'image pour comprendre la participation active du son, constituant la narration cinématographique (4 ateliers, 60 élèves) ;
- l'atelier de bruitage offrant la possibilité de (re)créer les bruitages d'une séquence filmique afin d'amener les participants à comprendre comment cette nappe sonore vient nourrir et enrichir un film. (3 ateliers, 75 élèves).

> Université au cinéma

Université au cinéma est un dispositif d'éducation à l'image développé depuis 1998, dans le cadre de la convention Ministère de la Culture-Région. Il prolonge les actions menées à l'école, au collège et au lycée grâce à des actions de sensibilisation à l'image et des formations en direction des étudiants grâce à des partenariats noués avec les établissements d'enseignement supérieur de la région.

1) Université François-Rabelais de Tours

a. Enseignements

- UFR Lettres et Langues / Licence 1 Parcours Arts du spectacle / Pratique(s) du spectateur

Cette année, un nouveau cours est proposé, composé d'une partie théorique permettant d'acquérir le vocabulaire cinématographique et de s'initier à l'analyse filmique et d'une partie pratique : une pratique du regard et de l'analyse critique. Les étudiants sont vivement sollicités à puiser dans leur cinéphilie, dans leur pratique quotidienne de spectateurs, et à apporter des images qui sont visionnées et analysées collectivement.

Les étudiants sont évalués sur un exercice de curation (activité critique et sélection d'œuvres) autour d'une thématique, mise en œuvre sous une forme multimédia (blog). En 2014, une fois de plus, en raison d'un nombre important d'inscrits, l'atelier a été dédoublé et a été suivi par 42 étudiants, encadrés par les professionnels de l'image, Damien Monnier et Emmanuel Chicon.

- Département Arts du spectacle / Master 1 Culture et médiation des arts du spectacle / Cours Médiation culturelle et cinéma

À travers l'intervention de professionnels du cinéma et de l'action culturelle, ce cours expose les formes de médiation mises en œuvre autour des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Ce cours dispensé par 8 intervenants a été suivi par 38 étudiants.

- Département Sociologie / Licence 3 / Atelier d'écriture documentaire

Un nouveau partenariat a été initié avec le département de sociologie, dans le cadre des enseignements en anthropologie visuelle.

Au premier et au second semestre de l'année 2014-2015, 15 étudiants inscrits en Licence 3 ont suivi cet atelier d'écriture documentaire encadré par le réalisateur Yvan Petit.

- Service culturel / UE Libre / Atelier de programmation

Cet atelier proposé aux étudiants de toutes filières et de tous niveaux, inscrits dans le cadre d'une Unité d'Enseignement Libre, offrait l'opportunité de programmer un cycle annuel de projections et de conférences. Faute de financement, cet atelier n'a pu être reconduit, et le cycle cinématographique qui en résultait, proposé dans le cadre du volet diffusion culturelle, n'a donc pu avoir lieu.



Stéphane Bouquet dirige un atelier d'écriture, "Portrait de soi, portrait de ville". En collaboration avec l'Université et Ciclic, il propose tout au long de l'année un cycle de conférences et de rencontres - ouvert à tous - qui nourrira le travail de création en cours. 4 événements ont déjà eu lieu : projection de *La Traversée* de Sébastien Lifshitz, visite de Valérie Mrejen, écrivain-cinéaste-plasticienne, projection de *Los* de James Benning, et rencontre avec Stéphane Bouquet à la librairie Le Livre à Tours.

b. Diffusion culturelle

- Cycle cinématographique

En raison de restrictions budgétaires, l'offre culturelle a été réduite. Cependant, un cycle de projections et de conférences a pu être maintenu.

- Cycle "Cartes et territoires"

3 projections et 2 conférences ont permis d'explorer cette question.

La manifestation a enregistré 89 spectateurs. Les conférences *Image et langage* chez Fernand Deligny et *Poésie du désastre* (sur le cinéma de Gus Van Sant) ont fait l'objet de captations qui sont disponibles sur le site de Ciclic.

2) Université d'Orléans

a. Service Vie de l'Étudiant-Vie Culturelle / Festival du Film de Vendôme

Ciclic et le service Vie de l'Étudiant-Vie Culturelle de l'Université s'associent pour proposer aux étudiants des actions de sensibilisation à l'image.

- Festival du Film de Vendôme

3 étudiants de l'Université ont participé au Festival du Film de Vendôme, en tant que jurés, pour remettre le prix étudiant à l'un des films courts présenté en compétition. L'action s'est prolongée au premier semestre 2014 par un atelier de programmation qui a permis à ces étudiants de présenter un florilège de cette compétition au Bouillon, le centre culturel de l'Université. La projection a eu lieu le 1^{er} avril, en présence du réalisateur Jean-Gabriel Périot, et a enregistré 60 spectateurs.

- Diffusion culturelle

Ciclic a contribué à la programmation cinématographique proposée par le service culturel en proposant un cycle de deux projections



accompagnées de conférences autour de la thématique *La Chair et le métal* :

- conférence *La Nouvelle chair* par la critique Amélie Dubois, suivie de la projection de *La Mouche* de David Cronenberg.
- conférence *L'homme, et après ?* par le critique Jérôme Momcilovic, suivie de la projection de *Robocop* de Paul Verhoeven.

Ces deux événements ont enregistré 50 spectateurs en moyenne. Les captations des conférences sont disponibles sur le site de Ciclic.

3) École Supérieure d'Arts et de Design d'Orléans (ESAD)

2^e année toutes options / Coursus Histoire de l'art et du design-crédation contemporaine

Ciclic met en œuvre un cycle de trois conférences autour du cinéma contemporain et ses formes émergentes. Elles ont été dispensées par Emilie Brout & Maxime Marion, artistes numériques, Annick Rivoire, rédactrice en chef du site Poptronics et spécialiste des nouvelles images, et Dork Zabunyan, maître de conférences en études cinématographiques à l'Université Lille-3. 25 étudiants en moyenne ont suivi ces interventions.

4) CAP Opérateur projectionniste de cinéma

Modules de formation complémentaire : exploitation cinématographique et animation culturelle

Ciclic intervient lors de cette formation pilotée par le GRETA Indre-et-Loire. Il contribue aux enseignements généraux en organisant 3 journées de formation orientées vers les problématiques de l'exploitation et de l'animation culturelle.

Pour l'année scolaire 2014-2015, 2 interventions ont déjà eu lieu : une journée sur l'économie du cinéma par Christian Oddos, consultant en ingénierie culturelle, et une journée sur l'animation culturelle par Amélie Dubois, critique. 16 stagiaires sont inscrits à cette formation.

Le dispositif *Université au Cinéma* prend fin à l'issue de l'année universitaire 2014-2015. Dans le cadre de la réforme des actions d'éducation artistique et culturelle de Ciclic, ce programme ne pouvait être poursuivi dans les conditions actuelles de sa mise en œuvre et des moyens alloués par chacun des participants à ces actions. L'agence continue néanmoins de revendiquer et assumer sa mission de démocratisation culturelle et d'accès aux savoirs. Elle développe un nouveau dispositif de sensibilisation dédié à la littérature contemporaine et travaille à un nouveau programme de sensibilisation aux images.

d. Ressources, coopérations et réseaux

> Editions pédagogiques

Depuis sa création, l'agence a développé une activité d'édition pédagogique, d'abord liée à *Lycéens et apprentis au cinéma* et plus récemment à l'ensemble des publics du pôle éducation : jeunes, étudiants, enseignants et formateurs.

L'activité en 2014 s'est faite à travers trois projets principaux

1) Le fil des images

Depuis 2013, Ciclic est concepteur et secrétaire de rédaction du site Internet *Le fil des images*, publication du réseau des pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. En ligne depuis février 2014, ce site place Ciclic encore plus au cœur des problématiques régionales et nationales de la pédagogie de l'image.



Un serious game, "Du son à l'image", en cours de développement

Le fil des images offre à tous les acteurs du secteur de l'éducation aux images :

- une veille informative sur le secteur
- des partages d'expériences professionnelles : comptes-rendus de rencontres, retours sur des ateliers pédagogiques innovants...
- des outils de formations destinés aux médiateurs : comment parler de cinéma aux tout-petits ? Comment surmonter les réticences des jeunes aux images en noir et blanc ?

> Lancement du site Upopi - upopi.ciclic.fr

Fin septembre, Ciclic a donné une nouvelle impulsion à son engagement pour une sensibilisation aux images ouvertes à tous, en lançant le site Upopi, Université populaire des images.

Upopi reflète la pluralité des actions menées au sein de l'agence : diffusion de courts métrages, formations et conférences, ateliers de pratique artistique.

Le site pose un regard éclairé sur les images qui nous entourent, à travers des analyses de films amateurs, de clips et de nouvelles formes audiovisuelles (mash up, machinima).

Conçu comme un véritable webmagazine mensuel, Upopi ouvre à chaque numéro de nouvelles perspectives. C'est aussi, dans l'esprit d'université populaire et de service public numérique qui le fonde, une plateforme pédagogique dans laquelle on retrouvera l'ensemble des contenus édités afin de les rendre disponibles au plus grand nombre et pour laisser le temps à chacun de se construire son propre parcours (voir Faits marquants #2 p.8)

2) Accompagnement de Lycéens et apprentis au cinéma

Pour les enseignants ont été édités un livret de 20 pages, plusieurs rubriques web sur chaque film ainsi que deux frises interactives sur l'histoire du cinéma (histoire du court métrage français, histoire du son au cinéma). Pour les élèves, une fiche recto verso a été conçue.

Par ailleurs, un serious game, "Du son à l'image", est en cours de développement. Il a été conçu en partenariat avec Sauve qui peut le court métrage, association coordinatrice du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand et de *Lycéens et apprentis au cinéma en Auvergne*, et l'école Estienne. Les étudiants en design graphique ont conçu le graphisme du serious game, qui est en cours de développement par la société Anabole.

L'objectif commun à ces différents projets est de répondre aux besoins d'enseignants souhaitant aborder le cinéma en classe, mais manquant le plus souvent de formation initiale. L'utilisation de nouveaux supports, en particulier Internet, permet de s'appuyer sur l'image animée et le son, ce qui constitue une nouveauté et un progrès important par rapport à l'édition papier, qui n'est cependant pas abandonnée.

> Coopérations et réseaux

Le pôle éducation est sollicité en qualité d'expert dans plusieurs commissions, rencontres et dispositifs. L'éducation artistique tient une place majeure dans le système éducatif français et ce tout au long du parcours des jeunes. Avec quatre dispositifs nationaux - *Ecole et Cinéma*, *Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma*, *Passeurs d'images* - implantés sur l'ensemble du territoire régional, le cinéma est un des piliers de l'éducation artistique. La participation de Ciclic dans le pilotage de ces dispositifs est importante. Les instances nationales ont été renouvelées en 2014, Ciclic est membre des instances *Ecole et cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*.

En 2014, l'agence a développé à nouveau des actions en partenariat avec des coordinations départementales. Elle a poursuivi l'expérimentation *Maternelle au cinéma* en Indre-Loire avec les cinémas Studio et la DSDEN 37. Avec ces mêmes partenaires, dans le cadre d'*Ecole et cinéma*, Ciclic a développé un projet pilote mêlant cinéma et littérature en lien avec Les Enfants de cinéma, coordination nationale du dispositif, et la Maison des écrivains et de la littérature (Mél).

La circulation des "poubellotropes", mallettes pédagogiques sur le précinéma produites par Ciclic, suit son cours. Plusieurs exemplaires sont prêtés aux coordinations *Ecole et cinéma* du Cher et du Loiret et favorisent la mise en place de séances d'initiation pour les élèves.

Ciclic est l'un des acteurs majeurs au plan national en matière d'éducation artistique au cinéma et à l'image. L'agence se trouve ainsi régulièrement sollicitée pour intervenir lors de rencontres, de formations ou pour participer à la coproduction de projets. À titre d'exemple, Ciclic est intervenu lors des rencontres nationales jeune public de l'AFCAE ou lors du séminaire d'été concernant l'édition pédagogique numérique organisé par l'association Les Enfants de cinéma.

e. Perspectives

La nécessité d'accompagner les regards, en particulier des plus jeunes, s'inscrit comme une perspective fondamentale pour notre société. L'action publique en matière d'éducation artistique aux images fonde une réponse importante à ces enjeux. Au travers de ses actions, Ciclic forme un véritable laboratoire pédagogique et compte parmi les acteurs nationaux incontournables en matière d'éducation à l'image.

En articulation avec les dispositifs nationaux, Ciclic, dans le cadre de sa mission de pôle régional d'éducation à l'image, a déployé de manière constante une politique en faveur des pratiques artistiques. Mais aujourd'hui, dans un contexte qui a changé, il convient de réinterroger ces dispositifs et d'explorer de nouveaux territoires. L'omniprésence des écrans, la violence des images symboliques et réelles sont depuis plusieurs années au cœur de nombreux débats dans notre société qui connaît en parallèle de profondes réformes territoriales et budgétaires. Dans ce cadre, il est plus que jamais nécessaire pour Ciclic de réaffirmer une politique publique en faveur de l'accompagnement des regards et d'engager le pôle éducation dans un nouveau mouvement.

Ciclic poursuivra son travail de recherche pédagogique, de développement de nouvelles formes d'actions culturelles, de formation et d'édition. L'objectif est triple : démocratisation culturelle, élargissement des publics et diversification des formes culturelles d'éducation à l'image. Dans cette perspective, un certain nombre de projets sont en cours de développement et jalonnent l'actualité de Ciclic dans les années à venir. L'agence mène une importante réflexion autour de sa politique dédiée à la pratique artistique en temps scolaire et hors temps scolaire, autour de ses actions développées dans l'enseignement supérieur.

Le pôle éducation contribue également à l'émergence de nouveaux projets éducatifs et de diffusion culturelle en transversalité avec les autres missions de l'agence (livre, culture numérique et résidence d'animation) : ainsi 2015 verra la première partie de la mise en œuvre du programme d'éducation artistique et culturelle puisqu'il va se déployer sur l'année scolaire 2015-2016. Cette année sera déterminante pour l'adhésion des enseignants à ce nouveau projet destinée à s'ajuster dans les années à venir mais qui d'ores et déjà va organiser la découverte de littérature contemporaine pour un nombre important de lycéens et apprentis grâce à la rencontre en classe avec des auteurs.

Ces projets généreront des déplacements progressifs et auront des incidences sur l'organisation générale du pôle éducation.

**Démocratisation
culturelle,
élargissement des
publics et diversi-
fication des formes
d'éducation à l'image.**

Les missions

Patrimoine cinématographique

4. Patrimoine cinématographique

Depuis 2006, le pôle patrimoine de Ciclic constitue progressivement des archives cinématographiques et audiovisuelles en région Centre-Val de Loire. Plus de 20 000 documents ont déjà été rassemblés en neuf ans grâce à une politique de collecte active auprès des particuliers, des associations et des institutions.

> Les missions et objectifs

Les missions du pôle sont de repérer, collecter, conserver et valoriser les films tournés par des cinéastes amateurs ou professionnels de la région depuis les débuts du cinéma.

Il conserve ainsi des films amateurs, des productions institutionnelles, des expériences locales de production (télévisions associatives), mais aussi les courts métrages, les longs métrages, les programmes télédiffusés soutenus financièrement par la Région Centre-Val de Loire et les films d'atelier réalisés dans le cadre des actions pédagogiques coordonnées par Ciclic. Son équipe se concentre particulièrement sur les documents dont la conservation n'est pas encadrée par les différentes lois françaises sur le dépôt légal, essentiellement les productions amateurs et associatives. Pour permettre de comprendre et reconstituer le contexte de production de ces films, Ciclic collecte également des appareils ou des ouvrages spécialisés anciens (caméras, projecteurs, manuels).

Après la collecte des documents, l'équipe s'emploie à décrire les films dans une base de données documentaire et à assurer la bonne conservation des éléments originaux (pellicule, vidéo ou fichiers numériques natifs), à numériser les supports anciens pour en permettre la diffusion et à archiver ces copies numériques. Ce patient travail permet ensuite de diffuser et valoriser ces films, à travers des projections ou des spectacles programmés en région Centre-Val de Loire (plus de 7 000 spectateurs en 2014) ou sur le site *Mémoire*, un outil gratuit sur lequel plus de 1 000 heures d'images sont maintenant accessibles à tous (96 000 visites en 2014). En parallèle, le pôle patrimoine accompagne ou produit des créations artistiques à partir de ses collections : trois spectacles cette année, mais aussi trois courts métrages réalisés par des écrivains dans le cadre d'une opération menée en partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

> Le contexte

Depuis sa création, Ciclic est une exception dans le paysage des archives audiovisuelles en France, son statut de collectivité et les moyens qui sont attribués sont rares dans le paysage institutionnel. Si certains projets continuent à éclore dans le pays, comme dans le Limousin, des collections de films, pourtant anciennes, sont aujourd'hui menacées par des choix politiques ou des problèmes économiques, et de très nombreux territoires ne disposent pas d'équipements comme celui-ci. En région Centre-Val de Loire, le pôle, grâce à un budget stable et une équipe de six agents en 2014, tire sa légitimité de la découverte permanente de nouveaux films, de l'originalité et de la diversité des actions mises en œuvre, de l'intérêt des acteurs culturels du territoire et de celui du public.

Soixante appels ont ainsi été reçus au pôle patrimoine cette année, uniquement pour demander à montrer, diffuser, exploiter des images

Les archives de Ciclic tirent leur légitimité de la découverte permanente de nouveaux films

conservées par Ciclic. Ce sont des habitants de la région, des élus, des animateurs, des musées, des artistes, des sociétés de production, des chercheurs, des bibliothèques, de toute la France. Ces sollicitations nombreuses prouvent à quel point les images amateurs, ces films inédits qui racontent la vie quotidienne au XX^e siècle, par les personnes qui ont vécu dans notre territoire, interpellent le public, par ce qu'elles montrent ou par ce qu'elles déclenchent comme émotions.

La création autour de ces images a d'ailleurs été particulièrement riche cette année. Cette dimension créative est déterminante pour rappeler à chaque instant l'importance de porter un regard d'aujourd'hui sur ces images, pour qu'elles puissent vivre auprès de toutes les générations et être associées aux vibrations contemporaines.

Donner à voir, donner à comprendre, transmettre, mais aussi favoriser et accompagner ceux qui pensent, ceux qui inventent... Ce sont avant tout ces valeurs de vivre ensemble que doit défendre un service public patrimonial comme celui de Ciclic.

a. Collecter et conserver

Au cours de l'année écoulée, 1 298 documents ont été collectés, à travers 82 dépôts. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année 2013, mais reste moins élevé que pendant les années antérieures. Il s'agit pour le pôle patrimoine de maîtriser le volume de documents qu'il sauvegarde afin de pouvoir les traiter par ses propres moyens et dans un délai raisonnable pour les usagers.

> Enrichissements

Le nombre de dépôts par département est sensiblement équivalent d'un territoire à l'autre (entre 10 et 18 dépôts par département), mais à chaque fois, le nombre de films déposés diffère, expliquant ainsi les disparités géographiques importantes si l'on se réfère aux nombres de films collectés.

Dans l'Indre par exemple, 373 supports en pellicule et vidéo, ayant été tournés ou commandés par le Docteur Max Ploquin, décédé en 2012, ont été pris en dépôt. Ce médecin, pionnier de l'accouchement sans douleur en France, avait déjà déposé auprès de Ciclic une première série de films, de son vivant. Sa famille a confié à l'agence en 2014 l'ensemble des éléments conservés dans la maison familiale : des films en 16 mm tournés à partir des années 1960 et des vidéos réalisées à l'occasion de plusieurs éditions du festival DARC à Châteauroux (dont Max Ploquin fut l'un des fondateurs).

Ce type de fonds reste exceptionnel. Pour l'ensemble du territoire, l'enrichissement des collections est rendu possible par l'organisation des projections. Dans le Loiret, l'opération de Châtillon-Coligny a par exemple permis de sauvegarder une vingtaine de films tournés à Nogent-sur-Vernisson et d'en collecter d'autres tournés par le photographe Maurice Raby avant-guerre : une fête de jeunesse à Châtillon en 1938, les fêtes de la Lancière en 1939, un concours de sixte au profit des prisonniers de guerre en 1941.

D'autres exemples pourraient être cités à Saint-Amand-Montrond, à Azay-le-Rideau, à La Châtre ou à Brezolles.

Il est important de rappeler que la collecte est une longue tâche. En 2014, plusieurs familles ont ainsi réalisé le dépôt de leurs films, plusieurs années après avoir été sollicitées par l'agence. De manière générale, l'année a vu le dépôt de nombreux fonds d'un grand intérêt patrimonial. Pour exemple : les films tournés en 9,5 mm dans les années 1960 par un Monsieur Moulinblanc, photographe à Châteauroux, autour des événements animés par la société musicale

1 298 documents collectés

Un fonds de 22 000 supports, confiés par 895 déposants

de Velles (Indre), les films en 16 mm réalisés par le club des jeunes de Villaines-les-Rochers en 1969 et 1970 qui mettent en scène la vie quotidienne de la jeunesse, les transformations de la société ou la tradition de vannerie de ce village d'Indre-et-Loire, ou encore le film d'animation Noble vaisseau des blés de Robert Parlange et Alain de Filippis qui s'amuse avec la silhouette familière de la cathédrale de Chartres au milieu des années 1980.

> Traitement des collections

Au terme de l'année 2014, les archives régionales du film conservent près de 22 000 supports confiés par 895 déposants. Ce sont à 60% des films tournés en pellicule et à 40% des supports vidéo ou des bandes sonores. 65% des fonds sont indexés dans la base de données DIAZ. En excluant les grandes collections institutionnelles ou associatives en vidéo, cette proportion atteint 86%.

1) Traitement documentaire

Cette année, 1 482 fiches documentaires et 1 571 fiches supports supplémentaires décrivent les collections de Ciclic. Plus de 13 400 fiches permettent aujourd'hui d'accéder aux documents collectés.

L'année a été marquée par l'achèvement au printemps 2014 d'un nouveau guide de catalogage et d'indexation. Il s'agissait de réexaminer ses pratiques dans le domaine et de concevoir un outil plus complet à destination des assistants documentalistes recrutés en vacance et des contributeurs occasionnels (stagiaires ou personnels extérieurs). Ce travail a permis de repenser la nature des résumés à produire, le traitement des films sur plusieurs supports, celui des films d'édition ou des films professionnels ou encore de mettre en place des consignes d'indexation spécifiques pour les collections de grand volume.

Ces nouvelles normes ont été mises en place tout au long de l'année par l'équipe de documentation, constituée en 2014 par le documentaliste du pôle, assisté d'agents en vacance pendant 85 jours, ainsi que par deux stagiaires issus de formations de Paris et Bordeaux.

Leur travail conjugué a notamment permis en 2014 le traitement partiel ou total de plusieurs grandes collections. Des inventaires ont été réalisés pour les fonds de la Maison de la Culture d'Orléans et de la Maison de la Culture de Bourges. Et les films tournés par les Missionnaires du Sacré-Cœur, déposés en 2007, sont désormais décrits précisément dans la base DIAZ.

Depuis 2011, le nombre de fiches créées va cependant en décroissant. En 2014, cette baisse est essentiellement due au recours moins fréquent à une documentaliste en vacance (70 jours en 2014, contre 113 en 2013). La fréquence des commentaires ou des réponses aux énigmes sur Mémoire entraîne obligatoirement un temps spécifique dédié à la modération de ces contributions.

2) Numérisation

En 2014, 1 107 supports ont été traités, qui sont issus de 119 fonds différents et qui représentent 373 heures d'images numérisées. C'est 5 % de plus qu'en 2013, 10% de plus qu'en 2012.

Cette progression est possible grâce à l'embauche d'un technicien chargé de numérisation en emploi d'avenir depuis janvier 2014. Elle repose aussi sur la part importante de documents vidéo traités cette année (un peu plus de 50 % du volume horaire). Non seulement les films en vidéo ont généralement une durée plus longue, mais ils nécessitent aussi moins d'interventions humaines pour leur numérisation.

Ainsi, 27 fonds vidéo représentent 190 heures d'images numérisées en 2014 (pour seulement 280 supports). Pour permettre de traiter les fonds vidéo de grand volume, le pôle patrimoine a toutefois pris

le parti de l'échantillonnage. Ainsi, les films de l'institut de musique électro-acoustique de Bourges (IMEB), qui appartiennent aujourd'hui à l'association MISAME, ont été partiellement numérisés, en concertation avec les ayants droit. Un corpus d'images représentatif pourra ainsi être rendu accessible au public sur le site Mémoire. Les autres documents pourront être numérisés au fur et à mesure des années, en fonction des besoins de valorisation de MISAME ou de Ciclic. La collection de vidéos produites par l'union des entreprises de l'Indre à la fin des années 1980 a été numérisée suivant le même principe.

En parallèle, 828 films sur pellicule ont également été numérisés. Parmi eux, les 172 bobines 16 mm du cinéaste orléanais Emilie Lauquin sont désormais toutes disponibles sous la forme de fichiers numériques. Il en va de même pour les films 8 mm de Michel Huguet tournés à Romorantin-Lanthenay.

C'est cette régularité du travail de numérisation qui a encore permis en 2014 de publier plus d'un millier de nouveaux films en ligne.

3) Archivage numérique

En 2014, 61 To de données ont été archivées et sécurisées sur bandes LTO-5, à travers 125 sessions. Au terme de l'année 2014, 220 To de données sont ainsi conservés sur bandes. Plus de 60 To de données sont également accessibles en stockage dit *on line* (les fichiers sont accessibles directement pour l'équipe sur des serveurs sécurisés).

L'année a été marquée par la rédaction d'un travail préparatoire pour anticiper les évolutions techniques auxquelles le pôle patrimoine doit faire face dans les années à venir. Il s'agit d'une part d'appliquer de nouvelles normes dans la production des fichiers de conservation (en utilisant des formats ouverts et non propriétaires), mais aussi de s'assurer de la mise à jour des outils de stockage.

Un programme d'investissement a été établi dans ce sens pour les années 2015 à 2017. En parallèle, l'équipe va également modifier ses pratiques de stockage des données on line. Après le catalogage et l'indexation des documents dans DIAZ, seuls les fichiers susceptibles d'être régulièrement utilisés dans le cadre des opérations de valorisation seront conservés sur serveur.

4) Traitement juridique

90 nouveaux contrats ou avenants ont été signés au cours des derniers mois pour encadrer l'exploitation des films.

Ils ont donné lieu à l'envoi de 174 DVD produits par la coordination technique. Plusieurs fonds ont également été envoyés sur disques durs à leurs ayants droit. Cette option est maintenant systématiquement proposée aux déposants.

b. Diffuser

Depuis 2010, la valorisation des collections se partage entre les événements organisés par Ciclic ou ses partenaires à travers le territoire et la consultation des documents sur le web. En 2014, plus de 7 000 spectateurs ont découvert des films en projections et plus de 70 000 internautes se sont connectés au site Mémoire.

> Les actions sur le terrain

68 événements entièrement consacrés aux films amateurs des collections ont été organisés en 2014, rassemblant plus de 7 000 spectateurs, essentiellement en région Centre-Val de Loire.

220 To de données stockés sur bandes

Plus de 7 000 spectateurs lors des projections



1) Des projections territoriales ou thématiques

28 séances ont été organisées et animées directement par Ciclic, en lien avec un partenaire local ou dans le cadre des grandes opérations territoriales ("La Mémoire des images d'Eure-et-Loir", "Mémoire filmée de Loir-et-Cher" ou les rencontres "Retours vers le futur à Châteaurox"). Ce sont majoritairement des projections commentées de films amateurs anciens autour d'un territoire ou d'un thème. Ces rendez-vous ont rassemblé en moyenne 95 spectateurs à chaque fois (2 660 spectateurs au total). Certains ont rencontré un fort succès comme les projections en hommage au cinéaste amateur Emile Lauquin à Orléans (343 spectateurs en deux séances) ou la projection à Issoudun du documentaire de Laurent Mabed sur la fusillade du 10 juin 1944 (400 spectateurs pour la projection précédée par une conférence de l'historien Jean-Louis Laubry).

2) Des projets artistiques ambitieux

En 2014, Ciclic s'est également associé à la production de trois créations : le ciné-concert *Trombones* produit par l'association Les Tontons filmeurs et l'ASSO pour le festival de musiques actuelles *Terres du Son* à Monts en juillet 2014 ; la performance audiovisuelle live *The Intruders* des artistes VJ A-li-ce et Swub pour le festival *Retours vers le futur* ; et enfin *Murmures d'archives #5*, une vidéo performance musicale portée par un duo de musiciens classiques. À cela s'ajoute un spectacle au piano autour du film *Châteaurox - 24 août 1919, les fêtes du retour des poilus*, commandé par Ciclic en 2013, mais joué pour la première fois en public en 2014 par le pianiste et compositeur Christophe Heyraud.

Chacun de ces projets a été conçu avec des musiciens et des artistes d'univers très différents. Les œuvres conçues sont très abouties et proposent chaque fois un regard nouveau sur les collections. Grâce à 17 représentations, 2 400 spectateurs ont pu découvrir ces spectacles ou la reprise de créations antérieures (le ciné-concert autour du film *Au fil des jours* de Louis-Eugène Pintaux ou les spectacles des Scènes euréliennes).

3) Encourager la réappropriation par les habitants

Ciclic s'est également largement ouvert aux initiatives des associations ou des institutions du territoire pour permettre aux acteurs du terrain de s'approprier pleinement la mémoire filmée du territoire.

Dans le cadre du dispositif *Reprises d'archives*, plus de 1 500 spectateurs ont bénéficié d'une vingtaine d'événements organisés par des associations locales, des communes ou des bibliothèques. Ciclic met à disposition un support de projection pour la programmation, des notes d'accompagnement pour présenter les films et des outils de communication (affiches et tracts). L'opérateur local se charge de mettre en place techniquement la projection, d'accueillir le public et d'animer la séance, parfois avec des invités (ayants droit des films ou cinéastes amateurs conseillés par le pôle patrimoine). Certaines séances attirent un large public comme à Lamotte-Beuvron. En avril 2014, 210 spectateurs ont ainsi assisté aux projections programmées par le Groupe de recherches archéologiques et historiques de Sologne à l'occasion du Printemps des Livres. D'autres associations, comme les Amis du Vieil Issoudun ou La Jacasserie (Cher) se saisissent de l'occasion pour recueillir, en petits groupes, des témoignages d'habitants.

Tous se servent des films pour construire à l'échelle de leur territoire, des échanges entre les habitants et du lien social. Ces initiatives permettent aux acteurs du territoire de s'approprier la collection régionale de films amateurs anciens et offrent aux habitants d'autres formes de découvertes de ces images. Le pôle encourage ces initiatives, comme à Montargis en 2014. A l'occasion des 70 ans de la Libération, Ciclic a proposé à la Médiathèque de l'AME (agglomération montargoise) de travailler à partir des films 9,5 mm tournés par

Henri Lecerf dans le Montargois entre 1940 et 1946. Ces documents montrent les allemands dans la ville, l'exode ou encore l'arrivée des américains dans la commune. La directrice de la médiathèque, Catherine Leclerc, s'est fortement impliquée dans le projet pour préparer le commentaire de ces documents et 565 spectateurs ont pu découvrir ces films inédits grâce à son travail.

Enfin, pour favoriser la découverte des films dans les bibliothèques ou dans des lieux plus intimes qu'une grande salle de spectacle, Ciclic a commandé, dans le cadre de l'opération "La Mémoire des images d'Eure-et-Loir", une ciné-valise. L'objet est conçu par le chef-opérateur Gérard Sergent et intègre, dans une valise ancienne, un vidéoprojecteur grand angle, un lecteur DVD et des enceintes. Son usage ne nécessite pas de connaissances techniques. Un branchement électrique suffit. Entre juin et novembre 2014, deux bibliothèques d'Eure-et-Loir ont accueilli la ciné-valise pendant plusieurs semaines, suscitant de très bons retours des usagers des lieux. Elle a aussi été présentée au sein du salon du livre de La Ferté-Vidame en septembre. La poésie de l'objet, son côté inattendu permettent de toucher facilement le public de passage, qui s'arrête pour quelques minutes ou parfois toute la durée d'un programme court. Une seconde ciné-valise devrait être commandée par Ciclic en 2015, destinée à l'ensemble de la région.



4) Des actions en direction du jeune public

Près de 360 enfants ou adolescents ont découvert les activités de patrimoine de Ciclic, l'histoire du cinéma amateur et les films des collections, grâce à une médiation appropriée à leur âge et à leurs connaissances.

L'atelier de sensibilisation à l'histoire du cinéma et du cinéma amateur (pour les 8-12 ans) a été proposé à six classes dans le cadre de l'opération *La Mémoire des images d'Eure-et-Loir* à Cloyes-sur-le-Loir et à Brezolles. En Pays Loire Touraine, l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, formée par Ciclic, a aussi proposé cet atelier hors temps scolaire, à plusieurs groupes d'enfants. À chaque fois, les enfants découvrent l'histoire de la pellicule et réfléchissent aux différences entre les films des professionnels et ceux des amateurs, avant de découvrir un programme de films amateurs d'une trentaine de minutes sur l'école et l'enfance entre 1938 et 1980.

Deux classes de lycéens, en option "cinéma-audiovisuel", ont également reçu à Chinon et Orléans en septembre 2014, la visite de la responsable du pôle pour découvrir l'histoire du cinéma amateur, de ses techniques et commencer à explorer le site *Mémoire*. Ils travailleront tout au long de l'année à un projet de réalisation collective à partir des images amateurs du fonds régional.

Deux groupes ont bénéficié d'une visite des locaux du pôle patrimoine à Issoudun et d'une projection pour découvrir les collections : la classe de monteur-truquiste de l'AFPA à Issoudun et en décembre 2014, une classe du lycée agricole du Subdray (Cher). Ces derniers, dans le cadre des actions complémentaires de *Lycéens et apprentis au cinéma*, vont travailler pendant l'année scolaire à partir des films de Bernard Lantinier, métayer dans les années 1950 de la ferme qui appartient aujourd'hui au lycée agricole.

> Le site Mémoire

Au terme de l'année 2014, 8 743 films sont publiés sur le site Mémoire. Ils représentent plus de 1 000 heures d'images désormais consultables gratuitement.

**+ de 1 000 heures
d'images disponibles
en ligne**

**360 élèves
découvrent
le patrimoine filmé**

**13 ventes d'images
pour plus de 10 000 €
de recettes.**

Grâce à la publication régulière de nouveaux documents et aux nombreux articles produits par l'équipe du pôle patrimoine, le site *Mémoire* a reçu 96 000 visites en 2014. La fréquentation progresse régulièrement depuis trois ans. Elle a ainsi augmenté de 5% entre 2012 et 2013, puis de 10 % entre 2013 et 2014. Parmi ces 70 000 visiteurs uniques, 45 usagers ont rédigé 487 commentaires. 11 internautes ont fait 744 propositions pour résoudre des énigmes.

1) Une éditorialisation régulière

En 2014, 1 410 nouveaux films, qui correspondent à 681 fiches documentaires publiées ont été mis en ligne. Chaque semaine, les internautes peuvent ainsi découvrir près d'une trentaine de nouveaux documents.

Une centaine d'articles ont également été produits pour le site *Mémoire*. Ce sont à 60 % des actualités pour annoncer les événements organisés par Ciclic ou ses partenaires à travers la région. À 40 %, il s'agit d'articles pour mettre en lumière et contextualiser des films amateurs conservés par Ciclic. Cette forte activité est aujourd'hui possible grâce à l'engagement de l'équipe dans cette mission de valorisation numérique.

Cette analyse révèle aussi un autre phénomène intéressant : le comportement des internautes n'est pas forcément guidé par les contenus mis en avant par l'équipe éditoriale. En effet, certains articles publiés en 2011 ou 2013 ont connu un fort engouement du public cette année. Plus de 2 500 internautes ont ainsi consulté l'article "Tremplins à Issoudun" au cours de l'année écoulée. Et d'autres exemples pourraient être cités. Plusieurs mois ou plusieurs années après leur publication, certains articles connaissent ainsi un pic de fréquentation, probablement grâce à la mise en avant de ces contenus par des internautes, à travers les réseaux sociaux.

Il apparaît donc indispensable dans les années à venir de travailler à l'amélioration de l'ergonomie et de l'accès aux outils de recherche sur le site *Mémoire*. Une étude menée auprès de près de 500 usagers confirme cette nécessité. Pour mieux guider les internautes, il serait notamment pertinent de réaliser dès 2015 un ou plusieurs modes d'emploi en vidéo pour aider les usagers du site à mieux utiliser toutes les fonctionnalités disponibles.

Il s'agit pour le pôle de penser en permanence l'évolution de la valorisation de ses collections en ligne. Tout au long de l'année 2014, un patient travail de réencodage a ainsi été mené par le coordinateur technique du pôle patrimoine afin que les films du site *Mémoire* soient visibles sur tablettes et smartphones dès le premier trimestre 2015.

> Vers les professionnels

Ciclic ouvre également ses fonds de films amateurs aux professionnels du cinéma, de l'audiovisuel, aux institutions ou aux musées. En 2014, le documentaliste du pôle patrimoine a répondu à 47 sollicitations. A près de 50%, elles émanent de société de production, à 15% d'artistes ou de réalisateurs et à 35 % d'institutions ou d'associations.

Suite à ces demandes, le pôle a réalisé 13 ventes d'images, essentiellement pour des documentaires télédiffusés. Au total, les droits d'exploitation de ces films ont été facturés 8 393 euros, auxquels s'ajoutent 2 300 euros de frais techniques. Plus de 10 000 euros de recettes ont ainsi pu abonder le budget de fonctionnement du pôle patrimoine.

Un travail de mise à jour de la grille des tarifs a été réalisé pour rendre plus lisible les tarifs pratiqués par Ciclic en matière de ventes d'images. Celle-ci sera soumise au conseil d'administration de l'agence en 2015 et permettra notamment d'affirmer certains principes comme la gratuité pour les actions pédagogiques et l'exonération totale des droits pour les projets initiés par des institutions ou des associations de la région Centre-Val de Loire.

c. Coopérations et réseaux

Trois coopérations majeures, existantes depuis plusieurs années, se sont poursuivies à travers la région Centre-Val de Loire.

> Retours vers le futur 2014

Les rencontres cinématographiques Retours vers le futur ont eu lieu à Châteauroux du 2 au 8 avril 2014. Elles ont rassemblé 1 616 spectateurs. Ciclic a préparé pour l'occasion plusieurs programmes thématiques : *À toute allure*, un parcours autour des sports automobiles entre 1940 et 1980, une carte blanche au journaliste Laurent Mabeđ, grand arpenteur du Berry, ainsi qu'un programme intitulé *À table !* pour précéder la projection du documentaire *La Mélodie du boucher* d'Amélie Bonnín, soutenu par Ciclic.

Cette édition a également été l'occasion de proposer au public une ciné-conférence à propos du mash-up, présentée par Jean-Yves de Lépinay, directeur des programmes du Forum des images à Paris, et de produire *The Intruders*, superbe performance audiovisuelle live conçue et jouée par le duo franco-allemand VJ A-li-ce (Claire Fristot) et Swub (Jan Bode).

Les rencontres professionnelles ont permis encore une fois d'interroger la création à partir de l'archive. En outre, elles ont accueilli une conférence de l'historien Laurent Véray, spécialiste des images de la Grande Guerre.

> Mémoire filmée de Loir-et-Cher

En 2014, l'opération "Mémoire filmée de Loir-et-Cher" continue à se décliner sur trois volets : collecte, catalogage et numérisation, puis valorisation des fonds.

Selon les souhaits du Conseil départemental de Loir-et-Cher, un effort particulier a été mené pour augmenter le nombre de documents traités. Plus de 100 films supplémentaires ont été numérisés par rapport à 2013 (+ 60 %) et le volume de films indexés a augmenté d'autant (353 films traités). 87 films ont été collectés dans le département.

Deux projections ont été organisées à Mennetou-sur-Cher pour 170 spectateurs, et dans le cadre de "Festillésime", deux représentations du ciné-concert *Au fil des jours* ont pu être présentées au public. En parallèle, une demi-journée de formation a été organisée pour les bénévoles et les agents des bibliothécaires du Loir-et-Cher en avril 2014 pour encourager les reprises de programmations et les actions en bibliothèque dans ce territoire.



1 616 spectateurs



> La Mémoire des images d'Eure-et-Loir

En 2014, l'opération "La Mémoire des images d'Eure-et-Loir" a été marquée par deux projets de grande ampleur : la production du dernier volet de la collection "Carnets d'images, histoires euréliennes" qui fait la part belle à la jeune création littéraire française (voir focus précédent), mais aussi la commande, la fabrication et la mise en circulation d'un nouvel outil pour diffuser les films, la ciné-valise.

En Eure-et-Loir, 123 nouveaux documents ont été collectés. 237 films et vidéos ont été catalogués et indexés. 132 éléments ont été numérisés. Les équipes de Ciclic et du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ont aussi cherché à renforcer l'implication des acteurs locaux dans l'organisation des actions territoriales, en concentrant plusieurs types d'intervention sur un même territoire. Deux communes, Cloyes-sur-le-Loir et Brezolles, ont ainsi bénéficié d'un programme d'actions associant collectes, projections, diffusion d'images en bibliothèque à travers la ciné-valise et des ateliers à destination de trois classes d'école primaire.

Dans le cadre de cette opération, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et Ciclic produisent la collection "Carnets d'images, histoires euréliennes" depuis 2008. Il s'agit d'une série de documentaires conçus par des réalisateurs contemporains à partir des films amateurs anciens collectés dans le département.

Pour clore la série, un corpus d'images collectées dans le Dunois (cantons de Châteaudun, Cloyes-sur-le-Loir et Bonneval) a été confié à trois écrivains, qui se sont inspirés de ces films pour écrire un texte, conçu pour devenir la voix off d'un film de montage à partir des mêmes films.

Olivia Rosenthal a réalisé un film à la lisière du fantastique en prenant à revers les images d'enfance et de bonheur familial. Son film s'intitule "Mes Enfants" et dure 14 minutes.

Emmanuelle Pagano livre un récit inspiré par ses souvenirs d'enfance en milieu rural : "L'Envol des samares". De retour dans son village natal, le narrateur est replongé dans son passé par l'organisation de jeux inter-villages : contemplation de l'enfance, rivalités villageoises, événements collectifs... Le texte très dense est lu tout au long du montage qui dure 18 minutes.

Tanguy Viel a pris enfin un tout autre parti en réfléchissant à la succession des pensées et des idées, inspiré par la multiplicité et le morcellement narratif des films amateurs. Son film s'intitule "La Fuite des idées".

Le 7 septembre 2014, deux rencontres ont été organisées autour du projet pendant la Fête des Livres à La Ferté-Vidame, en présence de Tanguy Viel. Le 15 décembre 2014, les trois films ont été présentés pour la première fois au Cinéma Le Dunois à Châteaudun devant une centaine de spectateurs. A l'issue de la séance, les trois écrivains étaient présents pour échanger avec le public. Dès le lendemain, Emmanuelle Pagano a rencontré deux classes de 4^e d'un collège de Bonneval pour échanger avec eux sur le projet et évoquer le métier d'écrivain.

Parallèlement, un livre-DVD intitulé "Récits du Dunois" a été édité par Ciclic et le Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Il est vendu au prix de 10 euros à l'accueil des Archives départementales d'Eure-et-Loir et dans deux librairies du département.

d. Perspectives

Collecter, sauvegarder et valoriser les films tournés en région Centre-Val de Loire. En 2015, le pôle patrimoine poursuit avant tout ces missions fondamentales, mais développe et améliore aussi ses outils numériques et sa présence sur le web.

Il s'agit d'abord de lancer la mise en œuvre d'un plan pluriannuel pour sécuriser les milliers d'heures d'images déjà numérisées, clefs de voûte de la diffusion des films. L'acquisition d'un nouveau serveur, le lancement d'un appel d'offres pour migrer les fichiers conservés vers des formats ouverts et non propriétaires en constituent une première étape.

L'équipe va également travailler à améliorer ses pratiques sur le web pour mieux répondre aux besoins des internautes qui explorent le site Mémoire. Créer des modes d'emploi en vidéo pour faciliter la recherche, proposer des contenus en lien avec les événements organisés par Ciclic dans le territoire, susciter plus d'échanges avec les abonnés du site et les déposants : ce sont quelques uns des défis qui attendent l'équipe éditoriale de Mémoire.

Resserrer les liens avec les internautes, créer des outils pour amener les images dans d'autres lieux, c'est poursuivre une relation de proximité avec le public des archives, déjà largement mis à contribution lors des nombreuses projections organisées par le pôle dans la région.

Une nouvelle ciné-valise sera commandée. Cet objet beau et simple d'utilisation permet de montrer des films dans des lieux qui ne sont pas forcément prévus et équipés à cet effet. Un premier prototype a été fabriqué en 2014 pour les actions en Eure-et-Loir, et remporte un vrai succès en bibliothèque. Ce second modèle devrait permettre d'étendre la magie de cet objet à l'ensemble du territoire.

Enfin, la recherche aura également la part belle cette année puisque Ciclic accompagnera deux projets de l'Université de Tours - François Rabelais : *Memoviv*, autour de la mémoire ouvrière de la ville de Vierzon, porté par le laboratoire Citères, et un colloque international sur le cinéma amateur organisé par l'historienne du cinéma Valérie Vignaux à Tours en juin 2015.

La structure



a. L'EPCC

Ciclic a été fondé sous forme d'établissement public de coopération culturelle par l'État et la Région Centre-Val de Loire en 2012.

Le 4 janvier 2002, les sénateurs instaurent un cadre juridique nouveau dans le domaine culturel, l'établissement public de coopération culturelle. Cet outil de coopération permet, dans le cadre de la décentralisation et de la logique du cofinancement, le partenariat entre l'État et les collectivités territoriales. Il répond à trois préoccupations principales : offrir un cadre d'organisation adapté aux spécificités des services culturels et garantissant une certaine stabilité et pérennité, fournir un dispositif associant souplesse de fonctionnement et rigueur de gestion, et permettre un partenariat équilibré, sur la base du volontariat, entre les collectivités publiques membres de l'EPCC.

Par ailleurs, et ceci est essentiel, le directeur définit le projet de l'établissement. Le législateur a veillé à ce que les règles générales d'organisation des EPCC garantissent l'indépendance de leurs directeurs dans les choix artistiques ou culturels. À ce titre, le directeur élabore et met en œuvre le projet artistique ou culturel, assure la programmation, est ordonnateur des recettes et dépenses, prépare le budget, assure la direction des services, conclut les contrats dans les conditions prévues par le conseil d'administration. Il participe au conseil d'administration.

b. Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2014. Voici sa composition au 31 janvier 2015.

> PRÉSIDENTE

Carole CANETTE, Vice-présidente déléguée de la commission Culture et créativité numérique

Jean-Marie BEFFARA (suppléant), Vice-président délégué de la commission Finances et moyens généraux.

> VICE-PRÉSIDENTE

Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles,

> REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Karine GLOANEC MAURIN, Vice-présidente déléguée de la commission Relations internationales et actions européennes.

Isabelle GAUDRON (suppléante), Vice-présidente déléguée de la commission Apprentissage, insertion, formation professionnelle, formation tout au long de la vie et formations sanitaire et sociales et santé.

Clémence DAUPHIN, Conseillère régionale, membre de la commission Education et lycées.

Pierre-Alain ROIRON (suppléant), Président de la commission Transports et circulations douces

Yann BOURSEGUIN, Vice-président délégué de la commission Logement, habitat, technologies de l'information et de la communication et démocratie participative

Gisèle QUERITE (suppléante), Conseillère régionale, membre des commissions Education et Aménagement du territoire.

Christophe ROSSIGNOL, Conseiller régional, membre de la commission Relations internationales et actions européennes

Jean-Philippe GRAND (suppléant), Conseiller régional délégué, président de la commission Aménagement du territoire, logement, habitat, projet de développement rural, technologies de l'information.

45 membres répartis ainsi :

> vingt conseillers régionaux,

> le maire de la commune siège de l'établissement

> six représentants de l'Etat,

> quatorze personnalités qualifiées

> quatre représentants du personnel de l'Agence

Saadika HARCHI, Conseillère régionale, présidente de la commission Apprentissage, insertion, formation professionnelle, formation tout au long de la vie et formations sanitaire et sociales et santé.

Pascale ROSSLER (suppléante), Vice-présidente déléguée de la commission Biodiversité, environnement développement durable.

Chantal REBOUT, Vice-présidente déléguée de la commission Education et lycées

Charles FOURNIER (suppléant), Conseiller régional, membre de la commission Transports et circulations douces

Jean-Michel BODIN, Vice-président délégué de la commission Transports et circulations douces

Monique RAYNAUD (suppléante), Conseillère régionale, membre de la commission Universités, enseignement supérieur, recherche, innovation et transfert de technologie

Josette PHILIPPE, Conseillère régionale, membre de la commission Apprentissage, insertion, formation professionnelle, formation tout au long de la vie et formations sanitaire et sociales et santé

Isabelle MANCION (suppléante), Conseillère régionale, membre de la commission Aménagement du territoire, logement, habitat, projet de développement rural, technologies de l'information.

Christine FAUQUET, Conseillère régionale, membre de la commission Culture et créativité numérique

Patricia BOISSY (suppléante), Conseillère régionale, membre de la commission Economie et emploi, agriculture, artisanat et économie solidaire.

> REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Jean-François DELAGE, Préfet d'Indre-et-Loire

Maryline LAPLACE, Déléguée au développement et aux affaires internationales du Ministère de la Culture et de la Communication

Marie REYNIER, Recteur de l'Académie Orléans-Tours

Jean-Pierre BOUGUIER, Conseiller livre et lecture à la DRAC

Luc NOBLET, Conseiller cinéma audiovisuel à la DRAC

> MAIRIE DE CHÂTEAU-RENAULT

Michel COSNIER, Maire de Château-Renault.

> PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Catherine MARTIN-ZAY, Librairie Les temps Modernes, Orléans
Emmanuel CYRIAQUE (suppléant), Editeur, Edition Hyx, Orléans

Olivier L'HOSTIS, Librairie l'Esperluète, Chartres
Xavier COUTEAU (suppléant), Directeur de la bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir

Emmanuelle DUNAND, Déléguée culturelle de la Ligue de l'enseignement de l'Indre

Dominique VEAUTE (suppléante), Directrice de Livre Passerelle

Johann DEMOUSTIER, Membre de l'association des cinémas du Centre (ACC) et exploitant à Issoudun

Gilbert LE TRAON (suppléant), Directeur de la Cinémathèque de Bretagne

Gérard BERT, Ancien directeur de la culture à la Région Centre-Val de Loire
Sébastien DUCLOCHER (suppléant), Délégué général du Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand

Claude CADET, ancien directeur technique du Laboratoire GTC
Marie-Anne FONTENIER (suppléante), Ancienne directrice de l'école Supinfocom

Alexandre TINSEAU, Président de Labomédia
Jacques-François MARCHANDISE (suppléant), Fédération Internet Nouvelle Génération

> REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Fanny BARROT, Coordinatrice Bureau d'accueil de tournages, Ciclic
Marie-Laure BOUKREDINE (suppléante), Coordinatrice Diffusion, Ciclic

Philippe LEROY, Régisseur projectionniste, Ciclic
Gwenaël LE CORRE (suppléant), Régisseur projectionniste, Ciclic

b. Ressources humaines

> Effectifs

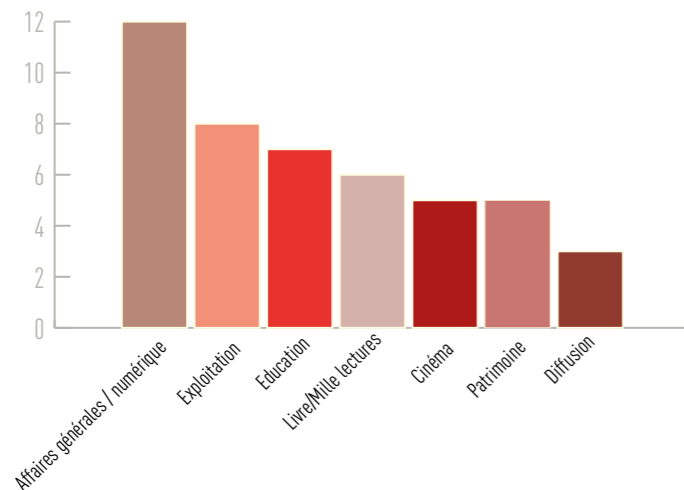
Les emplois se répartissent de la manière suivante :

- 19 agents titulaires et 1 agent stagiaire de la fonction publique territoriale (44%) ;
- 26 agents non titulaires dont 16 en CDD et 10 en CDI (53%).

Ces 46 postes représentent 45,8 équivalents temps plein.

Les aménagements de temps de travail (temps partiel) accordés aux agents de Ciclic font diminuer les équivalents temps plein à 44,9.

La répartition de ces postes sur les différents pôles de l'agence est la suivante :



Au 31 décembre 2014, la moyenne d'âge des agents est de 40 ans. L'équipe est constituée de 22 femmes et de 24 hommes. La moyenne d'âge de la population féminine est de 39 ans, celle de la population masculine de 41 ans.

1) Emplois d'avenir et service civique

Depuis 2013, l'agence dispose de deux postes, d'une durée d'un an renouvelable deux fois, dans le cadre du dispositif national des emplois d'avenir :

- un régisseur intendant basé à Château-Renault, pourvu le 15 juillet 2013 ;
- un chargé de numérisation basé à Issoudun, pourvu le 6 janvier 2014.

En septembre 2014, l'agence Ciclic a aussi obtenu l'agrément pour la création d'un service civique dans le cadre d'une mission d'aide à la médiation et à la mise en œuvre d'événements cinématographiques d'une durée de six mois. Cet agrément a permis le recrutement d'un agent le 1er décembre 2014.

2) Accroissement temporaire d'activité

L'agence doit faire face à des besoins en personnel en période de forte activité ou pour remplacer des agents indisponibles. Conformément à l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, l'établissement peut recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois.

46 agents permanents.

> 20 agents titulaires de la fonction publique territoriale

> 26 agents non titulaires

2 emplois d'avenir 1 service civique

En cas d'indisponibilité d'un agent, il est également possible d'assurer son remplacement temporaire par un agent contractuel. Ainsi en 2014, la structure a fait appel à quinze agents sur ce type de contrat (dont trois remplacements) d'une durée comprise entre un mois et six mois. En temps de travail cumulé pour des missions relevant de l'accroissement temporaire d'activité, cela représente 35 mois de travail.

Enfin, s'agissant des besoins occasionnels (intermittents du spectacle ou régime général d'une durée inférieure à un mois), l'agence y a toujours massivement recours pour le pôle éducation et dans le cadre du dispositif mille lectures d'hiver (78% des contrats de travail).

Le niveau d'activité est similaire à celui de l'année 2013. En 2014, Ciclic a fait appel à 180 personnes pour 1 014 contrats et 15 666 heures de travail (dont 86% dans le cadre des annexes 8 et 10).

3) Stagiaires

L'agence Ciclic a accueilli neuf stagiaires issus de master 1 et 2, ou licences professionnelles pour des durées supérieures ou égales à deux mois. En cumulé, cela représente 34 mois de stage.

Cinq étudiants ont par ailleurs bénéficié de stages d'observation au sein de la structure durant l'année 2014 (collège, lycée général et professionnel, BTS, Prépa).

> Masse salariale

La masse salariale brute s'élève à 1 647 077 € en 2014 dont :

- 1 273 210 € pour les emplois permanents (77%) ;
- 334 938 € pour les besoins occasionnels et saisonniers (20%) ;
- 38 929 € pour les emplois aidés (2%).

Pour la troisième année consécutive, l'ensemble des dépenses de personnel représentent 63% des charges de l'agence.

> Plan de formation

L'année 2014 a marqué un tournant en matière de formation professionnelle à Ciclic.

40 personnes ont bénéficié d'au moins un jour de formation en 2014, soit 83% de l'effectif.

190 jours de formations ont été effectués avec une durée moyenne de près de 5 jours par agent et un coût global de 11 030 € (hors cotisation CNFPT).

Ces résultats très satisfaisants sont issus de la volonté de l'agence de mettre en œuvre un plan de formation triennal pour 2014-2016 afin d'offrir la possibilité aux agents d'améliorer leurs techniques de travail.

Sur les 190 jours de formations, 109 ont été réalisés pour des formations "non statutaires", soit plus de 55% d'entre elles.

Depuis 2012, le nombre de jours total de formation a augmenté de 300%, le nombre d'agents formés et le nombre de jour de formation par agent a doublé. Le nombre de formations effectuées a augmenté de 50%.

> Action sociale

En matière d'action sociale, le coût des avantages sociaux (CNAS, Allocation parents enfants handicapés, tickets restaurants, participation transports en commun) proposés aux agents a augmenté de près de 6 % entre 2013 et 2014 pour atteindre 44 473,05 €.

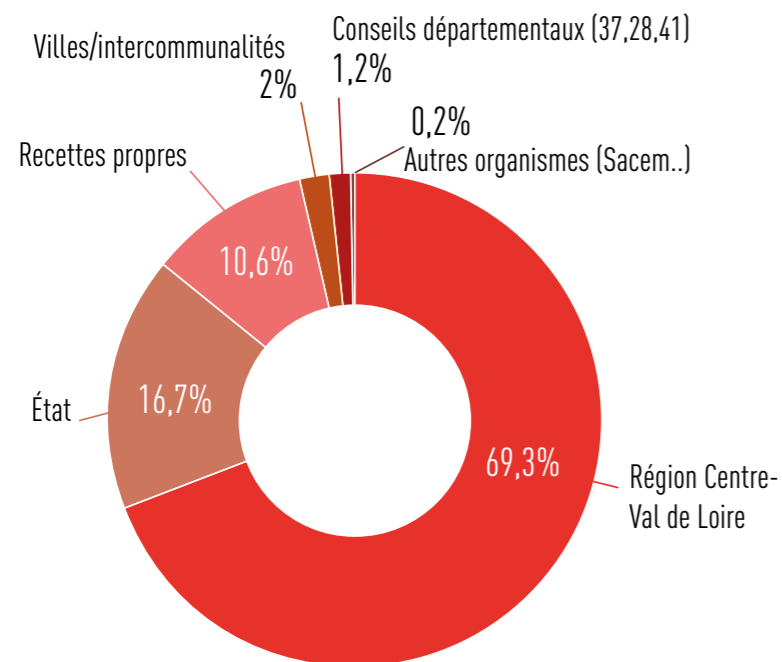
Les dépenses en matière d'action sociale s'élèvent à 945 € par agent en 2014.

c. Bilan financier

> Section de fonctionnement

Les réalisations de l'année 2014 s'élèvent à 8 216 711.01 €.

1) Origine des produits de fonctionnement (incluant les aides à la création)



Fonctionnement
8 216 711 €

La Région Centre-Val de Loire a augmenté de 0.7% ses financements de fonctionnement octroyés à l'agence. Ceux-ci atteignent 2 720 000 €.

L'État augmente de manière considérable ses financements (+11%) pour un total de 727 582 €. Cela est dû aux efforts du Centre National du Livre (50 000 €) en faveur de la politique régionale du livre et du Centre national du cinéma et de l'image animée (30 000 €) en faveur de la diffusion culturelle. La DRAC a diminué ses financements de 3% mais a réussi à préserver les crédits auparavant affectés à un projet de plateforme média interdisciplinaire en les reportant sur le volet numérique de l'agence et sur la résidence d'animation.

Outre les contributions de la Région Centre-Val de Loire et de l'État, l'agence Ciclic bénéficie de subventions d'autres collectivités telles que des villes, intercommunalités, pays, et enfin les Conseils départementaux d'Indre-et-Loire, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.

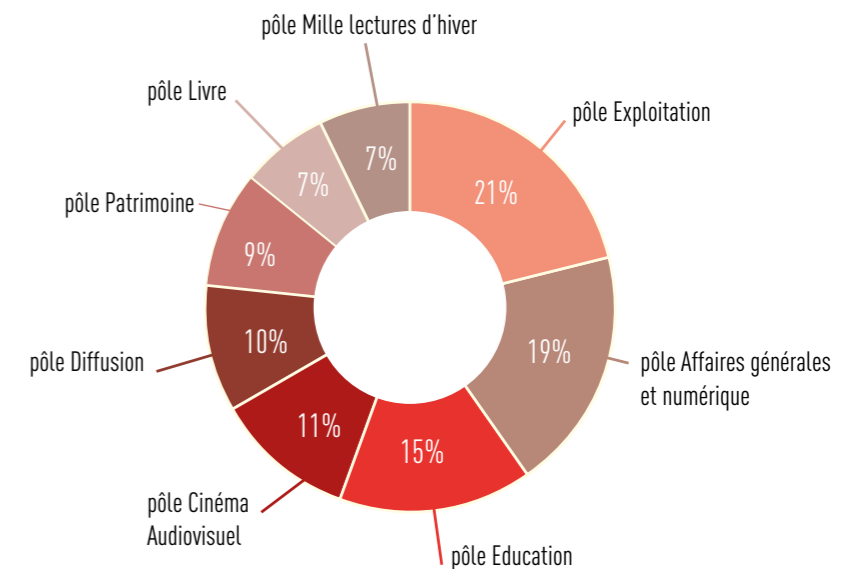
2) Répartition analytique des charges de fonctionnement

Les fonds d'aide livre et cinéma représentent 33 % des charges de l'agence (38% en 2013).

En dehors de ces fonds d'aide, la répartition analytique est présentée ci-dessous.

En raison des dotations aux amortissements élevées suite à l'équipement numérique des Cinémobiles, la part du pôle exploitation dans le budget de l'agence augmente de 3 points.

Les autres répartitions restent identiques à celles des années précédentes.



> Section d'investissement

Le renouvellement d'un Cinémobile en 2014 (949 623.87 €) vient augmenter considérablement les réalisations de cette section qui s'élèvent à 1 448 732.46 €.

Les subventions d'investissement représentent 73 % des ressources de cette section complétée ensuite par des ressources propres. La Région Centre-Val de Loire porte 98 % des subventions d'investissement perçues par l'agence en 2014.

> État de l'actif

La valeur nette comptable du patrimoine de l'agence est de 1 475 028.10 € au 31 décembre 2014 pour une valeur d'origine de 2 898 842.54 €.

Investissement
1 448 732 €

Ciclic, Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique, est un établissement public de coopération culturelle créé par l'État et la Région Centre-Val de Loire.
www.ciclic.fr

